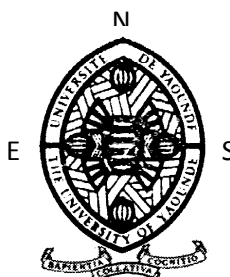


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHERS TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU CAMEROUN DE 1960 À 2014 : APPROCHE HISTORIQUE

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme des Professeurs
de l'Enseignement Général deuxième grade (DIPES II)

Par

Yolande NJIKE NYATCHOU

Licenciée en Histoire

Sous la direction de :

Dr. Raymond Anselme EBALE

Chargé de cours

Année Académique : 2015-2016

*À ma mère,
À mes frères et sœurs.*

RÉSUMÉ

Indépendant en 1960, le Cameroun entre dans un monde dans lequel le développement de la nation est d'une nécessité impérieuse. Encourageant l'endettement international après la crise économique de 1929, les modèles économiques justifient l'emprunt comme un moyen pour rétablir les investissements, facteur clé dans le développement et la croissance économique d'une nation d'où la question de la pertinence de cet endettement dans l'économie camerounaise. Engagé dans l'industrialisation et la construction de l'État, le Cameroun s'endette pour financer l'économie. D'un montant de 302,7 milliards de FCFA en 1981, la dette extérieure atteint 4934 milliards de FCFA en 2000. À la faveur de l'IPPTE, cette dette redresse et atteint 1095 milliards de FCFA en 2006, puis recommence son cycle de croissance avec les projets structurants dès 2009. C'est ainsi que la croissance de la dette extérieure a été plus rapide que celui de la croissance du PIB. L'économie étant assise sur des bases fragiles, il est judicieux que les agents en charge de l'endettement international du Cameroun puissent revoir les instruments d'endettement afin que, ni la volatilité des devises d'échange, ni la fluctuation des taux d'intérêt et les conditions d'emprunts ne soient pas un goulot d'étranglement pour l'économie qui commence à peine de se remettre des années de crise.

**ABSTRACT**

After its independence in 1960, Cameroon had to seriously work for the development of the Nation. While encouraging the States after the economic crisis of 1929 to getting into debt, the economic pattern presented the loan as an important factor of investment, which is a key element for the development and economic growth of any Nation, hence the question of the relevance of this debt in the Cameroonian economy. Engaged in industrialization and state building, Cameroon debt to finance the economy. At € 302.7 billion CFA francs in 1981, external debt reached 4.934 trillion CFA francs in 2000. In the HIPC initiative, the debt recovering and reached 1.095 trillion CFA francs in 2006, and then resumes its cycle growth with structural projects in 2009. Thus the growth of external debt was faster than GDP growth. For the economy is fragile, it is very important for the leaders in charge of the international running into debt of Cameroon to review the instruments of the running into debt so that neither the volatility of the currency, nor the fluctuation of the percentage rate and the loan conditions should be a hindrance to the economic growth of Cameroon in its struggle to get out of the economic crisis.



SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES GRAPHIQUES	x
REMERCIEMENTS	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : APERÇU THÉORIQUE SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ENDETTEMENT	16
I. L'UTILITE DE L'ENDETTEMENT	16
A. La dette: un instrument de rééquilibrage économique.....	17
B. L'emprunt : un mécanisme pour briser "le cercle vicieux de la pauvreté"	26
II. LES MOBILES POSSIBLES DE L'ENDETTEMENT.....	28
A. Les mobiles internes	28
B. Les mobiles externes	34
CHAPITRE II : UNE POLITIQUE PRUDENTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR BASÉE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE 1960 À 1982	43
I. LES FORMES D'ENDETTEMENT PRIVILÉGIÉES : UN ENDETTEMENT À CARACTÈRE PUBLIC	43
A. Les caractéristiques de l'emprunt	44
B. Les composantes de la dette	48
C. Les différents créanciers	51
II. L'EVOLUTION DES INSTRUMENTS D'ENDETTEMENT ET DE LA DETTE EXTERIEURE	54
A. Les conditions d'emprunt	55
B. Une évolution légèrement croissante de la dette extérieure	59
CHAPITRE III : UNE CROISSANCE RAPIDE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE 1985 À 2005.....	64

I. UNE CRISE ÉCONOMIQUE CAMEROUNAISE AUX FACETTES MULTIPLES : FACTEUR D'AGGRAVATION DU VOLUME DE LA DETTE.....	64
A. Les causes de la crise économique	65
B. Les manifestations de la crise économique	70
II. UNE PROGRESSION FULGURANTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DU CAMEROUN.....	78
A. La stratégie d'endettement et l'évolution du stock de la dette extérieure... ..	78
B. L'évolution des ratios du service de la dette extérieure	83
C. Les solutions adoptées face au surendettement des PVD.....	88
CHAPITRE IV : LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PAR L'EMPRUNT EXTÉRIEUR DE 2006 À 2014	91
I. L'ANNULATION SUBSTANTIELLE DE LA DETTE EXTÉRIEURE SOUS L'INITIATIVE PPTE	91
A. L'atteinte de l'Initiative PPTE.....	92
B. La réduction substantielle de la dette extérieure du Cameroun.....	92
C. L'ère d'un souffle nouveau pour les projets de développement.....	96
II. LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET LA RELANCE DE L'ENDETTEMENT	98
A.À la source des grands projets structurants : La politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations"	98
B. Le financement des grands projets structurants et la hausse de l'endettement	105
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	113
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	115
ANNEXES	129
TABLE DES MATIÈRES.....	130

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ABP:	Aide Bilatérale Publique
AID :	Association Internationale pour le Développement
BAD :	Banque Africaine de Développement
BADEA:	Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique
BCD :	Banque Camerounaise de Développement
BEI:	Banque Européenne d'Investissement
BID:	Banque Islamique de Développement
BIRD :	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM :	Banque Mondiale
C2D :	Contrat De Désendettement
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CCCE :	Caisse Centrale de Coopération Économique
CEE:	Caisse Économique Européenne
CELLUCAM :	Celluloses du Cameroun
CFAF :	Communauté Française d'Afrique Francophone
CNE :	Commission Nationale d'Endettement
CRTV:	Cameroon Radio Television
CSD :	Cadre de Soutenabilité de la Dette
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP :	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DTS :	Droits de Tirages Spéciaux
EELC :	Église Évangélique Luthérienne du Cameroun
FAD :	Fonds Africain de Développement
FASR :	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FCFA :	Francs des Colonies Françaises et d'Afrique

FED:	Fonds Européen de Développement
FKDEA:	Fonds Koweïtien Pour Le Développement Économique Arabe
FMI :	Fonds Monétaire International
FOGAPE :	Fonds de Garantie pour le Petite Entreprise
FONADER :	Fonds National de Développement Rural
FPAE :	Fondation Paul Ango Ela
GPE :	Gestion de Politique Économique
IADM :	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IPPTE :	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
KFW:	Kreditanstalt für Wiederaufbau
MINEPAT :	Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.
OCDE:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OFID:	OPEC Fund for International Development
ONCPB :	Office Nationale de Commercialisation des Produits de Base
ONU :	Organisation des Nations Unies
PAS :	Programme d'Ajustement Structurel
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PVD :	Pays en Voie de Développement
SNI :	Société Nationale des Investissements
SOCAME :	Société Camerounaise des Engrais
SOCAPALM :	Société Camerounaise de Palmeraies
SOFIBEL:	Société Forestière et Industrielle de Bélabo
SOLADO:	Société De Laminage De Douala
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VAN :	Valeur Actualisée Net

LISTE DES TABLEAUX

1 : La part de l'élément don dans les créances en % de 1971 à 1981	52
2 : Les conditions d'emprunt pour le Cameroun de 1971 à 1981	56
3 : l'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 1981 en milliards de FCFA	60
4 : L'évolution du service effectif de la dette extérieure de 1971 à 1982.....	62
5 : L'évolution du stock de la dette extérieure en millions de FCFA de 1982 à 2005 en millions de millions de FCFA	80
6 : Le ratio service de la dette extérieure / exportations des biens et services de 1982 à 2005	85
7 : L'évolution du stock de la dette bilatérale du Cameroun avec quelques créanciers de 2007 à 2013	108
8 : L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013	109

**LISTE DES FIGURES**

1 : L'identité épargne-investissement	18
2 : Configuration de la dette du Cameroun en 1983	46

LISTE DES GRAPHIQUES

1 : L'évolution du baril du pétrole en dollar US de 1980 à 1992	36
2 : La part de l'élément don dans les créances en % de 1971 à 1981	53
3 : L'évolution du taux d'intérêt moyen en % de 1971 à 1981	58
4 : L'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 1981 : situation au 31 décembre 1981 en milliards CFA	61
5 : L'évolution du stock de la dette extérieure en millions de FCFA de 1982 à 2005	81
6: Le ratio service de la dette extérieure / exportations des biens et services de 1982 à 2005	86
7 : Le stock dette extérieure/PIB (%) de 1982 à 2005.	88
8: L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013	110
9: L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013	111

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Dieu tout puissant qui a rendu cette étude possible et à notre directeur, le Dr Raymond Anselme Ebalé, pour sa disponibilité et ses encouragements.

Nous exprimons également notre vive gratitude à tout le corps enseignant du département d'Histoire, de Géographie, d'Anglais et des Sciences de l'Éducation de l'École Normale Supérieure de Yaoundé, de même qu'aux enseignants de la FALSH de l'Université de Yaoundé I. Ils nous ont inculqués des valeurs inestimables durant notre formation.

Notre reconnaissance va aussi au Pr Jean Claude Tchouankeu, au Pr Roger Tsafack-Nanfosso, directeur de la Gestion de politique économique de l'UYII. Aux personnels des différents centres de documentation et aux personnes dont la disponibilité nous a été précieuse dans la collecte des données.

Notre gratitude va enfin à Catherine Difoum, à la famille Beidi et à toute la famille pour nous avoir soutenues quotidiennement tout au long de notre parcours.

Que tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La dette est un instrument de politique économique qui trouve tout son sens dans les États qui sont en quête de développement, et ne sont pas suffisamment armés financièrement et qui doivent recourir aux capitaux étrangers. Elle est reconnue dans l'ordre économique mondial des accords de Brettons Wood comme nécessaire pour les besoins de reconstruction et de développement¹. Dans les Pays en Voie de Développement (PVD), la différence entre les dépenses publiques s'expliquant par les impératifs de construction nationale et l'insuffisance des ressources internes, caractérise l'intervention croissante de l'État dans l'économie. Face à ces exigences, les pays du Tiers-Monde présentant une fiscalité limitée, des recettes d'exportation en baisse régulière, une épargne faible, des recettes douanières obligatoirement limitées sous peine d'asphyxie de l'économie², vont se tourner vers l'extérieur.

Encouragés par les théories économiques de la diffusion du capital, qui établissent une relation positive entre "les flux d'emprunts du débiteur et la croissance de son économie"³, comme ce fut le cas des pays neufs⁴, les pays africains après leur accession à l'indépendance se lancent dans la recherche des financements externes pour se développer. Très vite, cette exaltation de l'endettement, qui a présenté une efficacité autrefois, est devenue dès les années 1980 inquiétante pour les pays du Tiers-Monde, particulièrement ceux de l'Afrique au Sud du Sahara. D'où notre étude sur "L'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1960 à 2014".

¹ E. Assidon, *Les théories économiques de développement*, Paris, La Découverte, 1992, p. 19.

² Lekene Donfack, *Finances publiques camerounaises*, Paris Berger-Levrault, 1987, p. 195 et 196.

³ Ibid.

⁴ Parmi ces pays, nous avons les États Unis, le Canada, l'Australie. Ils se sont construits de manière spectaculaire au XIX^e siècle, sous l'impulsion d'important flux financiers en provenance des vieux pays industrialisés d'Europe.

Les raisons du choix du Sujet

Plusieurs éléments contribuent au choix de notre sujet. Il y'a d'abord des raisons d'ordre scientifiques. Peu de chercheurs en histoire économique se sont intéressés au problème de l'endettement extérieur du Cameroun. La plupart de la littérature sur cette thématique est le travail des économistes pourtant, c'est un fait historique.

Ensuite, l'historien doit retracer les faits qui se sont déroulés dans la société afin de restituer la vérité historique. Nous cherchons de ce fait, à comprendre la dynamique de financement qui caractérise l'économie camerounaise. Une économie qui a connu des permanences et des ruptures dans la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB).

En fin, bien que l'endettement public semble relever du domaine économique, nous, en tant qu'historienne, sommes interpellées. Car, l'histoire se fait avec "tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme"⁵, pour combler les vides de l'information que l'économiste ou le statisticien ne prennent pas en compte. Notre étude se propose donc d'analyser l'évolution de la dette extérieure du Cameroun en mettant un accent sur les différentes stratégies adoptées.

Délimitation du cadre spatial et temporel

Ce travail couvre la période de 1960 à 2014. 1960 marque la naissance du Cameroun comme un État souverain et indépendant, par le discours prononcé le 1^{er} janvier 1960 à la place de l'indépendance par Ahmadou Ahidjo⁶. Elle est le début de l'endettement extérieur auprès des créanciers internationaux faite par les camerounais, pour le financement des plans de développement économique

⁵ L. Fèbvre, *Combat pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, "L'ancien et le nouveau", édition électronique, 1992, p. 478.

⁶ J.V.Ngoh, *Cameroun : 1884-1985, cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990, p. 145.

et social. Ce plan est connu sous l'appellation de la planification "fédérale", de la planification unitaire, du développement équilibré, du libéralisme planifié et du développement autocentré⁷.

La borne supérieure à savoir 2014, marque une période caractérisée par la relance économique observée au Cameroun avec les grands projets structurants impulsés par le régime, et surtout, par la mise en place du plan d'urgence triennal en décembre 2014. Ces grands projets structurants qui comptent conduire le Cameroun vers l'émergence contribuent à l'augmentation de la dette extérieure du pays. Et plus encore, dans le discours de fin d'année 2014, le président annonçait le lancement d'une émission de titre sur le marché financier international d'un montant de 925 milliards de FCFA pour financer le plan triennal d'urgence. Ainsi, pour une meilleure compréhension, cette étude mérite que certains concepts soient définis.

Cadre conceptuel

Pour mieux comprendre et cerner les contours de notre travail de recherche, cette dernière étant par définition quelque chose qui se cherche, un cheminement vers une meilleure connaissance"⁸, il est important que nous définissions certains concepts comme nous le conseille Émile Durkheim :

"Le savant doit d'abord définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question"⁹. Et Robert Marichal de renchéir,

Un historien ne doit aborder l'histoire d'une idée, d'un concept ou d'une institution sans faire théoriquement et exhaustivement l'histoire des mots par lesquels on l'a exprimée ou désignée, et cela... non pas hâtivement en feuilletant les lexiques, mais par sondage, naturellement, dans les textes mêmes¹⁰.

Ainsi, les concepts à définir sont :

⁷ C. Signie, "Sociétés de développement et promotion du monde rural au Cameroun : le cas de la SODECAO de 1974 à 2003", Université de Yaoundé I, Thèse de Doctorat-PhD en Histoire, 2004-2005, p. 27.

⁸ R. Quivy et L. Campenhout Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p. 21.

⁹ E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988, p. 13.

¹⁰ R. Marichal, "La critique des textes", in *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, p. 1326, cité par F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniales*, Yaoundé, Clé, 1985, p. 87.

La dette publique qui est l'ensemble des emprunts contractés par l'État¹¹ et remboursable selon des conditions (intérêts, terme) convenues d'avance est en terme plus simple un stock. Elle représente l'endettement de l'État et des organismes publics dont il assure la tutelle financière (collectivités territoriales, organismes sociaux financés par des cotisations légales, entreprises publiques dotées d'un statut particulier et ne relevant pas du droit commercial, prêts effectués par des organismes bénéficiant de la garantie de l'État). Elle peut être interne et externe. C'est cette dernière qui nous intéresse.

L'endettement externe correspond aux emprunts contractés auprès des organismes internationaux (FMI, États étrangers)¹² pour financer les actions de développement qui n'ont pas pu être prises en charge par le budget national. Dans les pays à solvabilité faible, seul l'État a la capacité financière de s'endetter auprès des agents extérieurs: la dette extérieure se réduit à ce que l'on appelle la dette souveraine (dette de l'État).

La dette extérieure peut être multilatérale (souscrite auprès d'organismes multilatéraux, comme le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale), bilatérale (souscrite auprès d'autres États), bancaire (souscrite auprès d'organismes financiers) ou commerciale (liée à la fourniture de marchandises à crédit)¹³. Elle regroupe l'ensemble des emprunts des agents économiques d'un pays (État, mais aussi entreprises) vis-à-vis de prêteurs étrangers¹⁴. Elle est en principe exprimée en devise étrangère et s'augmente chaque année puisqu'il y a de nouvelles dettes qui sont contractées et diminue aussi parce que les dettes antérieures sont remboursées par le service de la dette.

Le service de la dette est la totalité de la charge financière que le débiteur doit assumer durant toute la durée de la dette. Il se compose des intérêts

¹¹J-Y. Capul et O. Garnier, *L'économie et les sciences sociales de A à Z*, Paris, Hatier, 1996, p. 81.

¹²J. Provost, *Les mots de l'économie*, Paris, édition Marketing, 1986, p. 56.

¹³*L'économie de A à Z, Le dictionnaire d'Alternative Économiques* en ligne

¹⁴Capul et O. Garnier, *L'économie*, p. 82.

et de l'amortissement. Toutefois, en cas de crise de solvabilité, une dette peut être rééchelonnée.

Le rééchelonnement est l'aménagement des conditions financières imposées à un débiteur qui connaît des difficultés passagères pour assurer le service de sa dette¹⁵. Elle consiste à repousser à une plus longue durée les échéances d'un prêt. Les fluctuations monétaires sur la scène internationale peuvent conduire à la baisse du taux d'inflation qui alourdit la charge de la dette pour les agents économiques (ménages, entreprise, Etat). Notre champ d'action étant basé sur la dette extérieure, il était important de clarifier les concepts qui nous accompagnent tout au long de cette étude

Problématique

Dominique Wolton, cité par L. Olivier et al., disait qu'il n'ya de réel progrès qu'en réponse à un vrai problème¹⁶. Au plus fort du marasme économique et social qui tourmente le monde en pleine crise économique qui se dessine dès la fin des années 1970, le Cameroun y emboite le pas quelques années après. L'Etat camerounais enregistre des déficits budgétaires dans la mi-décennie des années 1980. Ils sont couronnés par la diminution du taux des investissements, la stagnation systémique de l'économie et une dette extérieure qui atteint son pic en 1988. Pour remédier à cette gangrène qui coule le système économique camerounais, des mesures politico-économiques sont prises pour une stabilisation et une relance de l'économie. Mais ces efforts s'avèrent insuffisants pour une économie qui non seulement fait face à un important besoin de financement extérieur mais aussi qui n'arrive plus à assurer le service de la dette.

¹⁵ Capul et O. Garnier, *L'économie*, p. 223.

¹⁶ L. Olivier et al. , *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 9.

Face à ce nouveau dilemme, le Cameroun signe un accord de financement avec le FMI¹⁷, dans l'espoir de retrouver la solvabilité, l'équilibre macro-économique et la crédibilité auprès de partenaires financiers. Malheureusement, au plus fort de son désir de retrouver la croissance économique, la situation ne s'améliore guère, le poids de la dette extérieure augmente et le taux d'investissement a considérablement baissé.

Ainsi, la question qui sert de guide à cette étude est celle de savoir, quelle est la pertinence de l'endettement extérieur en contexte camerounais ? En d'autres termes, comment la dette extérieure camerounaise a évolué au point de devenir un fardeau pour l'Etat et le peuple camerounais ? Pourquoi cette dette a connu une évolution spectaculaire avec une croissance de l'économie n'ayant suivi le même rythme ? La relance des projets structurants qui entraîne la hausse sans cesse croissante de la dette extérieure depuis 2009 ne mérite-t-elle pas une attention particulière de la part du gouvernement ?

L'intérêt du sujet

Travailler sur l'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1960 à 2014, nous semble intéressant à plus d'un titre. Une des réalités indiscutables aujourd'hui dans le monde, est que la recherche et le débat politico-économique actuel se focalise sur le gonflement et l'efficacité de l'endettement public extérieur des pays d'Afrique en général.

Notre travail revêt un intérêt économique et participe à la compréhension des faits économiques relatifs à l'endettement public du Cameroun. Il s'agit d'un effort explicatif sur les grandes options de la politique économique camerounaise. Ce thème apporte donc un éclaircissement sur la stratégie économique que le Cameroun a adopté depuis son accession à l'indépendance

¹⁷ Le 18 septembre 1988, le Cameroun signe un accord stand-by avec le Fonds Monétaire international. C'est un accord de confirmation qui marque l'adhésion du Cameroun au sein de cette institution internationale financière et l'application du programme d'ajustement structurel au Cameroun pour corriger les dysfonctionnements de la crise économique et surtout de l'endettement.

pour développer l'économie. De plus, il permet de comprendre les changements structurels que l'économie camerounaise a subis afin de le conduire vers une reprise de la croissance.

Ensuite, l'intérêt scientifique de l'étude de notre sujet repose sur le fait que, ce travail apporte une modeste contribution aux travaux déjà réalisés dans le champ de l'endettement public du Cameroun. L'action de la dette extérieure dont il est question ici, pendant près de 5 décennies, caractérisées à la fois par la crise de la dette accentuant les déséquilibres sociaux, une application des mesures économiques pour une viabilité de celle-ci et la reprise de la croissance, et enfin une reprise de cette dette met en exergue le caractère fastidieux de l'endettement dans l'économie camerounaise.

Revue critique de la littérature

Plusieurs investigations relatives à notre sujet font état de nombreux travaux d'étude sur la question.

Dans son ouvrage intitulé *Endettement extérieur et développement humain au Cameroun*¹⁸, B. Biao et al., font le constat du poids fatidique de la dette extérieure du Cameroun sur son développement. Ils s'attardent de manière superficielle sur les conséquences sociales des contraintes liées au service de la dette qui anéantissent les acquis du développement. Cependant, ils ne montrent pas l'évolution de la dette extérieure du Cameroun entre 1960 et 2014 étant donné que son étude s'arrête avant l'éligibilité du Cameroun au sein de l'IPPTE en 2000 d'où l'originalité de notre travail qui vient en complémentarité à cet ouvrage. Toutefois, nous l'avons exploité dans le deuxième chapitre de notre travail.

Dans le même sillage, l'économiste camerounais B. Bekolo-Ebe dans son livre intitulé : *le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-*

¹⁸ B .Biao et al, *Endettement extérieur et développement humain au Cameroun*, Yaoundé, UCAC, 1999.

*développée : analyse critique*¹⁹, traite de l'endettement extérieur dans les pays sous-développés. Il débute avec une auscultation des circonstances de l'endettement des pays sous-développés qui date de la période coloniale, pour nous illuminer sur les différentes théories et théoriciens qui s'affrontent quant à la question de l'apport des capitaux extérieurs dans la croissance économique d'un Etat. Il traite dans l'ensemble de l'impact de la gestion de l'emprunt extérieur dans les pays sous-développés. Selon cet auteur, la conséquence de la mauvaise gestion de la dette a été l'appauvrissement de leur économie comparée aux vieux pays de l'Europe comme l'Allemagne qui avait su développer une industrie puissante grâce aux prêts reçus du marché de Londres. Il s'attèle à démontrer l'inefficacité des prêts accordés aux pays sous-développés et résume qu'elle n'est pas la panacée pour se développer et construire une économie puissante, favorable à une croissance constante²⁰.

Néanmoins, il n'aborde pas le cas spécifique du Cameroun étant donné qu'au moment où il rédigeait et publiait cette fresque économique, l'état de la dette extérieure du Cameroun et son utilité étaient appréciable au niveau international. Ainsi, son étude s'achève là où la nôtre commence, en balayant la théorie de l'endettement international. Nous étudions la dette extérieure du Cameroun avec les instruments d'évaluation de la viabilité. Malgré cela, cet ouvrage a été d'un apport capital.

J. M. Nke Messanga dans son rapport de stage : "Méthodes de gestion de la dette publique extérieure du Cameroun : contribution du ministère de l'économie et des finances"²¹, part du constat de l'évolution rapide de la dette extérieure de Cameroun de la fin des années 1970 pour aborder la partie consacrée aux objectifs et aux nouvelles approches de la gestion de cette dette ,

¹⁹ B. Bekolo-Ebe, *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée : analyse critique*, Paris, Présence africaine, 1985.

²⁰ Les conditionnalités de l'emprunt que ce soit celles relatives aux banques commerciales comme le club de Londres ou des institutions financières internationales à l'instar de la BIRD ne sont pas toujours favorable au développement des pays en voie de développement.

²¹ J. M. Nke Messanga, "Méthodes de gestion de la dette publique extérieure du Cameroun : contribution du ministère de l'économie et des finances", Rapport de stage, IRIC, 2005/2006.

approche selon les normes internationales. Ce rapport de stage nous a été utile. Toutefois ce dernier ne parle pas des services d'affectation de l'emprunt et des solutions à adopter pour rendre cette dette extérieure non seulement viable mais aussi rentable pour un développement durable.

L'économiste camerounais T. Mama dans son œuvre : *L'économie camerounaise : pour un nouveau départ*²², traite de l'évolution de l'économie du Cameroun depuis la planification économique jusqu'à l'ajustement structurel. Il aborde la question des emprunts extérieurs du Cameroun dans le cadre des différents PAS. Dans ses analyses somme toute pertinentes, il présente la politique camerounaise de crédit dans le but de promouvoir le développement économique. Il relève tout de même les défaillances de cette politique de l'endettement extérieur dans le financement des projets de développement. Seulement, l'économiste ne s'attarde pas, consciemment ou non, de manière significative sur l'évolution de la dette extérieure, de même que sur les critères d'évaluation de cette dette, leur efficacité sur la croissance économique du Cameroun qui est en fait l'objet de notre étude. L'ouvrage a été d'un support incontestable dans la réalisation de cette étude.

P. Salama, dans *La dollarisation : essai sur la monnaie, l'industrialisation et l'endettement des pays sous-développés*²³, part de la définition du sous-développement pour relever l'origine de l'endettement des pays sous-développés et son aggravation. Cet ouvrage nous a permis de comprendre comment l'évolution de la dette a été un facteur d'aggravation des crises sociales et de détérioration des valeurs acquises pour le développement. Mais alors, son étude ne touche pas le cas spécifique du Cameroun et s'achève à la période où le Cameroun vit une véritable crise d'endettement, d'où l'originalité de notre étude.

²² T. Mama, *L'économie camerounaise : pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 2008.

²³ P. Salama, *La dollarisation : Essai sur la monnaie, l'industrialisation et l'endettement des pays sous-développés*, Paris, La Découverte, 1989.

P. Bouopda Kamé pour sa part, dans *Cameroun les crises majeures de la présidence Paul Biya*²⁴, démontre que le modèle économique adopté par le Cameroun après l'indépendance de 1960, a permis une embellie de l'économie. Cette dernière s'est manifestée par "les progrès sociaux... visibles dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des transports et des logements". Il fait comprendre que les failles de ce modèle après 1980 ont plongé le Cameroun dans un endettement extérieur douloureux. Il relève toutefois que l'entrée du Cameroun dans le FMI en 1988, a permis de développer une nouvelle économie. Cependant, il ne montre pas que, les rouages de cette nouvelle économie imposés par cette institution financière, n'a pas permis au Cameroun de retrouver son stade d'économie à revenu intermédiaire d'antan.

J. Ngandjeu quant à lui, relève que ce sont les nappes pétrolières découvertes en 1978 qui ont ralenti la crise économique survenue au Cameroun. Il atteste que le Cameroun était comme une oasis de prospérité dans un continent de misère et qu'il a pendant quelques années, été cité en Afrique et même dans le Tiers-Monde comme un modèle. Il mentionne l'importance de faire des études approfondies sur les discours qui masquent beaucoup d'ambiguïtés, des contradictions et des non-dits sur la crise qui frappe de plein fouet le Cameroun. Ainsi, *Le Cameroun et la crise renaissance ou blocage ?*²⁵ s'attèle à examiner les causes externes et internes qui sont à l'origine de la crise économique qui a frappée l'État camerounaise, à expliquer les stratégies à adopter pour pallier ce fléau qui détruit la société. Cet ouvrage nous aide dans la rédaction de notre étude couvrant les origines de la crise. Toutefois, l'auteur ne relève pas le rôle amplificateur que cette crise a joué dans la croissance rapide de l'endettement extérieur et par conséquent sur le développement social du Cameroun d'où la particularité de notre recherche.

²⁴ P. Bouopda Kamé, *Cameroun les crises majeures de la présidence Paul Biya*, Paris, L'Harmattan, 2007.

²⁵ J. Ngandjeu, *Le Cameroun et la crise : renaissance ou blocage ?*, Paris, L'Harmattan, 1988.

G. Cazes et J. Domingo dans leur ouvrage collectif *Le sous-développement et ses critères*²⁶ et J. Freyssinet dans *Le concept de sous-développement*²⁷ partent de la clarification des caractères constitutifs du sous-développement des pays du Tiers-Monde pour aborder le problème épineux de l'endettement. Il relève de manière sommaire que l'endettement est l'un des problèmes les plus dramatiques auxquels le Tiers-Monde soit aujourd'hui confronté. Leur ouvrage nous permet dans une moindre mesure de comprendre de manière générale, les caractéristiques de la dette extérieure des pays sous-développés. Ils généralisent les critères à l'ensemble des pays du Tiers-Monde alors que notre recherche va s'atteler uniquement sur les critères de la dette extérieure dans le cas du Cameroun.

I. Tamba dans son oeuvre intitulé *Stratégie de désendettement et politiques de développement au Cameroun : rupture, permanence ou continuité ?*²⁸, s'interroge sur l'efficacité du cadre de l'initiative Pays Pauvre Très Endettés (PPTE) quant à l'affranchissement du Cameroun d'une dette intolérable. Il relève que, malgré les améliorations que l'initiative PPTE va apporter par rapport aux indicateurs de viabilité et de soutenabilité de la dette extérieure, on note toujours des inégalités et des besoins de financement pour le développement. Ce faisant, il n'aborde pas l'impact de l'IPPE sur l'endettement extérieur du Cameroun, il ne s'attèle pas à montrer la stratégie que le Cameroun a adoptés pour s'endetter de nouveau une fois la viabilité de la dette retrouvée. D'où l'intérêt que peut revêtir notre étude qui se propose de s'intéresser à la stratégie d'endettement après l'IPPE.

G. Ndoh Mbanga dans sa thèse, "The external debt situation of cameroon (1970-1990) review and analysis"²⁹ et S. Fambon dans son article:

²⁶ G. Cazes et J. Domingo, *Le sous-développement et ses critères*, Montreuil, 1990.

²⁷ J. Freyssinet, *Le concept de sous-développement*, Paris, Mouton&Cie, 1996.

²⁸ I. Tamba, *Stratégie de désendettement et politiques de développement au Cameroun : rupture, permanence ou continuité ?* Yaoundé, CREDDA-Friedrich Ebert Stiftung, 2002.

²⁹ G. Ndoh Mbanga, "The external debt situation of Cameroon (1970-1990) : review and analysis", Thèse de Doctorat de 3ème cycle en économie, Université de Yaoundé II, 1994.

"Endettement du Cameroun : problèmes et solutions"³⁰, analysent l'évolution de la dette extérieure et intérieure du Cameroun. G. Ndoh Mbanga termine son analyse sur la dette extérieure en 1990. Pourtant, depuis cette date, la dette n'a cessé de montrer les faiblesses de la politique économique. Heureusement S. Fambon apporte une étude beaucoup plus complète de 1960 jusqu'à l'entrée du Cameroun au sein de l'initiative PPTE mais pas de manière linéaire, car il évoque juste les périodes fastes de cet endettement. Malgré le fait que certains de nos chiffres ne coïncident pas, notre travail montre cette évolution de façon linéaire, chronologique et progressive allant du trend de croissance de la dette suivi d'une période de la baisse du stock observée à partir de 2006, et une reprise de la hausse par le biais de la mise en place des projets structurants.

En somme, toutes ces études nous ont vraiment édifiées sur notre thème d'étude, mais chacune insiste sur un point précis tel que sus-évoqué. Ainsi donc, cette littérature abondante renseigne sur le fait que, nous ne sommes pas dans un terrain inexploré car "le travail de recherche ne s'accomplit jamais dans un vase clos ; il s'inscrit dans la foulée des travaux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre discipline"³¹.

Méthodologie

Comme tout travail scientifique, M. Beaud souligne que nous avons à choisir et à préciser notre méthodologie³². Notre recherche repose donc sur une approche méthodologique. Nous avons de ce fait procédé à une analyse thématique. "Les analyses thématiques sont celles qui tentent principalement de mettre en évidence les représentations sociales à partir d'un examen de certains éléments constitutifs"³³. Et, pour faire une analyse quelconque, le chercheur doit avant tout se documenter, c'est-à-dire réunir tous les éléments d'informations

³⁰ S. Fambon, "Endettement du Cameroun : problèmes et solutions", WIDER, n° 2002/49.

³¹ Olivier et al. , *L'élaboration d'une problématique de*, p. 10.

³² M. Beaud, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006, édition révisée, mise à jour et élargie, p. 67.

³³ Quivy et L. Campenhout Van, *Manuel de recherche en sciences*, p. 232.

disponibles, rassembler le maximum d'information, de document sur un sujet donné³⁴. Ainsi, nous nous sommes attelés à organiser notre travail de manière rationnelle en ayant recours aux différentes sources en histoire afin d'atteindre l'objectif fixé.

Les sources primaires aux Archives nationales de Yaoundé, aux Archives du Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et à la documentation de l'Institut National de la Statistique ont été capitales pour notre travail. Elles nous ont permises de nous procurer des documents en rapport direct ou indirect avec nos recherches. Aussi les sources orales nous ont permis de collecter les informations auprès des personnes bien ciblées en fonction de leur qualité. Ainsi, nous nous sommes approchés des économistes et spécialistes en fonction pour mieux cerner la compréhension de certains faits macroéconomique et des fonctionnaires ayant travaillé pendant la période de l'ajustement structurel. Toutefois notre désir de rencontrer certains experts financiers s'exprimant sur la question a été vain.

S'agissant des sources écrites, nous avons consulté des travaux portant sur des ouvrages généraux et spécialisés, les thèses et les mémoires, les rapports de stage, les journaux et périodiques et les dictionnaires dans les centres de documentation de l'Institut Français du Cameroun (IFC), du Centre de Gestion de la Politique Économique de l'université de Yaoundé II (GPE- Ydé II), les bibliothèques de l'AEFALSH, de l'École Normale de Yaoundé, de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), de l'église évangélique luthérienne du Cameroun (EELC) de Nsimeyong et de la Fondation Paul Ango Ela (FPAE).

L'outil internet nous a enfin permis de mettre la main sur certaines publications numériques. De nombreux articles consultés nous ont édifiés sur les

³⁴ P. N'Da, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 96.

mécanismes de traitement de la dette extérieure en général et sur l'évolution de la dette extérieure du Cameroun en particulier.

À l'issu de ces recherches documentaires, nous avons opté pour une approche analytique et diachronique afin de mieux appréhender tous les contours de notre sujet de recherche et cela, dans une posture constructiviste. Nous commençons par relever les données sur la dette extérieure, les analysées tout en trouvant des périodes de rupture et de continuité de l'évolution de la dette extérieure afin de montrer leur impact sur le développement socio-économique du Cameroun et en leur arrimant au contexte. Nous avons veillé aussi à lui adjoindre une approche chronologique qui, à chaque fois, éclairait la politique d'endettement.

Plan

Ces informations nous ont conduits à établir un plan de travail structure en 04 chapitres chacun constituant un pan de notre mémoire pour former tous un ensemble.

Le premier chapitre portant sur l'aperçu théorique sur le phénomène de l'endettement extérieur, présente les théoriciens qui montrent l'utilité de faire recours aux capitaux étrangers pour financer le développement. Il donne également les mobiles pour lesquels un État se dirige vers les créanciers internationaux.

Le deuxième chapitre portant sur une politique prudente de l'endettement basée sur l'aide publique au développement de 1960 à 1982, s'attèle à démontrer comment les formes d'endettement privilégiées à caractère public ont fait du Cameroun un État moins endetté ayant une dette de 302,7 milliards au 31 décembre 1981 avec une croissance économique soutenue.

Le troisième chapitre intitulé la politique de l'endettement de 1985 à 2005 part de la crise économique qui déclenche au Cameroun en 1985 pour décrire l'évolution de la stratégie d'endettement et l'impact de cette crise sur

l'augmentation exponentielle de la dette extérieure. Il évalue aussi les instruments de viabilité de la dette camerounaise qui place le Cameroun dans le cadre des États insolvables dès 1988. Il relève aussi que l'intervention des institutions internationales a fait entrer le Cameroun dans l'initiative PPTE pour la réduction de sa dette.

Le quatrième chapitre portant sur le financement de l'économie par l'emprunt extérieur de 2006 à 2014, fait mention de la solvabilité de la dette extérieure retrouvée auprès des différents créanciers. Mais très vite, le chantier des projets structurants engagé par le gouvernement entraîne la reprise de la croissance de l'endettement.

Difficultés rencontrées

Malgré l'aboutissement de ce travail qui n'a pas été une rivière paisible et calme, nous ne saurions jamais insister sur les difficultés rencontrées. Tout au long de notre parcours de jeune chercheur, nous avons fait face à de nombreux obstacles. Celle-ci repose sur le fait que nous avons à aborder les questions d'ordre économique et la plupart des écrits étaient ceux des économistes. La question de dette étant un domaine sensible dans notre pays, les institutions en charge de celle-ci à savoir la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), la Commission Nationale d'Endettement (CNE) et le Ministère des Finances possédant les données clés pour notre travail n'ont jamais répondu à nos multiples demandes et sollicitations. Cette situation ne nous a pas permis de rencontrer le DG de ces institutions (CAA et CNE) dont l'entrevue aurait pu nous fournir davantage des informations indispensable sur la question. Quelques fois, des documents répertoriés n'étaient pas accessible et ce fut le cas aux Archives du Ministère de l'Économie de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT). L'autre difficulté réside dans le fait que, certains orateurs, qui nous ont fournis des informations pertinentes, ont requis l'anonymat.

CHAPITRE I : APERÇU THÉORIQUE SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ENDETTEMENT

Les études empiriques sur les politiques d'accumulation, mettent un accent important sur l'épargne. Le développement est un processus et en même tant une politique qui requiert de l'argent, on ne peut par conséquent le penser sans ressources monétaires. Il nécessite que l'épargne intérieure soit importante. Dans le cas contraire, il faut faire recours à l'aide extérieure car "le développement est une question d'argent"³⁵ et l'un des obstacles au développement du Cameroun a toujours été "l'absence des supports du progrès à savoir l'accumulation du capital... l'épargne volontaire ou forcée"³⁶. Dès le XIX^e et le XX^e siècle, le recours aux capitaux étrangers est de plus en plus important. Quel est l'utilité de ces emprunts ? Nous étudions les théories interventionnistes de l'endettement et les raisons pour lesquelles l'État doit emprunter.

I. L'UTILITE DE L'ENDETTEMENT

De John Maynard Keynes au nouveau keynésianisme soutenu par les économistes tels que Joseph Stiglitz et Ragnar Nurkse³⁷, des modèles économiques encourageant l'emprunt ont été développés. Ils montrent le rôle déterminant que l'État doit jouer pour suppléer aux carences infrastructurelles et des capitaux indispensables au progrès économique. Notre étude présente ces théories, notamment les principes d'économie moderne de Joseph Stiglitz, la

³⁵ Assidon, *Les théories économiques du*, p. 12.

³⁶ Anonyme, *La pensée politique d'Ahmadou Ahidjo 1958-1968*, édité pour le compte du bureau politique de l'Union camerounaise, Ed. Paul Bory, 1968, p. 58.

³⁷ Ragnar Nurkse est un économiste américain qui a développé la théorie du cercle vicieux afin de démontrer que l'apport des capitaux étrangers peut rendre ce cercle vertueux.

théorie de la croissance de Harrod-Domar et la théorie du cercle vicieux de la pauvreté de Ragnar Nurkse.

A. La dette: un instrument de rééquilibrage économique

La conception traditionnelle de la dette est développée par la théorie keynésienne³⁸. Dans ce postulat de l'endettement de l'État, la démarche globale et les effets multiplicateurs et accélérateur sont des caractéristiques fondamentales de leur théorie.

1. L'effet multiplicateur de l'investissement dans le processus de développement

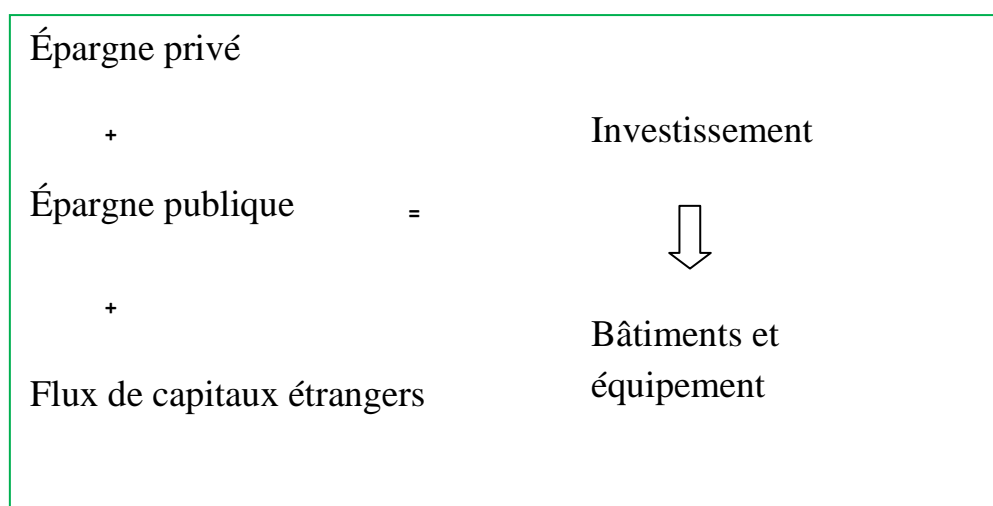
Dans l'approche keynésienne, de même que le nouveau keynésianisme, l'endettement favorise la relance de la demande globale et entraîne par son effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement, qui provoque à son tour une hausse de la production. Cette théorie de l'effet démultiplicateur constitue la justification principale des politiques de relance. Ces dernières consistent en des dépenses publiques supplémentaires³⁹. À l'aune des doctrines keynésiennes, la première variable manipulée est l'investissement public. Par conséquent, on le voit bien, le lien logique entre l'endettement de l'État et le financement de l'activité économique par des investissements est tout tracé : ces investissements sont trop massifs pour pouvoir être couverts par les recettes.

³⁸ Elle est développée par l'économiste britannique John Maynard Keynes.(1883-1946) qui propose un modèle économique de relance de l'État en 1943 dont l'ouvrage *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie a marqué son postulat dans les années d'après guerre*

³⁹ <http://questions-economiques.com> , consulté le 06 mars 2015

Le capital étant indispensable pour tout investissement, c'est dans cette logique que l'économiste Joseph Stiglitz⁴⁰ postule que l'épargne et l'investissement sont deux variables indissociables. En effet, "un centime épargné est un centime gagné"⁴¹. L'épargne permet donc d'investir dans les projets de développement et une nette amélioration de la construction de l'économie. Pour les keynésiens, l'État doit intervenir dans l'économie en faisant recours aux "fonds d'emprunt". Bien plus, "l'économie peut réaliser des investissements, même lorsque l'épargne nationale est faible, en empruntant à l'étranger"⁴². Ainsi, on peut mieux le comprendre par cette illustration :

Figure 1 : L'identité épargne-investissement



Source: J. E. Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, traduction de la 2^e éd. Américaine par Florence Mayer révision scientifique de Jean Dominique Lafay de Boeck université, Paris, Bruxelles, 2006, p. 545

On peut donc noter que, la construction des infrastructures ne peut se faire qu'avec du capital interne et externe. Ces capitaux propulsent l'investissement qui, en retour, joue un rôle indispensable dans l'augmentation du revenu à travers la consommation et l'épargne. Et, grâce aux facteurs d'externalité que

⁴⁰ Joseph Eugène Stiglitz est l'un économiste américain le plus influent qui défend le nouveau keynésianisme. Ce dernier s'appuie sur une croissance à long terme par rapport à la théorie mère qui tablait sa démarche sur une croissance à court terme de l'économie.

⁴¹ J. E. Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, traduction de la 2^e éd., De Boeck université, Paris, Bruxelles, 2006, p. 618.

⁴² Ibid.

ces infrastructures vont générer, toute la population en bénéficiera. De ce fait, Marc Montoussé dans une logique keynésienne, le fait remarquer par ces propos:

Un investissement supplémentaire a un effet multiplicateur sur la production et sur l'emploi. En effet, une augmentation de l'investissement entraîne une augmentation de la production des machines, qui entraîne une augmentation du revenu, donc une augmentation de la consommation qui, accroissant la demande augmente la production puis le revenu⁴³...

Cet effet multiplicateur qui avait déjà été démontré par Richard Kahn en 1931, est soutenu par la théorie de la croissance Harrod-Domar qui stipule que "si des investissements suffisants ne sont pas atteints aujourd'hui il y aura chômage. Mais si on investit assez aujourd'hui il faudra investir encore plus demain si on ne veut pas qu'il y ait chômage demain⁴⁴". Cette pensée explique la perspective de l'endettement de l'État du Cameroun pour la réalisation des projets structurants et la réduction du taux de chômage et de pauvreté. Malgré le fait que, certains économistes tels qu'Adams Smith, Jean Baptiste Say et David Ricardo s'opposent ardemment contre l'endettement de l'État qu'ils trouvent comme une hypothèque de la future génération. Cependant, il est difficile aujourd'hui pour un État, de penser le développement sans faire recours à l'emprunt.

Ainsi l'investissement permet d'accroître la quantité de capital et l'utilisation de ce dernier est une source de croissance puisque tout investissement signifie l'achat d'équipement et donc la production de ces biens. L'analyse épargne-investissement produit une hausse au multiple de la production. Ceci étant, une baisse du niveau d'épargne doit provoquer sensiblement une diminution de l'investissement ce qui s'est observée dans les PVD lors de la crise économique des années 1970. Dans ces pays, le déficit entre l'épargne et l'investissement est constamment à l'origine de l'insuffisance des infrastructures économiques et sociales. Pourtant, Ragnar Nurkse et Rosenstein-Rodar déclarent que les équipements collectifs d'un pays, le plus

⁴³ M. Montoussé, *Théories économiques*, Paris, Bréal, 1999, p. 33.

⁴⁴ E. Domar, *Expansion et emploi*, Abraham-frois, 1973.

souvent fournis par l'État: moyen de communication⁴⁵, bâtiments, énergie, adduction d'eau, services publics divers... réclament des investissements lourds et coûteux. L'insuffisance de ces équipements constitue le principal obstacle au développement des pays pauvres⁴⁶, alors que l'un des devoirs de l'État est de réaliser ces outillages collectifs, indispensable au développement de la nation. Ainsi donc, "un accroissement supposé de la production nécessitera donc un investissement"⁴⁷.

Cet investissement, nécessaire pour obtenir la croissance fixée est ensuite comparé à l'épargne locale donc "la différence éventuelle entre l'investissement et l'épargne locale (gap) est censée être financée par l'endettement"⁴⁸. L'endettement apparaît donc comme une solution sine qua non pour tout pays qui veut se développer et dont l'épargne interne est insuffisante pour soutenir l'investissement et la production. En théorie donc, tout investissement productif provoque par l'effet du multiplicateur une production supérieure à l'investissement, ce qui entraîne une augmentation des revenus et favorise une relance par la demande. Ainsi, selon cette conception, l'endettement ne peut générer de coût ni pour les générations présentes, ni pour celles du futur comme le soutient la théorie classique. Car à travers le processus d'investissement motivé par la demande, la production augmente et génère les fonds nécessaires au remboursement de la dette. Il constitue même le moyen propice pour une économie en manque de fonds propres (épargne domestique) de pouvoir effectuer une relance de sa production.

De plus, dans sa conception originelle, la dette permet à tout agent économique d'effectuer des réalisations dont le coût est supérieur à ses capacités financières présentes. On peut donc dire que l'ambition est à l'origine de la dette.

⁴⁵ Ponts, routes, aéroports, téléphone etc.

⁴⁶ J. Brasseul, *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 49.

⁴⁷ J.Y. Moissoner et al (sd), *Dette et pauvreté : solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Ed. Economica, 1999, p. 56-57.

⁴⁸ Ibid., p. 57.

Pour un État voulant se développer, il est peu judicieux d'utiliser une seule machine pour produire alors que l'utilisation de deux augmenterait la production et améliorerait la situation économique.

Par conséquent, l'endettement permet d'améliorer les performances économiques, et d'atteindre plus rapidement les objectifs de développement. L'histoire du plan Marshall⁴⁹, qui permis à l'Europe détruite par la guerre de se reconstruire rapidement grâce aux prêts accordés par les États-Unis illustre cet aspect positif de l'endettement. D'autres exemples de l'apport positif des financements extérieurs sont mis en exergue dans le cas des pays asiatiques. Un autre aspect positif de l'endettement est qu'il permet de surmonter des difficultés temporaires. L'apport des keynésiens est principalement marqué par les travaux de Harrod et Domar qui tentèrent de concilier l'analyse keynésienne avec les principes de croissance économique.

Toutefois, il transparaît au regard des développements théoriques effectués, que l'apport des capitaux assuré par ces prêts, peut constituer un facteur de croissance à travers le multiplicateur de l'investissement⁵⁰. Dans les années 1970, la Banque Mondiale, à travers son modèle de planification, évaluait le coefficient marginal des pays africains pour connaître l'évolution de la production-consommation des ces pays et aussi, pour savoir la somme à verser à ces États pour asseoir un développement durable. Cette analyse s'enrichit avec l'approche de financement de la croissance économique développée par Harrod et Domar.

⁴⁹ C'est un plan d'aide économique au développement appelé « *programme de reconstruction européenne* » proposé par Georges Catlett Marshall le 05 juin 1947, alors Secrétaire d'État aux États-Unis, pour la reconstruction des pays de l'Europe dont l'économie a été complètement détruite par la deuxième guerre mondiale. Plusieurs pays acceptent ce plan à l'occurrence de la Turquie, la Suisse, la France et la République Fédérale d'Allemagne.

⁵⁰ J. V. Tinang Nzesseu, "Atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et perspectives de croissance économique au Cameroun", Mémoire professionnel ISSEA, 2008, p. 7.

2. Le capital financier: un instrument de croissance au service de l'État

Pour les néokeynésiens, l'épargne et l'investissement sont au centre du processus de la croissance économique. Le modèle le plus utilisé étant celui d'Harrod-Domar née de la conjonction de la théorie de Roy Harrod de l'Angleterre, puis celui d'Evsey Domar des États Unis. Elle met en valeur le besoin de financement résiduel dont un État a besoin, pour financer les infrastructures. Elle postule que, "l'équilibre macro-économique se caractérise par l'égalité entre l'épargne et l'investissement ($I=S$)"⁵¹. Elle est renforcée par l'étape du décollage, que l'on décrit comme procédant d'un accroissement de l'investissement.

Pour ces auteurs, l'investissement financé par l'aide, aboutit à une croissance immédiate. Depuis longtemps, les pays comme la Tunisie ont utilisé l'aide pour financer leurs investissements afin d'accroître la croissance. Durant sa grande époque, "les observations semblaient confirmer une relation directe entre le soutien à l'investissement et la croissance"⁵³. Ainsi, le modèle met "l'accent sur l'importance de l'épargne et le rôle du capital, dans le processus du développement économique"⁵⁴. L'épargne est dès lors vue, comme un facteur primordial dans le processus de développement économique d'un pays.

Après la deuxième guerre mondiale, les problèmes urgents de "développement des pays pauvres" retiennent l'attention des experts en développement. La recherche d'une théorie de la croissance et du développement occupant les économistes depuis qu'il existe. Déjà en 1776, l'économiste Adams Smith, s'interrogeait sur les déterminants de la richesse des

⁵¹ $I=S$ où I = taux d'investissement ; S = taux d'épargne ceci s'explique par le fait que la croissance économique sera d'autant plus forte que le taux d'épargne sera élevé et le coefficient de capital faible. Par exemple, pour réaliser une croissance de 3% du revenu national avec un coefficient de capital de 4, il faudra épargner et investir 12% du revenu national.

⁵² Brasseur, *Introduction à*, p. 118.

⁵³ W. Easterly, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester?*, Paris, Nouveaux horizons, 2013, p. 42.

⁵⁴ Ibid.

nations dans son ouvrage *la richesse des nations*. Après la grande dépression, Arthur Lewis, spécialiste du développement, suggère un modèle où seul le capital contraignait l'économie. Selon lui, "le fait central du développement économique réside dans l'accumulation rapide du capital"⁵⁵. La croissance étant supposée proportionnelle à l'investissement, le capital interne insuffisant est donc comblé par les flux étrangers. Et, dans un rapport de la BIRD, on note que, "l'aide publique conditionnelle...pourrait contribuer à combler l'écart entre l'épargne domestique et l'investissement"⁵⁶. Il devient possible de déterminer l'investissement requis pour atteindre une croissance cible donnée. Dans ces conditions, un pays désireux de passer sa croissance "d'un à quatre pourcent pourra augmenter son taux d'investissement de quatre à seize pourcent du PIB"⁵⁷.

Après leur indépendance, les anciens territoires coloniaux doivent faire face désormais à leur destin, c'est-à-dire qu'ils doivent prendre en main le développement de leur pays dont les capitaux à investir ne sont plus à la charge de l'ancienne métropole. Devant cette nouvelle responsabilité qui incombe aux dirigeants, pour asseoir des stratégies pour une croissance économique et un développement enviable, l'emprunt apparaît comme un élément important pour combler l'épargne locale. A cet effet, l'économiste Joseph Stiglitz souligne que, "durant les premières étapes de son développement, un pays emprunte pour construire son économie, puis rembourse les prêts à l'aide d'une partie des gains réalisés"⁵⁸. Le recours aux capitaux étrangers devient donc inévitable comme le mentionne si bien le modèle économique Harrod-Domar, le seul facteur limitatif "en pratique est le capital : l'œuvre de main d'œuvre est toujours supposé excédentaire dans les pays en développement, quelle que soit la

⁵⁵ A. W. Lewis, "Economic development with unlimited supplies of labour", *The Manchester school* 22, Issue 2, vol. 22, May 1954, pp. 139-162.

⁵⁶ Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, rapport, 1995, p. 5.

⁵⁷ Easterly, *Les pays pauvres sont-ils*, p. 44.

⁵⁸ Stiglitz, *Principes d'économie*, p. 545.

catégorie de main d'œuvre considérée"⁵⁹. Ceci suppose qu'un accroissement de la production en appelle à une accumulation importante du capital dont les fonds peuvent être transférés de l'extérieur sous "la forme d'emprunt ou d'aide étrangère". Sachant que le capital joue un rôle déterminant dans tout processus de développement, "le capital apparaît dans ce processus comme le levier du progrès matériel"⁶⁰. Ceci dit, la faiblesse de l'épargne nécessite un recours à l'aide extérieure car "le développement est une question d'argent"⁶¹.

Tout comme l'Europe a eu recours au plan d'aide proposé par Georges Marshall après 1945 pour sa reconstruction, les PVD, depuis leur accession à l'indépendance, font appels aux capitaux étrangers pour accroître une épargne défaillante que Elsa Assidon en montre l'apport en ces termes: "l'aide représente un apport d'épargne extérieure, elle accélère la croissance..."⁶². Et Hollis Chenery qui va dans le même sens, affirme que l'appui financier est une condition permissive pour tout développement. Il souligne davantage l'importance de l'épargne nationale dans sa variante de l'approche par le "déficit de financement".

En 1966, Chenery et Alan Strout eurent recours au même point de départ c'est-à-dire un modèle où l'aide est destinée à "combler le besoin de financement résiduel entre les capacités d'épargne et les nécessités d'investissement"⁶³. L'aide extérieure apparaît dans ce cas comme une donnée incontournable "sans laquelle ne peut être envisagée la transition économique des pays sous-développés vers un essor économique probant"⁶⁴. En effet, il devient impératif pour ces derniers de recourir à l'emprunt extérieur, qui doit à court terme compenser l'insuffisance du capital interne, et à long terme permettre l'accumulation du capital interne. Ainsi donc, commente G. Corm: "la dette

⁵⁹ Moisseron et M. Raffinot, *Dette et pauvreté*, p. 56.

⁶⁰ Bekolo-Ebe, *Le statut de l'endettement*, p.188.

⁶¹ Assidon, *Les théories économiques*, p. 12.

⁶² Ibid. p. 20.

⁶³ Easterly, *Les pays pauvres sont-ils*, p. 48.

⁶⁴ Essè Amouzou, *Aide et dépendance de l'Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 81.

extérieure vient combler l'écart entre les besoins de financement et l'épargne interne insuffisante, et son insertion dans le processus de croissance est telle qu'elle conduit à un accroissement de l'épargne interne"⁶⁵.

D'ailleurs, au cours de la décennie 1970, "les liquidités surabondantes et l'accélération de l'industrialisation créent un climat favorable à l'endettement"⁶⁶. Et plus encore, le système bancaire international encourage les PVD à solliciter ces capitaux pour augmenter leur production, afin de relancer l'économie et sortir ainsi des mailles du sous-développement. La croyance est établie que:

l'accumulation du capital étant le moteur du développement, seul le recours aux capitaux extérieurs permet de briser ce que certains économistes ont appelés le cercle vicieux du sous-développement (le pays est pauvre parce qu'il n'investit pas assez, ce qu'il ne peut faire parce qu'il est pauvre)⁶⁷.

Par conséquent, ces théoriciens, à l'instar de Ragnar Nurkse, soutient que l'apport des capitaux étrangers est un moyen efficace pour rompre le cercle vicieux engendré par la faiblesse de l'épargne interne et l'absence des investissements. Bien plus, rompre avec le passé colonial comme le souligne Benabdallah "l'épargne extérieure apparaissait alors comme un moyen permettant de réaliser un volume d'investissement, d'élargir le marché domestique et rattraper le retard hérité de la période coloniale"⁶⁸. C'est ainsi que, le Cameroun en particulier, et "l'Afrique pourrait peut-être satisfaire ses besoins en ressources financière et au-delà"⁶⁹. Car une fois le capital réunit, l'investissement est un facteur favorable à la croissance économique.

⁶⁵ G. Corm, *L'endettement des pays en voie de développement : origine et mécanisme*, cité par B. Bekolo, p. 71.

⁶⁶ A. Zartman, *Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits...*, Paris, Hatier, p. 339.

⁶⁷ D. Makhtar, *L'endettement puis l'ajustement : l'Afrique des institutions de Brettons-Wood*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 30.

⁶⁸ Y. Benabdallah, "Économie rentière et surendettement", Thèse de Doctorat(NR) en science économique, Université lumière de Lyon II, juin 1999, p. 3.

⁶⁹ S. Gavi, économiste pour l'Afrique à la CNUCED de Genève, interviewé le 28/10/2008, consulté le 16/09/2014. <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/october-2008/renforcer-l'epargne-interieure-en-afrique>

B. L'emprunt : un mécanisme pour briser "le cercle vicieux de la pauvreté"⁷⁰

Tout comme l'absence de cadres, l'insuffisance de l'épargne est une caractéristique du sous-développement. Cette faiblesse engendre la formation d'un cercle contracyclique que R. Nurkse appelle "le cercle vicieux de la pauvreté". Il l'exprime en ces termes : "un pays est pauvre parce qu'il est pauvre"⁷¹. Des mesures, sans doute, peuvent-être prises pour accélérer sa constitution et briser ce cercle pour qu'il devienne plus tard un "cercle vertueux", en faisant appel aux capitaux étrangers.

Selon sa postule économique, lorsque les quantités de capitaux qui approvisionnent et sous-tendent le processus de développement deviennent de plus en plus faible, la situation économique du pays s'aggrave. Ces pays à faible revenus, à faible productivité comme il les qualifie entretiennent un cercle vicieux circulaire de la pauvreté, qui s'exprime par :

- a. Pauvreté → faibles revenus → faible épargne → faible investissement → peu de capital → faible productivité → faible revenu, etc.
- b. Faibles revenus → alimentation insuffisante → faible productivité → faibles revenus, etc.
- c. Faibles revenus → demande faible → marchés étroits → manque de débouchés → faibles investissement → basse productivité, etc.⁷²

Ceci dit, une économie pauvre implique un niveau du revenu national et un faible niveau d'épargne. Ces faiblesses de l'épargne, du revenu et de l'investissement maintiennent les PVD dans le sous-développement et le cercle

⁷⁰ Le promoteur de ce concept est l'économiste estonien Ragnar Nurkse. L'hypothèse généralement retenue est que la propension des individus à économiser en vue d'une consommation future augmente en fonction de leurs revenus. Plus une personne est pauvre, moins elle peut se permettre de faire des projets d'avenir et d'épargner. Il en est de même des entreprises et des gouvernements. Ainsi, dans les pays pauvres, où l'essentiel des revenus doit être consacré à la satisfaction des besoins actuels (urgents dans bien des cas), le niveau d'épargne nationale a tendance à être limité. Or, une faible épargne fait obstacle aux investissements intérieurs dont les pays ont désespérément besoin. Sans investissements nouveaux, la productivité d'une économie ne peut s'accroître et les revenus augmenter.

⁷¹ T. Szentes, *Économie politique et sous-développement*, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 54.

⁷² Brasseur, *Introduction à*, p. 27.

fermé de la pauvreté. Par conséquent, "le pays est pauvre parce que les habitants sont peu « productifs », la productivité est faible parce qu'il n'y a pas assez de capitaux techniques. Le cercle est fermé"⁷³. La source de l'épargne est le revenu. Ceci explique que la faiblesse des revenus ne permet pas de dégager le surplus nécessaire à l'achat ou à la fabrication des biens d'équipement, à l'acquisition de technologies étrangères, ou même à la formation de la main d'œuvre et à l'accumulation du capital local indispensable pour l'investissement afin d'accroître ce que les économistes appellent "la productivité marginale du travail"⁷⁴.

Pour rompre ce cercle et accroître le revenu, il faut stimuler la croissance en augmentant le taux de l'épargne nationale. Davantage, on peut noter que,

la rupture de ces cercles vicieux peut être provoquée, selon Nurkse, par un apport de ressources extérieures qui va permettre d'accroître le stock du capital technique et la productivité, et donc les revenus et la demande et par là l'investissement interne, engageant ainsi le pays sur la voie du développement économique⁷⁵.

Cette hausse ne peut se faire que sur la base des crédits. C'est dans cet ordre d'idée que l'État du Cameroun a opté pour divers types de financement après l'atteinte du point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE pour investir dans les grands projets structurants, destiné à faire de ce pays, un État émergent à l'horizon 2035.

D'autre part, Lebenstein en 1957, fait comprendre que la plupart des pays du Tiers-Monde sont confrontés à la trappe de la pauvreté à cause d'un revenu faible. Ce dernier ne peut pas supporter une épargne suffisante pour réaliser les investissements nécessaires à la productivité du travail. Car "pour accroître, il faut investir, pour investir, épargner, et pour épargner, disposer d'un revenu qui

⁷³ L. Fauvel, "Une introduction à la théorie du sous-développement", *Revue économique*, vol 8, n°1, 1957, pp. 140-141.

⁷⁴ A. C. Harberger, *Politique économique*, San Francisco, une publication du centre internationale pour le développement économique, traduit par Claude Njomgang avec la collaboration de Japhet Mbarga, Université de Yaoundé 1, p. 49.

⁷⁵ Brasseul, *Introduction à*, p. 27.

couvre et au-delà les besoins fondamentaux"⁷⁶. L'économiste américain Ragnar N. propose donc aux pays sous-développés l'apport des capitaux étrangers pour booster l'épargne nationale et rompre avec ce "cercle vicieux" qui les conserve dans l'état du sous-développement.

En outre, il apparaît au regard des études empiriques, que les capitaux étrangers sont une source de prospérité dans le pays qui le reçoit, comme cela l'a été dans les vieux pays de l'Europe à l'instar de l'Allemagne et de la Suisse. Ils sont un investissement productif dont l'objectif est de relever l'économie en dépression et d'assurer le service de la dette sans qu'il ait un impact sur le revenu national du pays emprunteur. C'est alors que le "cercle vicieux" peut être ouvert et est susceptible de propulser le pays sur le chemin de la croissance et du développement. Toutefois, le recours à l'emprunt extérieur est parfois lié à la conjoncture économique prévalant sur la scène nationale et internationale.

II. LES MOBILES POSSIBLES DE L'ENDETTEMENT

La crise qui éclate au début des années 1980 plonge les PVD dans un profond marasme financier. Leurs structures économiques essentiellement basées sur une extraversion, avec la production des matières premières d'exportation destinée au développement du secteur industriel étranger, l'y prédisposaient. Le coût des produits n'étant pas fixe, toute fluctuation monétaire peut provoquer des troubles sociaux voire, causer un préjudice durable à l'économie du pays.

A. Les mobiles internes

L'état structurel d'une économie est parfois considéré comme un élément qui contraint l'État à faire appel à l'endettement international. Pour se

⁷⁶ J. M. Fontaine, *Mécanisme et politique de développement économique : du "Big push" à l'ajustement structurel*, Paris, Cujas, 1994, p. 40.

développer, les pays doivent faire face au double déficit ; et "pour résoudre ce déficit, les pays sont souvent amenés à s'endetter à l'extérieur"⁷⁷.

1. L'insuffisance de l'épargne interne

L'épargne est la part du revenu qui n'est pas consommé. Placer son argent à la caisse d'épargne, acheter des actions ou des obligations, ou consommer des billets chez soi constituent des formes d'épargne pour les ménages. Après la seconde guerre mondiale, les pays du Tiers-Monde font face au problème de formation du capital. Ce problème est dénoncé par Arthur Lewis en 1955, qui révèle que "le taux de formation brut de capital fixe est inférieur à 5% du PNB dans les pays sous développés contre plus de 10% dans les pays développés"⁷⁸. Pour donc garder une part du revenu, et l'investir plus tard dans les projets de développement, il faut un revenu suffisant.

Ainsi, le potentiel productif par le jeu de l'investissement décroît et entraîne un non accumulation du capital. L'insuffisance de l'épargne locale est aussi due aux placements des revenus à épargner dans les banques occidentales par le biais des paradis fiscaux car, "87 milliards de FCFA auraient quittés le pays en 1986 et plus de 100 milliards pendant le 1^{er} semestre de 1987"⁷⁹. N'est ce pas une part importante qui aurait pu être utilisé pour mettre en place des structures économiques et sociales dans un pays en pleine crise de récession ?. Cette dernière se manifeste par la baisse d'environ 50% du revenu des habitants entre 1986 et 1993 et s'explique clairement par la publication de la Présidence en ces vocables:

En fait, à partir de 1985, le Cameroun a subi une importante perte de recettes à cause de la chute brutale des cours de produits de base et de la dépréciation du dollar américain, monnaie de référence de ces produits vis-à-vis du franc

⁷⁷ Entretien avec Touna Mama, Conseiller n°1 à la primature, Yaoundé, le 06 Août 2014.

⁷⁸ Fontaine, *Mécanisme et politique de*, p. 40.

⁷⁹ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 38.

CFA...une baisse considérable des recettes d'exportation de plus de 500 milliards de FCFA par rapport à 1984; une stagnation du PIB, ce qui a conduit à un élargissement du déficit budgétaire qui s'est élevé à 413 milliards de francs en 1986/1987 contre 104 milliards l'année précédente; une baisse des importations de l'ordre de 20% par rapport à 1985⁸⁰.

Celle –ci se justifie par la faillite du système bancaire qui conduit au manque de crédit, et à l'effondrement de l'investissement qui incite l'Etat à se tourner vers d'autres sources de financement. Dès lors, "toute politique de développement est donc tenue de s'orienter vers ces deux voies incontournables: la mobilisation de l'épargne intérieure et la gestion rationnelle des finances publiques"⁸¹. En 1989, La Banque Mondiale fait d'ailleurs la leçon aux gouvernements africains avec cette image: la croissance d'une plante ne peut provenir que de l'intérieur de ses propres racines; la plante ne peut pousser parce qu'on tire simplement de l'extérieur sur les branches⁸². Le manque d'accumulation de l'épargne locale est donc un handicap pour tout pays qui veut sortir des mailles du sous-développement et émerger par la suite. Les Etats doivent promouvoir l'épargne intérieur, éviter le gaspillage des ressources disponibles comme ce fut le cas au Cameroun avec la mise en place des entreprises publiques qui n'ont pas enregistrées ces dernières années des résultats à la hauteur des ressources et des moyens mis à leur disposition⁸³. La baisse des produits d'exportation a fortement influencé sur l'épargne intérieur puisque, plus les produits d'exportation augmentent en pourcentage plus le réinvestissement du surplus dans les projets de développement national est effective.

Notons également qu'au Cameroun, l'épargne intérieur se fait en nature et elle "revêt trois formes au Cameroun : les troupeaux (ovins, caprins), les récoltes mises en grenier, les objets de valeur conservés comme patrimoine

⁸⁰ Présidence de la République, *Crise économique: la réponse du*, p. 11- 12.

⁸¹ L. Naka, *Le Tiers-Monde et*, p. 56.

⁸² Banque Mondiale 1989.

⁸³ Naka, *Le Tiers-Monde et*, p. 13.

familial"⁸⁴. Cette nature ne nous semble pas présenter un grand intérêt et n'a pas une importance notoire. Elle ne peut alors pas être investie dans un domaine quelconque et promouvoir par la suite du travail pour diminuer le taux de chômage. Face à cette insuffisance, l'histoire nous enseigne que, les pays actuellement industrialisés ont fait appel aux capitaux étrangers. "L'apport du capital extérieur a permis à l'épargne intérieure de prendre le relais de l'épargne extérieure. Nous pouvons citer l'exemple des USA, du Canada"⁸⁵. L'appel au fonds étranger renfloue les caisses de l'épargne interne et facilite dès lors la mise en œuvre des projets.

2. Le financement de l'investissement

La reconnaissance internationale de la gravité des problèmes de développement amplifiés dès la fin des années 1950 par la destruction des empires coloniaux, a préparé le terrain à l'extension de l'endettement international contemporain. Ce dernier semble incontournable avec la crise économique qui frappe de plein fouet l'économie camerounaise. Celle-ci a besoin des capitaux tant interne qu'externe pour injecter dans les secteurs déjà en crise. Entre 1985 et 1988, on observe une chute considérable dans tous les secteurs : la diminution du PIB de 9%⁸⁶, la chute des termes de l'échange de 40%⁸⁷.

Elle a occasionné une baisse énorme des investissements. Le gouvernement a considérablement diminué les dépenses en investissement : elles sont passées de 471 milliard en 1986/1987 à 31 milliards de FCFA en

⁸⁴ A.F. Kodock, "Les problèmes de crédits dans le développement économique du Cameroun", thèse de doctorat, Paris, 1969, pp 80 et suivantes. cité par Claude . Njomgang, *L'absorption du capital au Cameroun: 1965-1980*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p. 56.

⁸⁵ Biao et al., *Endettement extérieur et développement*, p. 57.

⁸⁶ A. Joseph, "Endettement et contre choc pétrolier: le cas du Cameroun", J. Y. Moisseron et M. Raffinot: *Dette et pauvreté: solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 1999, p. 166.

⁸⁷ Ibid.

1995/1996⁸⁸. Plus encore, une accumulation des déficits des entreprises publiques et une augmentation du déficit du gouvernement qui s'élève à -6% du PIB en 1990⁸⁹. L'une des raisons qui l'explique est celle de la disposition par l'État des industries non seulement peu compétitives, mais encore qui doivent importer le matériel de production. Pourtant, tout État qui cesse d'investir risque une instabilité sociale, politique et militaire de façon continue.

Depuis l'éclatement de la crise économique, certains projets de développements sont suspendus à cause du manque de financement. Les projets élaborés nécessitent des financements lourds d'où l'appel aux bailleurs de fonds, en l'occurrence, aux crédits des banques commerciales consentis aux conditions du marché. En effet, entre 1974-1984, plus de 85% du financement extérieur net en destination de l'Afrique étaient sous forme de crédits et les 2/3 de ce montant représentaient des prêts bancaires à taux flottants⁹⁰. Étant donné leur apport dans le développement social à travers la mise en place des infrastructures éducatives, sanitaires et d'eau potable, l'investissement demeure une nécessité. Le développement économique, par la création des infrastructures qui facilitent le déroulement des activités économiques⁹¹, aboutit à la création des richesses et de l'emploi rentable au trésor national et aux citoyens.

Et plus encore, les investissements bruts ont connu aussi une baisse de 30 milliards de FCFA entre 1985-1986 et 1988-1989, passant de 817 milliards de FCFA à 510 milliards de FCFA, tous les secteurs confondus⁹². Les finances publiques aussi ne sont pas restées en laisse, le solde budgétaire s'est considérablement détérioré passant d'un déficit de 15 milliard en 1985/1986 à 464 milliard en 1986/1987⁹³. Face à cette catastrophe, les mesures de

⁸⁸ Ibid., p. 174.

⁸⁹ Ibid., p. 173.

⁹⁰ AMINEPAT 5c2, Afrique endettement 1962/1981 : S. C. Nana-Sinkam, Réflexion sur le problème de l'endettement africain, p. 4.

⁹¹ Ces activités économiques regroupent : l'électricité, le transport et l'exploitation minière.

⁹² S. P. Inack Njoki, La politique économique du Cameroun sous la supervision de Fonds Monétaire International : 1988-1998, IRIC, Rapport de stage, mai 2002, p. 10.

⁹³ Ibid., p. 11.

restructuration bancaire et financier sont mises en place par l'État camerounais pour rétablir l'équilibre macro-économique, dont la relance "consiste à remettre sur pied les conditions de marché...à mettre fin aux entraves à la croissance économique en adoptant un arsenal de politique commercial, d'endettement monétaire, social, industriel"⁹⁴.

Pour faire vivre des sociétés qui se sont édifiés, tronquer les dépenses dans différents secteurs d'activité, "les dépenses d'investissement public, quant à elles sont en diminution relative de 22%, passant de 225 milliards en 1988-1989 à 175 milliards en 1989-1990"⁹⁵. Ainsi, les gouvernements se mettent à vivre à crédit, espérant des jours meilleurs⁹⁶, parce qu'on ne peut croître sans investir. Il faut donc investir pour croître et espérer un investissement productif afin de booster l'économie. Cette crise financière va perdurer jusque dans les années 1994 après la dévaluation du FCFA.

Cette conjoncture économique vient de ce fait compromettre les efforts du gouvernement, qui s'était doté des instruments pour soutenir sa politique de développement "équilibrée" dans tous les secteurs d'activité. Au cours de l'exercice budgétaire de 1985-1986, le Cameroun accuse un besoin de financement important avec un déficit de sa balance courante de FCFA 252 milliards⁹⁷. Par la suite, les finances publiques se sont dégradées, causant un alourdissement important du service de la dette extérieure de l'État. Il faut partant, faire appel au financement interne ou externe pour combler ce gap et les entreprises publiques appartenant au portefeuille de la SNI. C'est dans cet ordre d'idée que le président de la république du Cameroun Ahmadou Ahidjo déclare qu'"en raison de la diminution relative de la capacité d'autofinancement,

⁹⁴ Ibid., p. 25.

⁹⁵ AMINEPAT, Présentation de la loi de finances 89-90 devant la Commission des finances, des affaires économiques, du plan et de l'infrastructure de l'Assemblée Nationale, p. 11.

⁹⁶ Giri, *L'Afrique en panne*, p. 154.

⁹⁷ P. Bouopda Kame, *Le Cameroun: les crises de la présidence Paul Biya*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 40.

l'État fait de plus en plus appel aux crédits extérieurs pour le financement des investissements"⁹⁸.

Dominique Guellec l'atteste en soulignant que l'État doit intervenir dans la croissance économique du pays en mettant en place des structures qui favorisent cette croissance: "la politique doit favoriser l'environnement de l'investissement tout en laissant jouer le marché"⁹⁹. En plus de ces facteurs, la conjoncture économique internationale joue également un rôle dans l'emprunt que contracte un État.

B. Les mobiles externes

Après la chute du mur de Berlin le 09 novembre 1989, marquant la fin de la division du monde en deux blocs antagonistes, le monde est devenu un seul, connecté par un réseau complexe des relations et d'échange économique que Pierre Sales exprime en ces termes:

Ni le temps, ni l'espace ne sont plus les obstacles entre les hommes. La diffusion de plus en plus large et profonde des « valeurs de civilisations », la multiplication des échanges internationaux, le désir de plus en plus affirmé d'une coopération et d'une intégration économique à l'échelle internationale, l'acheminement progressif de tous les États sur la voie de la croissance...tout semblerait devoir affirmer et affermir cette vocation d'universalité¹⁰⁰.

1. Les effets des chocs pétroliers et la chute du dollar

Le quadruplement du prix du pétrole à la suite de la guerre du Kippour en 1973 et son triplement à l'occasion de la révolution iranienne en 1979, et l'offensive irakienne contre l'Iran en 1980 ont bouleversé la configuration des flux financiers¹⁰¹ sur l'échiquier international en général et l'économie des PVD

⁹⁸ La Documentation africaine, *L'économie camerounaise*, Ediafric, Paris, 4^e édition, 1981, p. 165.

⁹⁹ D. Guellec et P. Palle, *Les nouvelles théories de la croissance*, 5^e édition, Paris, La Découverte, 2003, p. 95.

¹⁰⁰ Nganddjeu, *Le Cameroun*, p. 27.

¹⁰¹ T. Mama (s.d), *La mondialisation et l'économie camerounaise*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 1998, p. 41.

en particulier. Entre 1973 et 1980, on note une masse importante de "pétrodollar" qui vient s'ajouter aux eurodollars. L'Europe industrialisée, doit recycler ces capitaux d'une part, vers l'Afrique Subsaharienne, continent en développement qui, pour la plupart, éprouve un pressant besoin de financement. Les liquidités surabondant sur le marché et à des taux d'intérêts flatteurs, sont les bienvenus pour ces pays qui désirent assurer un avenir économique prometteur. Pourtant, la variation de la monnaie constitue un élément soit de construction ou de déstabilisation de la souveraineté d'un pays du fait que depuis la révolution industrielle, c'est l'économie qui gouverne le monde et même les politiques. Avec dont les chocs dus aux fluctuations des coûts qui surgissent au milieu des années 1980, l'économie africaine Subsaharienne est fortement endommagée.

Au début des années 1980, on observe la chute du baril du pétrole qui passe de 37,83 de dollar le baril en 1980 à 14,52 dollar le baril en 1986, soit une division par 2,60. Ce mouvement de baisse a surpris par son ampleur les économies africaines dont le pétrole contribuait pour la plus grande part dans le PIB du pays comme ce fut le cas au Cameroun. De 1977 à 1981, le pétrole est le moteur de la croissance avec le PIB qui croît de 13% par an¹⁰². Il constitue aussi une rentrée de devises importante pour le budget du pays, vu la hausse des coûts avec le passage sans transition du prix du baril de pétrole brut de trois dollars à presque quarante dollar¹⁰³. En 1981, le PIB du Cameroun a cru, et est passé d'un taux annuel moyen de 7% dans les années 1970 à 17.5 entre 1980/1981¹⁰⁴. Mais la tendance régressive du baril de pétrole se poursuit jusque dans les années 2000 avec le prix du pétrole qui est passé de 9,5 dollars le baril en décembre 1998 à 37,4 dollar le baril en septembre 2000¹⁰⁵ et s'illustre par ce graphique.

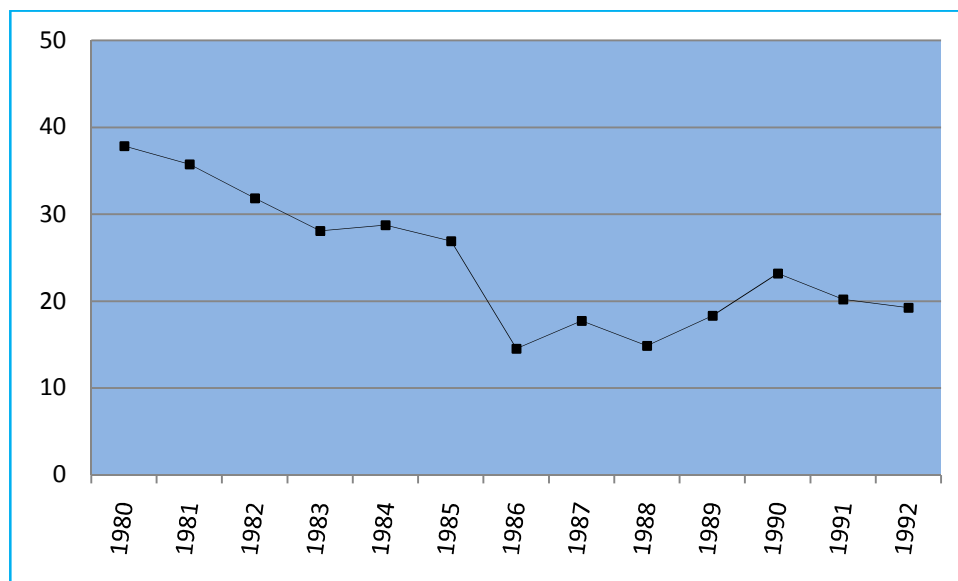
¹⁰² Moisseron et al (sd), *Dette et pauvreté*, p. 165.

¹⁰³ J-C Shanda Tonme, *Réflexion sur les crises de la société camerounaise*, Paris, Harmattan, 2009, p.45

¹⁰⁴ AMINEPAT 4C13, République du Cameroun, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Commission nationale de planification n° 17 " *Croissance et financement*", p. 46.

¹⁰⁵ J. Maurice, "Prix du pétrole : quelles perspectives à court terme et à moyen terme", in J. Maurice, *Prix du pétrole*, La documentation française, Paris, 2001, p. 11.

Graphique 1 : L'évolution du baril du pétrole en dollar US de 1980 à 1992



Source : Construction de l'auteur à partir de la Base des données de prix du baril de pétrole à New York en ligne.

Cette chute drastique du prix du baril est due non seulement à la découverte de nouvelles sources d'approvisionnement en énergie dans les pays industrialisés, qui induit le recul de la demande, mais également à son non convertibilité suite à la demande en octobre 1978 du président Nixon de suspendre la convertibilité du dollar en or¹⁰⁶. Ce non convertibilité fait perdre à la monnaie américaine en 1985 "plus de deux cinquième de sa valeur"¹⁰⁷, et par ricochet, fait entrer le Cameroun dans un cycle de récession et d'appauvrissement dont les proportions s'amplifient en raison de la fragilité structurelle et conjoncturelle de l'économie camerounaise.

"L'économie camerounaise étant assise sur une base de production instable, extravertie et très vulnérable aux fluctuations conjoncturelles dues en partie à la volatilité des cours principaux des produits d'exportations"¹⁰⁸. L'État doit garantir et assurer la stabilité de la monnaie pour éviter que tout choc externe puisse bouleverser les bases de l'économie. Car "La moindre variation

¹⁰⁶ Maurice, "Prix du pétrole, p. 11.

¹⁰⁷Zartman, *Le Tiers- Monde*, p. 352.

¹⁰⁸ Mama, *L'économie camerounaise*, p.16.

immédiate se répercute sur l'économie camerounaise par l'intermédiaire des fluctuations des prix mondiaux sur les produit exportable de notre pays"¹⁰⁹. La réduction des cours engendre la réduction des recettes publiques et des gaps à couvrir car,

à cause de la baisse du prix de l'or noir et de la chute de dollar, ses recettes qui étaient en 1985 de l'ordre de 430 milliards de francs CFA, ont connu en 1986 une diminution d'environ 60%. Cette baisse en valeur se serait accompagnée d'une réduction de la production, qui est passée de 9,2 millions de tonnes en 1985 à un peu plus de 8 millions en 1986. Le Cameroun aurait donc enregistré un manque à gagner de plus de 200 milliards de F CFA¹¹⁰.

Des déficits importants se sont créés du fait de la difficulté de réduire brutalement les dépenses, ce qui conduit le pays à chercher à l'extérieur un financement pour combler le gap. Ainsi, dès 1987, l'État du Cameroun est touché par la crise économique dont le recours aux capitaux étrangers s'annonce comme une solution incontournable pour l'économie en faillite. Pendant ce temps en Occident, "les liquidités surabondent et l'accélération de l'industrialisation crée un climat à l'endettement"¹¹¹. À l'aune de la récession, le Cameroun accourt vers les institutions financières en signant un accord de *Stand by* avec le FMI en 1988, pour le financement des projets de développement et le maintien de la stabilité économique et financière. Au lieu d'investir les petrodollars dans les pays pauvres, les pays exportateurs du pétrole les placent dans les banques commerciales des pays développés, disposant ainsi de dépôts considérables en dollar dans les banques américaines.

En plus, le cours du baril va s'effriter pour s'effondrer au cours de l'année 1986: de 26 dollar le baril en 1985, le prix passe à 17,5 dollar le baril. Tout en provoquant la perte de la souveraineté de l'État, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, le désengagement de l'État du secteur de production. Cette inflation perturbe le processus de base par lequel les prix relatifs guident les

¹⁰⁹ D. Kom, *Le Cameroun : essai d'analyse économique et politique*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp.208-209.

¹¹⁰ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 36.

¹¹¹ Zartman, *Le Tiers Monde*, p. 359.

ressources des utilisations les moins rentables vers les utilisations les plus rentables. Et les Européens vont donc chercher à les valoriser en proposant des crédits aux taux d'intérêt trop bas et flatteurs aux pays pauvres, ces derniers ayant mis en place des projets de développement sans toutefois avoir des capitaux suffisants pour les mener à terme. En outre, "les États voulaient profiter du taux d'intérêt à l'époque très attractifs: l'inflation abaissant les intérêts réels à des taux très faibles, voir négatif, il pouvait être de bon calcul d'emprunter pour financer un développement qui lui-même créeraient une richesse permettant de rembourser"¹¹². A ce terrible choc, se mêlent les termes de l'échange par la chute des prix d'exportation.

2. La détérioration des termes de l'échange

Les termes de l'échange sont définis comme un indicateur qui compare les prix des produits exportés aux prix des produits importés. Lorsque les prix des produits exportés diminuent alors que ceux des produits importés augmentent durant une même période, le solde commercial va diminuer, il y a une dégradation des termes de l'échange.

Elle se manifeste en Afrique à la fin des années 1970 par la baisse des prix des produits de base d'exportation par rapport aux prix des produits d'importation (produits manufacturés). Elle s'est aggravée au milieu des années 1980 par la volatilité des prix réels à l'exportation des produits de base entraînant les États africains dans un étau. L'Afrique se trouve prise dans un cercle "vicieux": les problèmes commerciaux des pays africains sont directement liés au niveau de leur endettement du fait que la diminution des recettes

¹¹² B. Bret, *Le Tiers-Monde: croissance-développement-inégalité*, Paris, éd. Marketing, 1995, p. 165.

d'exportation induite par la baisse des prix des produits de base fait obstacle à leur capacité d'exécuter leur obligation au titre du service de la dette¹¹³.

Cette spécialisation s'est accentuée dans les PVD dans le secteur agricole pendant la période coloniale sous la force des puissances du Nord. Ce sont ces produits d'exportation qui constituent la base de l'économie camerounaise. Cette dernière produit en général, ce qu'elle ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas. Or, les puissances coloniales, soucieuses de développer les exportations de leurs possessions africaines n'avaient pas porté un intérêt exceptionnel au développement des productions alimentaires¹¹⁴.

Pourtant ces produits de base voient leurs cours baisser d'année en année suite aux nouvelles sources d'énergie et aux nouveaux fournisseurs sur le marché international, aux produits de substitutions à l'exemple du nucléaire dont le développement "contribue à faire baisser le prix de l'or noir"¹¹⁵ et enfin aux politiques commerciales restrictives. Alors que, ceux des produits manufacturés importés, augmentent sans cesse étant donné que leurs prix sont fixés par les pays du Nord. En 1986 par exemple, la baisse conjuguée des cours du pétrole et du dollar a fait perdre plus de 60 % des recettes pétrolières au Cameroun; les ressources financières provenant du cacao ont diminué de 30% entre janvier et décembre 1986. Il en est de même du coton et du caoutchouc¹¹⁶.

Comme l'avait noté Raúl Prebisch, les pays sous-développés subiraient une détérioration séculaire de leurs termes de l'échange¹¹⁷. Ces termes de l'échange "constituent une diminution du niveau de vie"¹¹⁸ de l'État et des citoyens.

¹¹³H. R. Diaz B., "L'Afrique prise dans la tenaille du sous-développement et de la dette odieuse", CADTM, 20 décembre 2004. <http://cadtm.org/L-Afrique-prise-dans-la-tenaille>.

¹¹⁴ Giri, *l'Afrique en panne*, p. 140.

¹¹⁵ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 32.

¹¹⁶ Secrétariat politique du RDPC, exposé sur la crise de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'économie camerounaise, Ronootypé, 1987 p. 12, cité par J. Ngandjeu, *Le Cameroun et la crise*, p. 29.

¹¹⁷ X. Greffe et al., *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, tome 1, 1990, p. 165.

¹¹⁸J.M. Gankou, *L'investissements dans les pays en développement: le cas de Cameroun*, Paris, Economica, 1985, p. 3.

Cette déréglementation des prix imposée avec abus au pays du Sud n'a contribué qu'à les appauvrir, elle sert à " détruire la production agricole de ces pays et à appauvrir le paysannat et écraser, par la force si nécessaire des modèles alternatifs de développement"¹¹⁹.

Lorsque survient la crise en 1985-1986 avec la chute des cours des principaux produits de rente associée à la baisse du dollar et l'épuisement progressif des ressources pétrolières, l'économie camerounaise est confrontée à une fragilité structurelle. Elle subit les chocs des termes de l'échange qui chute de 40%¹²⁰ deux années de suite 1985/1986 et 1986/1987. Cette baisse déclenche une dégradation rapide des déséquilibres internes et externes, un manque à gagner s'élevant à des milliards que le Président Paul Biya mentionne dans une interview accordée à la CRTV le 19 février 1987 en ces termes : "pour revenir à l'économie du Cameroun, cette baisse des cours et toutes les perturbations entraînées par la conjoncture économique ont fait perdre à notre pays, à tout le moins 200 milliards de FCFA"¹²¹. Ce gap financier doit être remblayé par des crédits.

Ainsi donc, les termes de l'échange ressemblent à la situation que créerait une pompe géante aspirant les liquidités du pays pour les réinjecter dans les centres financiers de Paris, New York, Londres¹²². Ces derniers à leur tour, après avoir dévalisé une ponction importante des richesses des PVD, replace ces capitaux qu'ils se sont appropriés, et dont les pays pauvres auraient pu investir dans leur pays sous forme de prêts en direction des PVD, pour les aider à asseoir leurs projets de développement. Pour compenser la chute drastique des recettes d'exportation et colmater les faiblesses de la mauvaise gestion des ressources

¹¹⁹H. R. Diaz B., "Dette et développement", CADTM, mai 2004, consulté le 16 Mars 2014. <http://cadtm.org/Dette-et-developpement>.

¹²⁰J. J. Aërts et al., *L'économie camerounaise: un espoir évanoui*, Paris, Khathala, 2000, p. 8.

¹²¹ P. Biya, *Anthologie des discours et interviews du président de la république du Cameroun: 1982-2002*, vol. 2 (1987-1992), Yaoundé, SOPECAM, 2002, p.460.

¹²² Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 30.

nationales¹²³, la sollicitation de l'aide est capitale pour le maintien de la stabilité social et économique de l'État.

En plus, dans ses travaux en 1950, l'économiste argentin R. Prebisch prédisait déjà que "les termes de l'échange entre pays riches et pays pauvres tendraient à se détériorer en défaveur de ces derniers". Selon lui, ils les maintiendraient dans une dépendance vis-à-vis des technologies, des capitaux, des biens d'équipement en provenance du monde développé pour leur industrialisation. Cette dépendance, est rendue possible à cause de la devise étrangère qui était la seule monnaie d'échange car, "aucune des monnaies du Tiers-Monde n'est acceptée comme intermédiaire de transactions internationales"¹²⁴.

La détérioration des termes de l'échange couplée avec la hausse du taux d'intérêt a contraint les pays africains à s'endetter davantage pour équilibrer les importations et les exportations. "La fermeture brutale de l'office nationale de commercialisation des produits de base (ONCPB) qui régulaient la vente"¹²⁵ a ébranlé et détruit toute la base agricole des produits de rente. L'inflation ruine alors la croissance en perturbant le processus de base. Le long processus de dégradation des termes des échanges commerciaux a fortement appauvri le Tiers-Monde y compris le Cameroun et a creusé les écarts entre les pays riches et les pays les plus pauvres. Bien plus, Les calculs des Nations Unies et de la Banque Mondiale montre que, depuis le début des années 1950, l'évolution des termes de l'échange a été de plus en plus préjudiciable aux pays producteurs de produits primaires, le pétrole mise à part¹²⁶. Cette thèse est soutenue par Bernard

¹²³R. Nyom, *La crise économique du Cameroun: essai d'analyse socio-politique*, Atlantic, 2003, p. 72.

¹²⁴Zartman, *Le Tiers-Monde*, p. 105.

¹²⁵C.P. Mila Assouté, *Le Cameroun change: conversation autour de la nouvelle vision d'une société moderne*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 10.

¹²⁶P. Bairoch, "Avons-nous appauvri le tiers-monde"? in J.-C. Ruano-Borbalan, *L'histoire aujourd'hui*, Paris, éd. Sciences humaines, PUF, 1999, p. 103.

Bret qui souligne qu'"aucune économie exportatrice n'est à l'abri d'une chute des cours qui réduit ses entrées de devises et dont la solvabilité"¹²⁷.

Ces facteurs causent des déficits budgétaires avec des recettes publiques souvent inférieurs aux dépenses et des déficits commerciaux qui poussent les États à se tourner vers l'extérieur. Toutefois, les théoriciens contemporains de l'économie de développement s'affrontent sur le recours à ces capitaux étrangers même si la conjoncture économique internationale et nationale l'impose comme une nécessité. Il faut donc "s'endetter intelligemment et bien utiliser les produits de la dette en investissant dans les secteurs porteurs de croissance"¹²⁸.

¹²⁷Bret, *Le Tiers-Monde: croissance*, p. 168.

¹²⁸ Entretien avec Touna Mama , Conseiller n°1 à la primature, Yaoundé, le 06 Août 2014.

CHAPITRE II : UNE POLITIQUE PRUDENTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR BASÉE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE 1960 À 1982

Les trois décennies qui suivent les années 1950 sont marquées par le besoin d'émancipation des pays sous développés, notamment ceux accédant nouvellement à l'indépendance. Cette situation favorisa l'essor de l'endettement des pays du Tiers-Monde afin de créer un contexte favorable à leur développement économique. C'est-ainsi que, selon la banque mondiale, entre 1971 et 1981, on note une accélération modérée de la dette extérieure camerounaise comparativement aux autres pays du même niveau de développement, qui "se sont endettés à des niveaux de plus en plus insupportable"¹²⁹. Ceci s'explique par la prudence de la politique économique du Cameroun à faire de l'endettement extérieur, un élément d'appoint du financement de son développement. Qu'est ce qui explique cette prudence ? On étudie de ce fait la stratégie adoptée qui a fait du Cameroun de l'indépendance jusqu'au début des années 1980, un pays peu endetté.

I. LES FORMES D'ENDETTEMENT PRIVILÉGIÉES : UN ENDETTEMENT À CARACTÈRE PUBLIC

L'emprunt extérieur a constitué depuis l'accession à l'indépendance une ressource budgétaire importante. Les besoins cruciaux de développement et la faiblesse du capital privé local ont poussé l'État à recourir à un endettement [...] auprès des bailleurs de fonds internationaux¹³⁰. La dette publique relève donc de

¹²⁹ Entretien avec Touna Mama, Conseiller n°1 à la primature, Yaoundé, le 06 Août 2014.

¹³⁰ R. Atanga Fongue, *Contrôle fiscale et protection du contribuable dans un contexte d'ajustement structurel : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 39.

toute stratégie de développement national de chaque pays. Pour Pierre Lalumière et Bernard Castagnède, l'une des conditions pour laquelle les pays prennent l'aide extérieure réside dans la lutte contre le sous-développement¹³¹.

A. Les caractéristiques de l'emprunt

La capacité du pays à conserver sa crédibilité à l'égard des créanciers et d'assurer le remboursement de la dette dépend de la qualité de l'emprunt. Une dette contractée aux conditions favorables est beaucoup plus susceptible d'être remboursée qu'une dette acquise aux conditions du marché.

1. L'aide publique au développement

Selon Richard Eba Ebe¹³², "l'aide publique au développement est la stratégie d'endettement adoptée par l'État du Cameroun dès son accession à l'indépendance" en plus du financement interne. L'aide publique au développement (APD) recouvre "l'ensemble des moyens financiers mis à la disposition des États du Tiers-Monde par les pays développés, les organisations internationales et les organismes privés"¹³³. Il s'agit d'un endettement dont l'élément don qui est d'au moins 35%¹³⁴ et non remboursable. Elle se caractérise par les prêts concessionnels aux conditions favorables que Georges Mbanga qualifie de très favorables dans sa thèse de doctorat, les dons et l'assistance technique. Cette dernière est très souvent liée à l'octroi d'un financement concessionnel ou non. La particularité de ce type de prêt réside dans un endettement à faible risque. C'est pourquoi,

¹³¹ P. Lalumière et B. Castagnède, *Encyclopédie juridique de l'Afrique : système budgétaires, financiers, fiscaux et douaniers*, Les Nouvelles Éditions Africaines, Abidjan-Dakar-Lomé, 1982, p. 67.

¹³² Entretien avec Eba Ebe Richard, Enseignant économiste à l'Université de Yaoundé II, le 20 octobre 2015.

¹³³ B. De la Chapelle Bizot, *La dette des pays en développement (1982-2000)*, Paris, La documentation française, 2001, p. 124.

¹³⁴ Le niveau de concessionnalité des emprunts dépend des pays. Le niveau 35% a été élaboré pour le Cameroun.

de l'indépendance en 1960 à 1982 en effet, il est historiquement connu que la politique prudente du Président Ahidjo a fait du Cameroun un pays très peu endetté. Ceci en dépit de la course effrénée à l'emprunt entamée dans les années 1970 (véritable début de l'endettement des pays en développement) par nombre de pays d'Afrique noire encouragés par les « pétrodollars » et les « eurodollars » qui inondèrent le monde à la suite du choc pétrolier de 1973¹³⁵.

Il fit aussi le choix délibéré de réduire la dette extérieure et celui de maintenir une partie importante des recettes pétrolières dans des comptes à l'extérieur, interdisant ainsi d'ouvrir des perspectives d'accroissement des dépenses courantes ou d'investir dans les équipements¹³⁶. Les dépenses ont pu certainement s'accroître après 1982 sans déséquilibrer les comptes de l'État. L'APD est beaucoup plus pratiquée par des créanciers bilatéraux. En ce qui concerne l'aide publique française par exemple et au regard de sa position sur la scène politique et économique camerounaise, elle occupe la première place et a même accru son stock pendant les premières années de l'ajustement structurel. Cette politique d'APD, a fait du Cameroun entre 1975 et 1986, un pays avec un taux de croissance moyen du stock de la dette publique d'environ 29% par an. Néanmoins l'impact du fardeau de la dette était mitigé par de meilleurs taux de croissance du PIB (8% par an) et des exportations (15% par an)¹³⁷ vu que les emprunts bancaires ont pris de l'ampleur au milieu des années 1970.

2. Les emprunts bancaires

Une décennie après l'indépendance, plus particulièrement dès 1973, le Président Ahmadou Ahidjo adopte une politique appelée la "révolution verte" dans le but d'une industrialisation accélérée afin de substituer à l'agriculture traditionnelle de grands projets industriels. Ces grands projets d'investissement

¹³⁵ R. Ebale, "La seconde vie de l'endettement du Cameroun : entre amnésie historique et hypothèque consommée de l'avenir", in *Le Quotidien de l'économie*, n° 283 du vendredi 08 mars 2013, p. 8.

¹³⁶ J. Herrera, *La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre : faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ?*, ORSTOM, 1993, p. 48.

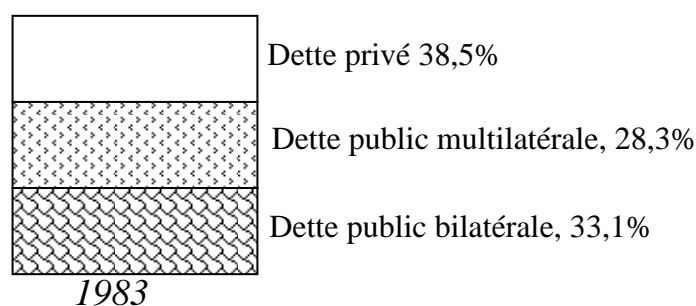
¹³⁷ T. U. Kame Ba Billa, "Dettes publiques et investissement privé : effet d'éviction versus effet de levier", université de Yaoundé, Mémoire de DEA en économie et finance, 1995, pp. 74 et 75.

pour la plupart ont bénéficié de l'aide de "la mère patrie" comme on appelait affectueusement la puissance colonisatrice qu'est la France. Le Cameroun contracte des emprunts auprès des bourses françaises telles que la CCCE et la Banque Européenne d'Investissement ; la Banque de l'Arabie Saoudite et la Banque du Koweït. Il recourt aussi aux agents privés dont l'action est considérée comme capital, dynamique pour le développement. De ce fait,

la plupart de la dette du Cameroun [...] était d'origine privé et à court terme car les investissements furent supportés aux trois quart par des crédits à court terme provenant de la Chase Manhattan, la Banque Nationale de Paris et la Caisse Centrale de coopération économique¹³⁸,

On note que, "l'importance des crédits d'origine privé correspond sans doute à une phase de développement économique du Cameroun"¹³⁹. Et en dépit de sa montée en puissance au cours de ces années, l'endettement privé ne représentait que 38,5% de la dette extérieure contre 61,4% de la dette publique extérieure camerounaise en 1983 comme nous le présente cette figure.

Figure 2 : Configuration de la dette du Cameroun en 1983



Source: AMINEPAT

Malgré le fait que les prêts d'origine privé sont consentis aux conditions du marché et "coûtent chères au pays emprunteur"¹⁴⁰, et que, d'après certains experts, les agents du gouvernement n'avaient pas menée des études relatives aux instruments d'endettement lors de la planification qui aurait eu pour conséquence le grossissement de la dette camerounaise dès 1973, cette dette est

¹³⁸ J.C. William, "Cameroun: Les avatars d'un libéralisme planifié", *Politique africaine* n°18, Juin 1985, p. 12.

¹³⁹ AMINEPAT 5C2, Note sur la dette extérieure du Cameroun, septembre 1984, p. 32.

¹⁴⁰ Ibid.

restée bien modeste. Elle a permis la mise en place d'un environnement économique infrastructurel jusqu'en 1983, période à laquelle "la nouvelle équipe décide de favoriser plutôt les emprunts commerciaux au détriment de l'APD"¹⁴¹, c'est-ainsi que,

l'on ne s'intéressait que de façon sporadique à des instruments de politique économique comme les politiques de prix, de crédit, la masse monétaire, le taux de change, la réglementation des emprunts, la répartition de l'aide, la fiscalité, les dépenses publique autres que l'investissement. L'ensemble de ces instruments qui constituent les leviers de l'économie et permettent de préserver son équilibre ne faisaient l'objet d'analyse et d'intégration systématique¹⁴².

En plus du financement extérieur qui n'était qu'un appoint dans les projets d'investissements, il a prescrit l'option de financement endogène des investissements par la nécessité de faire appel en premier lieu à nos propres fonds et ceci se justifie dans le discours qu'il prononce en 1969 en ces termes :

Nous ne pouvons cependant pas compter indéfiniment sur l'épargne extérieure pour le financement de notre développement. Cela ne serait pas réaliste et il y va aussi de notre dignité et même de notre indépendance. A la longue d'ailleurs, l'aide extérieure s'avère inopérante si elle ne s'appuie sur un sérieux effort intérieur¹⁴³

Ainsi, on peut comprendre les motivations de cette politique prudente de la dette extérieure de l'État qui n'a représenté que 8,5% au IIIème plan, 20,4 % au IVème plan et 14,4% au Vème plan¹⁴⁴ dans le financement des investissements de ces plans. Cette rigueur tenait d'ailleurs compte de l'impact de nouveaux emprunts pour le service de la dette et comme le souligne Touna Mama, "dans tous les cas, le pays semble de moins en moins dépendre de l'étranger pour le financement de son développement"¹⁴⁵, développement autocentré prôné par le discours officiel¹⁴⁶. Il sera taxé quelques années après

¹⁴¹ Entretien avec Ousman David, ancien cadre retraité des impôts, Yaoundé, le 16 février 2016.

¹⁴² P. Bebe Manga Bel, Communication au séminaire sur la planification économique en période d'ajustement structurel, Yaoundé, Palais de Congrès (6-9 mai 1992), p. 3.

¹⁴³ Agence Camerounaise de Presse (ACAP), numéro spécial du 12 mars 1969, Yaoundé, p. 44.

¹⁴⁴ Mama, *L'économie camerounaise*, p. 217.

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ P. Dessouane et P. Verre, "Cameroun : du développement auto-centré au national libéralisme", *Politique Africaine* n°22, Juin 1986, p. 115.

par la population de « développement auto-ventré »¹⁴⁷ signe d'un enrichissement illicite de la classe bourgeoise au détriment de la classe des pauvres et des paysans surtout lorsque survient la crise économique. Après avoir souligné les éléments expliquant la prudence de l'endettement des années 1960 à 1980, nous allons maintenant nous intéresser aux composantes de cette dette.

B. Les composantes de la dette

La politique économique est basée sur les relations extérieures par la coopération internationale qui donne accès à plusieurs types de prêts. La dette publique extérieure peut être bilatérale, multilatérale, privée et garantie par l'Etat. Une analyse de la structure de l'endettement permet de constater que, la dette camerounaise est constituée pour une large part des créances publiques qui représente en 1980, 65,8%¹⁴⁸ de l'encours total de la dette extérieure.

1. La dette bilatérale

La dette bilatérale est la dette contractée par un État auprès d'un autre État dans des conditions parfois plus difficile que ceux des institutions multilatérales. Elle est qualifiée à cette époque de l'Aide Bilatérale Publique (ABP). Selon les publications de l'OCDE, entre 1961 et 1970, les pays tels que les États-Unis, la France, la Belgique, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et le Royaume – Uni auraient mises à disposition des PVD au compte de l'ABP une somme de 67, 577 milliards de FCFA¹⁴⁹.

Elle représente 33,1% en 1983¹⁵⁰ de la dette totale et témoigne de la prudence de la politique menée par le Président Ahidjo qui tenait compte des

¹⁴⁷ J.-M. Ela, *Quand l'État pénètre en brousse...les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 1990, p. 36.

¹⁴⁸ Lekene Donfack, *Finances publiques*, p. 206.

¹⁴⁹ Njomgang, *L'absorption du capital*, p. 81.

¹⁵⁰ AMINEPAT 5C2, Note sur, p. 32.

taux d'escompte des banques centrales des pays dispensateurs¹⁵¹ avant tout engagement financier. Comme on peut le constater, elle va connaître un rebondissement au point d'atteindre 56.2% au 30 juin 1990¹⁵². Ce taux dévoile le choix de l'État du Cameroun de porter son attention sur les prêts d'origine bilatérale. Et Comme le souligne le Président de l'État Paul Biya "Il est certes difficile d'éviter des emprunts auprès des institutions bancaires étrangères comme auprès des gouvernements étrangers "¹⁵³. La particularité de cette dette est la disponibilité des fonds et l'octroie de la somme demandée à la période requise. Les conditions d'emprunts étant beaucoup moins flexible que les emprunts multilatéraux, il était évident de varier le financement de l'économie d'où les prêts auprès des organismes internationaux.

2. La dette multilatérale

Qualifiée d'aide multilatérale publique, elle est contractée auprès des institutions financières internationales aussi bien occidentales qu'africaines. Nous avons parmi ces instances financières la BIRD, l'AID, le FED, les banques africaines de développement telles que la BDEAC, la BAD. Elle est donnée aux conditions plus souples que les deux autres types de dette et à des échéances de remboursement plus longues.

Ainsi, le délai d'amortissement permet au projet qui a été financé, d'arriver à terme et d'avoir des effets d'externalités positifs assurant le remboursement de la dette. Cette catégorie de dette représente 28,3% de la dette extérieure en 1983. Ces institutions financières octroient des prêts dans des domaines bien ciblées du développement d'un pays à l'instar par exemple du secteur rural.

¹⁵¹ AMINEPAT 4C13, République du, p. 15.

¹⁵² World Bank, Trends in developing economics, 1992, p. 88.

¹⁵³ Biya, *Pour le libéralisme*, p. 65.

3. La dette privée

Cette catégorie de dette privée ne devient importante qu'au cours des années 1970, période marquée par l'expansion économique et le libéralisme planifié. L'emprunt s'opère auprès des banques commerciales dont l'un des inconvénients est la volatilité du taux d'intérêt et du taux de change qui évoluent en fonction du marché. Le taux d'intérêt devient en ce moment un couteau à double tranchant : il a la potentialité d'augmenter le bien-être économique et d'être un danger potentiel¹⁵⁴ pour les économies faibles. En 1980, la dette privée représentait 34,2% de l'encours total des créances contre 65,8% représentant la part des créances publiques¹⁵⁵. Mais cette accélération des créances privées s'observe après 1975 parce qu'elle ne représentait que 18,1% en 1975 et atteint 35,6% en 1981¹⁵⁶.

Elle représente aussi la dette des entreprises garantie par l'État. Plusieurs sociétés industrielles camerounaises ont contracté des prêts bancaires pour leur financement sous la garantie de l'État. Parmi celles-ci, nous avons un prêt équivalent à 225 millions de FCFA accordé par la BEI à la société cimentière du Cameroun sous la garantie de l'État en 1972¹⁵⁷, la signature d'un aval par l'État d'un prêt d'environ 1150 millions de FCFA accordé à la SOCAPALM pour l'extension de l'huilerie de Dibombari par la BEI¹⁵⁸, une convention de garantie d'un prêt de 3 millions de dollars EU contracter par l'État pour la SOFIBEL auprès de la Chase Manhattan Bank en 1979¹⁵⁹, et une garantie de prêt de 350

¹⁵⁴ AMINEPAT, 5c2, Afrique endettement 1962-1987, p. 65.

¹⁵⁵ Lekene Donfack, *Finances publiques*, p. 206.

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ ANY J.O 72/603, Décret n° 72/603 du 2 novembre 1972, p. 1752.

¹⁵⁸ ANY, J.O 81/55, Décret n° 81/55 du 9 février 1982 accordant l'aval de l'Etat au prêt, Journal officiel n°3 du 15 février 1982, pp. 331-336.

¹⁵⁹ ANY, J.O 79/142, Décret n° 79/142 du 18 avril 1979 autorisant le ministre des finances à garantir une convention de prêt, Journal officiel n° 9 du 1 mai 1979, p. 532.

millions de FCFA accordé à la SOLADO par la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC)¹⁶⁰.

Tenant compte du risque du taux d'intérêt, de son enjeu dans la qualité ; la sélection et l'exécution des programmes d'investissement et des projets qui doivent impérativement être productif pour amortir le service de la dette, il ne représenta que 38,5% de l'encours de la dette extérieure totale en 1983. Ces différents emprunts sont octroyés par des agents économiques que nous élucidons à présent.

C. Les différents créanciers

Ce recours s'est opéré auprès des créanciers privés et majoritairement auprès des créanciers publics¹⁶¹ dont les conditionnalités sont moins contraignantes en termes du taux d'intérêt et de la durée de remboursement.

1. Les créanciers publics

Sur le plan bilatéral, le Cameroun a établi une coopération avec non seulement les pays occidentaux mais aussi avec les pays africains. Les créanciers bilatéraux sont pour la plupart les pays ayant colonisés le Cameroun, mais aussi d'autres États, puis qu'on note une amélioration de la coopération Sud-Sud dans les années 1970 à travers l'APD. Parmi ces créanciers, la France, est le premier partenaire financier à travers la CCCE qui, entre 1972 et 1974 a respectivement accordé un prêt de 200 milliards FCFA et de 2364 millions FCFA¹⁶² et la Communauté Économique Européenne (CEE). L'Allemagne vient par la suite comme le deuxième donneur à travers la Kreditanstalt für

¹⁶⁰ ANY, J.O 82/50, Décret n° 82/50 de janvier 1982, décidant la signature apposée pour le ministre des finances sur la convention de garantie de prêt, Journal officiel n° 3 du 15 février 1982, p. 329.

¹⁶¹ Banque Mondiale, *World debt tables 1992-93. External finance for developing countries*, Washington, 1992.

¹⁶² G. Ndoh Mbanga, "The external debt situation, p.87.

Wiederaufbau (KFW)¹⁶³, et aussi la Suisse, le Canada et les États Unis. Toutefois, l'Etat du Cameroun ne se limite pas seulement aux créanciers bilatéraux mais, il se dirige aussi vers les partenaires multilatéraux.

2. Les créanciers multilatéraux

Ce sont les institutions financières internationales. Entre 1960 et 1961, le Fond Européen de Développement (FED) vient en tête des bailleurs de fonds avec un prêt de 4 milliards de franc de crédit au profit des projets négociés et dont les conventions ont été signées¹⁶⁴. Depuis son début en 1967 au Cameroun jusqu'à la venue de la crise économique de 1986, la Banque Mondiale est devenue le donneur le plus important sur l'ensemble des emprunteurs multilatéraux. Elle a financé plusieurs projets à travers l'IDA et la BIRD. Jusqu'au 30 juin 1990 la dette multilatérale représente 35,11% de la dette publique. Pendant cette période, l'élément don¹⁶⁵ occupe une place importante dans les prêts accordés par les créanciers publics par rapport aux créances privés. On le lit à travers les illustrations ci-dessous :

Tableau 1 : La part de l'élément don dans les créances en % de 1971 à 1981

Année	1971	1973	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Élément don % (moyenne)	40,1	61,7	42,9	24,3	27,8	24,5	8,9	33,3	25,2
-créances publiques	40,1	62,2	61,3	50,1	38,1	43,8	25,8	43,4	30,2
-créances privées	9,8	10,1	0,9	11,0	7,9	3,2	14,4	27,1	23,2

Sources : World debt table (1981), CAA et Lekene Donfack, *Finances publiques camerounaises*, Paris, Berger-Levrault, coll. Mondes en devenir, 1987, p. 207.

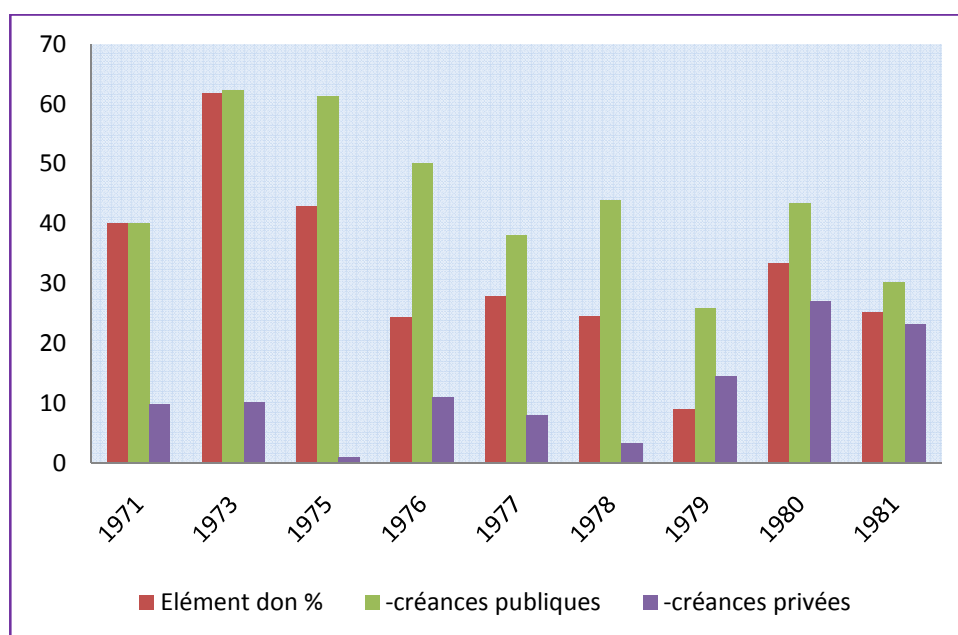
¹⁶³ ANY, J.O 82/156, décret n°82/156 du 5/5/82 autorisant le ministre de l'économie et du plan a signé un accord de prêt

¹⁶⁴ J. Kuete, *Monnaie et finances comme moteur de développement : le cas du Cameroun*, Yaoundé, Clé, 1980, p. 75.

¹⁶⁵ L'élément don est la part de pourcentage qui n'est pas remboursable dans les emprunts.

Dans ce tableaux, on constate que l'élément don occupe une place très importante dans les emprunts publics et étaient très au dessus des créances privés. D'une moyenne de 61,7% en 1973¹⁶⁶, l'essentiel de la dette extérieure camerounaise est constitué des produits non remboursables. L'élément don en 1973 est supérieur à la moyenne et représente 62,2% de la dette contractée en cette année. Il commence à diminuer à partir de 1976 pour atteindre 25,2% en 1981. De 40,1% en 1971 dans les créances publiques, il ne représente que 9,8% dans les créances privées et révèle ainsi l'importance qu'on accordait à l'APD tant sur le plan bilatéral que multilatéral. À la lumière du graphique ci-après, la comparaison de cet élément entre ces différents créanciers se profile.

Graphique 2 : La part de l'élément don dans les créances en % de 1971 à 1981



Source: Construction de l'auteur à partir des données de la world debt tables, 1981 et de Lekene Donfack, *Finances publiques camerounaises*, Paris, Berger-Levrault, coll. Mondes en devenir, 1987, p. 207. Constructions de nous.

¹⁶⁶ Lekene Donfack, *Finances publiques...*, p. 207.

Entre 1971 et 1979, période pendant laquelle les projets industriels ont été mises sur pied pour faire du pays un État industrialisé, la dette publique extérieure est basée sur l'APD et explique le statut du Cameroun, qui était un pays peu endetté au début des années 1980. On constate également que c'est à partir de 1980 que l'élément don dans les créances privées va s'améliorer et connaître un trend de croissance.

3. Les créanciers privés

Dans la dynamique des accords auprès des opérateurs commerciaux, l'emprunt s'est opéré chez des créanciers du club de Paris et du club de Londres. Les engagements les plus importants se sont concentrés sur les banques¹⁶⁷. Toutefois, Leur action est plus empreinte avec le renouveau qui va privilégier les prêts auprès des créances privés.

De cette analyse, découle que l'endettement camerounaise durant ces deux décennies d'après indépendance était des emprunts publics marqués par l'APD. Cette dernière a joué un rôle primordial sur l'évolution de la dette camerounaise.

II. L'EVOLUTION DES INSTRUMENTS D'ENDETTEMENT ET DE LA DETTE EXTERIEURE

Les instruments de l'endettement jouent un rôle sur la hausse de la dette et la qualité de celle-ci a un impact sur les projets et le service de la dette qu'il faut assurer.

¹⁶⁷ Lekene Donfack, *Finances publiques ...*, p. 206.

A. Les conditions d'emprunt

Ce sont des instruments très importants qui méritent une attention particulière avant tout endettement envers un créancier. Ceci permet de comprendre pourquoi l'APD a été plus privilégiée.

1. La durée moyenne des prêts

Comme souligné, il est nécessaire de privilégier des prêts dont la durée permet à l'État débiteur d'investir dans les projets qui l'absorbent de manière efficace et produit par la suite des richesses. Ces richesses permettent par la suite le remboursement des intérêts et du capital. Pour cela, la plupart des économistes s'accordent sur le fait que, tout État débiteur doit opter pour les prêts à longue durée afin d'avoir une bonne marge d'appréciation de l'efficacité de l'endettement et des biens produits par ce dernier. Un regard sur la durée des prêts de l'État du Cameroun et des conditions d'emprunt nous révèle qu'une accumulation des emprunts à échéance courte peut avoir une incidence négative sur l'économie. En effet, "les capitaux courts ne peuvent financer les investissements même productifs dont la rentabilité est souvent lointaine"¹⁶⁸, par rapport à une créance dont les échéances de remboursement sont longues et étalées dans le temps.

D'une durée moyenne de prêts de 35 ans en 1960, elle tombe à 21ans en 1971; 20,4 ans en 1977 et 17,7 ans en 1981¹⁶⁹. Ces durées de remboursement de la dette expliquent aussi l'apport de l'APD dans la politique de l'endettement sous Ahidjo sachant que, "les capitaux courts ne peuvent financer les investissements même productifs dont la rentabilité est souvent lointaine"¹⁷⁰. Ces capitaux provoquent souvent le recours à la contraction de nouveaux

¹⁶⁸ Lekene Donfack, *Finances publiques*, p. 213.

¹⁶⁹ World Bank, *Trends in developing economics*, 1992, p. 133.

¹⁷⁰ Lekene Donfack, *Finances publiques*, p. 213.

emprunts pour éteindre la dette antérieure. Notons que durant cette période, la durée moyenne des prêts privés était d'environ 8 ans.

Tableau 2 : Les conditions d'emprunt pour le Cameroun de 1971 à 1981

Années	1971	1973	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Terme moyens (années)	21,5	24,9	25,3	17,2	17,6	21,4	16,6	24,3	16,4
-créances publiques	25,2	25,1	32,0	23,0	23,0	28,5	21,0	26,9	24,2
-créances privées	7,4	7,0	10,0	9,3	6,9	11,2	10,5	8,3	7,1

Sources: Banque Mondiale, 1991; World Debt Tables 1981.

En outre, on observe que malgré la tendance oscillatoire de la durée des emprunts publics entre 24,3 ans et 16,4 ans de 1971 à 1981, ceux de la dette privée sont restés largement en dessous. On peut appréhender pourquoi le gouvernement avait opté pour la prudence. Toutefois, avec la conjoncture économique observée dès la fin des années 1970, on a noté une nette détérioration se traduisant par une augmentation rapide des taux d'intérêts appliqués aux différents prêts et un raccourcissement régulier des échéances de remboursement¹⁷¹. De 1970 à 1989, ils passent de 4,7 ans en 1970 à 7,4ans en 1989 tandis que les échéances moyennes qui étaient de 29 en 1970 régressaient d'une dizaine d'année en 1989 et ne sont plus que de 17 ans. D'une manière générale, les prêts n'étant plus forcément liés, l'emprunteur est tenu de signer des accords de prêts dont le taux d'intérêts ne doit pas alourdir le service de la dette.

¹⁷¹ Lekene Donfack, *Finances publiques*, p. 206.

2. Le taux d'intérêt moyen des prêts

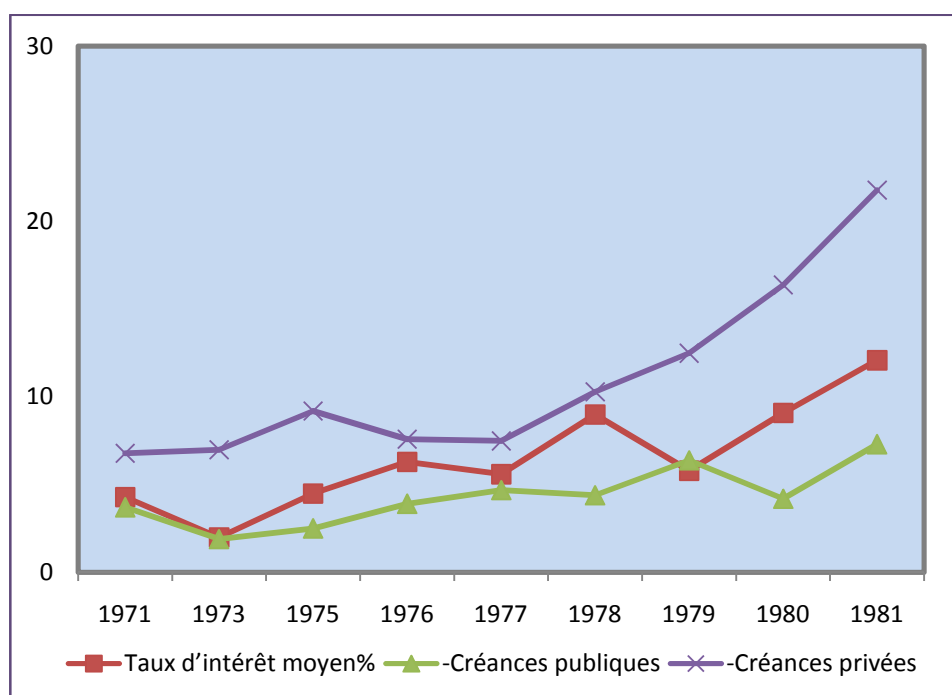
Jusqu'au milieu des années 1970, du fait de la relative stabilité des conditions d'emprunt sur les marchés internationaux, la variabilité des taux d'intérêt avait très peu d'effet sur le service de la dette des PVD. Une part importante de la dette avait été contractée à des taux fixes et à des conditions concessionnelles. Malgré cette stabilité apparemment notoire, notons que le taux de change peut jouer un rôle néfaste dans certains pays débiteurs dans la mesure où ce pays paie plus qu'il ne l'avait prévu.

Une étude de B. Bekolo Ebe fait apparaître que la BIRD ou la BEI peut choisir, "en cas de pénurie de la devise dans laquelle est libellé le contrat de prêts, de notifier au pays débiteur le paiement de l'échéance en demandant le règlement dans une autre monnaie et à sa valeur au jour du paiement"¹⁷². D'où la nécessité de valoriser les prêts aux taux d'intérêts faibles surtout pour des économies comme celle du Cameroun ayant des difficultés structurelles et de "faire attention aux conditions d'emprunts. Car si l'Etat s'endette sans savoir combien il va rembourser, c'est là où il y'a problème"¹⁷³. Le graphique ici-bas présente le taux d'intérêt moyen des prêts contractés par le Cameroun et esquisse la différence entre celui des créanciers publics et privés.

¹⁷² Bekolo Ebe, *Le statut de l'endettement...*, p. 241.

¹⁷³ Entretien avec Dongue Marc, 52 ans, Economiste, Yaoundé, 15 juillet 2015.

Graphique 3 : L'évolution du taux d'intérêt moyen en % de 1971 à 1981



Source: Construction de l'auteur à partir des données de la World debt table, 1981, 1982 et de la CAA.

Ce graphique révèle qu'entre 1971 et 1981, le taux d'intérêt des créances publiques n'a pas très évolué allant de 3,7% à 7,3% avec une chute à 1,9% en 1973 et à 2,5% en 1975¹⁷⁴ avant de connaître une légère reprise dès 1976. Contrairement à cette dernière, les emprunts privés ont connu un grand rebondissement sur la même période avec un taux d'intérêt toujours en croissance allant de 6,8% en 1971 à 21,8% en 1981. Sur la période 1977-1982, On note une augmentation du taux d'intérêt moyen d'emprunts, qui a été multipliés presque par 1,5. Ce mouvement d'accroissement s'est accéléré avec notamment la hausse spectaculaire des taux des États-Unis qui s'est répercutée sur l'ensemble des marchés.

Cette hausse touche les créances tant publiques que privées et met en exergue le caractère public de l'endettement extérieur du Cameroun. Ainsi, les taux d'intérêt ont presque doublé, passant d'une moyenne de 9 % en 1978 à 14,5

¹⁷⁴ World debt table, 1981.

% en 1982¹⁷⁵. C'est alors que la dette des PVD va connaître une croissance rapide dès la fin des années 1970 avec cette volatilité des taux d'intérêt car,

Le renchérissement du loyer de l'argent crée des conditions d'une aggravation accrue du service de la dette conduisant les pays en développement à terme à une situation de surendettement. Ainsi, dans les pays de la zone BEAC, le service de la dette passe de 390,3 milliards en 1985 à 613,4 milliards de francs CFA en 1992, soit un taux de croissance de 57,1%. Au cours de cette même période, le service de la dette du Cameroun augmente de 64,1 millions de dollars à 1070 millions de dollars, soit un taux de croissance de 66,9%¹⁷⁶

Et, le Cameroun en est épargné grâce à la priorité accordée à l'APD et selon certaines sources, "le régime d'Ahidjo a été l'un des rares pays à refuser parfois d'emprunter de l'argent à l'étranger, malgré les conditions exceptionnelles accordées à l'époque"¹⁷⁷. Dès lors, il est recommandé à l'Etat emprunteur une vigilance accrue, notamment au moment de contracter des prêts en devises et dont le taux d'intérêt fluctue. L'attitude contraire pourrait accroître la dette en cas de chocs extérieurs et "rendre la dette publique insoutenable"¹⁷⁸. L'endettement mal structuré qu'il s'agisse des échéances, des taux d'intérêt ou des devises de libellé, a constitué tout dans l'histoire de nombreux pays, un facteur important dans le déclenchement des crises économiques. Il est donc indispensable de bien l'étudier puisqu'il représente un élément essentiel qui a un effet direct sur le service de la dette d'un pays. La non maîtrise de ces taux d'intérêts pendant l'ajustement ont été quelquefois déterminante dans l'augmentation des difficultés financières que le Cameroun a connu.

B. Une évolution légèrement croissante de la dette extérieure

La plupart des économistes s'accorde sur le fait que, le Cameroun était en 1982 un pays faiblement endetté. Un pays, qui ne dépendait pas de l'aide extérieure pour promouvoir le développement afin d'atteindre l'autosuffisance

¹⁷⁵ S Fambon, "Endettement ", p. 7

¹⁷⁶ Ibid., p. 22.

¹⁷⁷ Entretien avec R. Bagnekeng, 62 ans, Retraité de la fonction publique, Douala, le 21 Août 2015.

¹⁷⁸ "Dette du Cameroun : la CAA note une évolution maîtrisée", *Cameroon Tribune*, du 12 janvier 2012 consulté en ligne <https://www.cameroon-tribune.cm/>

alimentaire prôné par le président Ahidjo et les chiffres nous en disent davantage.

1. Le stock de la dette

La dette s'étudie en terme de produit précisait Richard Eba Ebe¹⁷⁹, et doit être assurée par le service de la dette. L'évolution de la dette extérieure du Cameroun s'est faite de manière croissante et se lit à l'aide de ce tableau.

Tableau 3 : l'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 1981 en milliards de FCFA¹⁸⁰

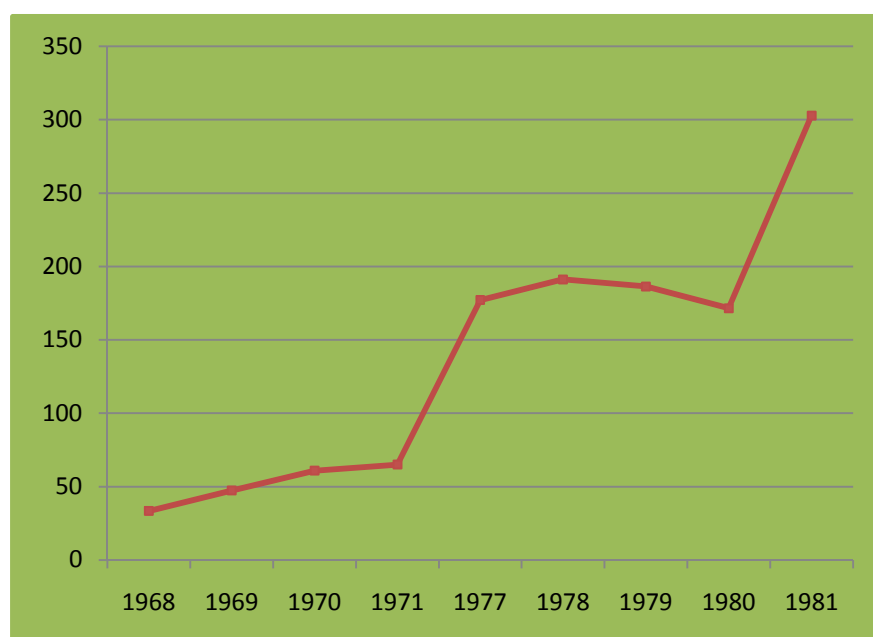
Année	Dette extérieure
1968	33,3
1969	47,2
1970	60,7
1971	65
1977	177
1978	191
1979	186,3
1980	171,4
1981	302,7

Source : rapport annuel de la BIRD : 1968, 1969, 1970 et 1971, de 1977 à 1981 ; Vème plan quinquennal, Tome I, p. 50 ; Claude Njomgang, l'absorption du capital au Cameroun (1965-1980), Paris, Berger-Levrault, 1986, p.163.

¹⁷⁹ Entretien avec R. Eba Ebe, Enseignant économiste à l'Université de Yaoundé II, le 20 octobre 2015.

¹⁸⁰ Le manque des données de 1972 à 1976 dans le tableau s'explique par l'absence des chiffres durant nos recherches.

Graphique 4 : L'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 1981 : situation au 31 décembre 1981 en milliards CFA



Source : Construction de l'auteur à partir des données du rapport annuel de la BIRD : 1968, 1969, 1970 et 1971, de 1977 à 1981 ; Vème plan quinquennal, Tome I, p. 50 ; Claude Njomgang, *l'absorption du capital au Cameroun (1965-1980)*, Paris, Berger-Levrault, 1986, p.163.

Il exprime que le stock de la dette extérieure entre 1971 et 1981 est très modeste et exprime la stratégie que le Président Ahidjo avait utilisée pour bâtir le développement des infrastructures au Cameroun. En vingt années de règne, le stock de la dette est passé de 33,3 milliards de FCFA en 1968 à 302,7 milliards de FCFA en 1981, soit un taux de croissance de 31,7%. Notons que c'est durant ces périodes que l'économie camerounaise a réalisé de forts taux de croissance avec des "taux annuels de croissance moyens élevés : évalués à 8% pour le PIB réel et à 15% pour les exportations"¹⁸¹. Cette croissance modérée comparativement aux autres pays du même niveau de développement, manifeste la volonté du gouvernement de faire de l'endettement extérieur¹⁸² un appoint du financement de son développement. Malheureusement, cette modestie de la dette bien que soutenable jusqu'en 1985 s'estompe pour donner place à une

¹⁸¹ R. Samba et A. Moulemvo : "La dette extérieure, facteur d'aggravation de la crise des pays de la CEMAC. Essai d'analyse des données", in D. Pidika Mukawa, G. Tchouassi, *Afrique Centrale : crises économiques et mécanisme de survie*, Dakar, CODESRIA, 2005, p. 16.

¹⁸² S. Fambon, "Endettement", p. 2.

nouvelle stratégie d'endettement marquée à partir de 1982 par un engagement plus ferme de l'État du Cameroun à recourir aux capitaux des banques privées internationales.

Toutefois, quelque soit la stratégie d'endettement appliquée, le service de la dette doit être assurée.

2. Le service de la dette

C'est un service qui doit être assuré car "emprunter ne fait que reporter les charges sur l'avenir"¹⁸³. Le service de la dette est la somme versée (capital et intérêt) par le Cameroun auprès des créanciers. Il représente la part du budget alloué au remboursement de son service et traduit la charge que l'endettement peut avoir sur le budget de l'État. C'est dire que plus la dette est énorme, plus la part ponctionnée dans le budget pour son remboursement est assez costaud et peut influencer l'investissement du pays qui se trouvera contraint de rembourser la dette au lieu de poursuivre ses projets de développement.

Tableau 4 : L'évolution du service effectif de la dette extérieure de 1971 à 1982 ¹⁸⁴

Année	1971	1977	1980	1981	1982
Service effectif de la dette	12,8	51,8	210	236	88

Source : S. Fambon, Endettement du Cameroun : problèmes et solutions, WIDER, Mai 2002. CAA.

Ce service de la dette dépend du recours à l'endettement du pays et partant, de la politique de gestion de la dette extérieure. Il passe de 12,8 millions de dollar US en 1971 à 88 millions de dollar US en 1988, après une montée à 210 millions de dollar en 1980. Il atteint son apogée en 1981 avec un

¹⁸³ A. Bénassy-Quéré et al. , *Politique économique*, Bruxelles- Paris, 2é édition, De Boeck University, 2009, p. 201.

¹⁸⁴ Les données n'étant assez disponible sur cette période, nous n'avons pas pu avoir les chiffres de manière chronologique concernant la période des deux décennies d'après indépendance sur le service de la dette.

service effectif de 236 millions de dollar US. Cette hausse semble se justifier par l'augmentation du taux d'intérêt observé sur les marchés financiers après les chocs pétroliers des années 1970. En plus, les décaissements annuels sont passés de 30,6 millions de dollars en 1971 à 316,2 millions en 1977, puis de 328 millions en 1980 et ont brutalement décré pour tomber à 2 millions en 1982¹⁸⁵. Quant au service de la dette/exportation, il passe de 3,2 % en 1965¹⁸⁶ à 9,5 % en 1981 pour atteindre 28,2% en 1987¹⁸⁷.

Ces résultats ne font que affirmer que le Cameroun a pratiqué une politique prudente de la dette jusqu'au début des années 1980 u fait de la rigueur dans la prise des emprunts. Cette politique a subi une modification qui a conduit l'endettement du pays vers les PAS.

¹⁸⁵ Fambon, "Endettement ", p. 4.

¹⁸⁶ Rapport annuels de la BIRD de 1971.

¹⁸⁷ Fambon, "Endettement", p. 8.

CHAPITRE III : UNE CROISSANCE RAPIDE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE 1985 À 2005

Après l'accession à la magistrature suprême du Président Paul Biya, il poursuit l'objectif de construire la nation. Il met en place une politique économique appelée le "libéralisme communautaire", pour une économie libérale, profitable à la population. Ces politiques font du Cameroun au début des années 1980, l'un des pays africains les plus prospères au point où le pays est qualifié d'une " oasis de prospérité dans une Afrique malade " ¹⁸⁸ ; avec un taux de croissance réel de 7% entre 1977 et 1986 et un endettement moins élevé ¹⁸⁹. Malheureusement la récession économique qui frappe le monde à cette période atteint le Cameroun. Qu'est ce qui est à l'origine de la montée en puissance de la dette extérieure qui amène le pays à accepter l'aide apportée par le FMI avec l'application des PAS ? Répondre à cette question nous amène à analyser la crise économique de 1985 et la stratégie d'endettement appliquée sous le renouveau.

I. UNE CRISE ÉCONOMIQUE CAMEROUNAISE AUX FACETTES MULTIPLES : FACTEUR D'AGGRAVATION DU VOLUME DE LA DETTE

Elle débute au milieu des années 1985 au Cameroun, et s'accroît l'année suivante. Elle est annoncée par le Président Paul Biya, dans une interview accordée à la CRTV le 19 février 1987, dans laquelle il déclare : la crise économique est là et elle a atteint le Cameroun ¹⁹⁰. Dès cet instant, l'État

¹⁸⁸ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 11.

¹⁸⁹ Aërts et al., *L'économie camerounaise*, p. 31.

¹⁹⁰ Biya, *Anthologie des discours*, p. 459.

cesse d'être considéré comme une «vache à lait»¹⁹¹. Cette crise aux origines multiples, laisse des conséquences désastreuses dont les stigmates sont encore perceptibles plusieurs décennies après.

A. Les causes de la crise économique

Elles sont d'ordre structurel et conjoncturel. L'oscillation du taux de croissance du PIB est "en fait indicatrice d'une économie assise sur une base de production instable, extravertie, et très vulnérable aux fluctuations conjoncturelles dues en partie à la volatilité des cours des principaux produits d'exportation"¹⁹². La substitution des produits d'exportation par les pays exportateurs à d'autres produits sont aussi tributaires de l'entrée du Cameroun en crise.

1. Les causes internes

L'économie camerounaise est caractérisée par un dualisme : un secteur traditionnel dominant et un secteur moderne extraverti. Cette structure économique qui est essentiellement basée sur une extraversion, avec la production des matières premières d'exportation destinée au développement du secteur industriel étranger, l'y prédisposait.

Soucieux de booster l'investissement, des sociétés sont créées dans la volonté de "lutter contre l'extraversion de l'agriculture de rente, la dépendance en intrants importés et la polarisation du Cameroun « utile » sur les régions côtières"¹⁹³. Mais, dans les années 1980, on relève non seulement de piètres performances réalisées par ces entreprises publiques et parapubliques dont " la

¹⁹¹ Présidence de la République, *Crise économique*, p. 11.

¹⁹² Mama, *L'économie camerounaise*, p. 16.

¹⁹³ P. Hugon, "Sortir de la récession", in G. Courades, *Le Cameroun dans l'entre-deux*, Paris, Karthala, 1996, p. 36.

gestion déficitaire oblige à consentir les concours financiers importants sur les ressources publiques"¹⁹⁴. Et aussi une accumulation des déficits des entreprises publiques, car sur les 63 entreprises dans lesquelles la SNI détient une participation, "25 seulement ont connu des résultats nets positifs sur la période, laissant un solde négatif global annuel qui oscille entre 30 milliards et 40 milliards de CFA"¹⁹⁵. Ils engendrent une augmentation du déficit du gouvernement qui s'élève à -6% du PIB en 1990¹⁹⁶.

Ces sociétés industrielles assez diversifiées mais faiblement intégrées, contribuant pour 10 à 12% à la formation du PIB¹⁹⁷, sont jugées peu compétitives, puisqu'elles doivent importer le matériel de productions déficitaires. Au lieu de soutenir l'économie, elles ont fait perdre à l'Etat d'énormes sommes et devinrent des charges. En ce sens que, malgré leurs mauvaises performances, l'État continuait à engouffrer les emprunts dans ces sociétés qui constituaient d'après le président Ahidjo¹⁹⁸ "une véritable hémorragie pour les finances publiques"¹⁹⁹.

L'illustration parfaite est la Société Camerounaise des Engrais (SOCAME) qui a été installée à Bonabéri en 1976, avec un investissement de huit milliards de FCFA dans l'espoir de produire 90 000 tonnes d'engrais divers dès 1978. Elle ne fonctionna que pendant quelques mois. Pourtant, elle était supposée alimenter les marchés togolais et congolais²⁰⁰. La Cellulose du Cameroun (CELLUCAM) quant à elle, est inaugurée en mars 1981 et arrête les activités en 1982 à la suite d'importantes pertes financières de 120 milliards de

¹⁹⁴ J. Pokam Wadja Kamadjou et William D. Sunderlin, "L'impact de la crise économique sur les populations, les migrations et le couvert", *CIFOR*, p. 2.

¹⁹⁵ P. Geschiere, *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, p. 169.

¹⁹⁶ A. Joseph, "Endettement et contre choc pétrolier: le cas du Cameroun", in J. Y. Moisseron et M. Raffinot, *Dette et pauvreté: solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 1999, p. 173.

¹⁹⁷ Geschiere, *Itinéraires d'accumulation ...*, p. 163.

¹⁹⁸ C'était pendant le congrès de l'ANC à Bafoussam en février 1960 que le président Ahidjo déplorait le poids que constituait les sociétés auxquelles l'État participait au capital social et qui étaient agréées au code des investissements et qui n'auraient pas du être créées vus que l'objectif poursuivi n'était atteint.

¹⁹⁹ La documentation africaine, *L'économie camerounaise*, Paris, Ediafric, 1981, p. 165.

²⁰⁰ T. Mama et R. Tsafack-Nanfoso, "L'économie camerounaise : de la crise à la reprise", *Cameroun 2001 : politique, langues, économie et santé*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 137-164.

FCFA auquel on ajoute 139 milliards de FCFA de dettes qu'elle était incapable de payer vis-à-vis de l'extérieur, de l'État, des institutions financières et des fournisseurs locaux²⁰¹.

En plus du secteur industriel, le secteur agricole qui occupe près des ¾ de la population et contribue pour "un peu plus de 50% de la richesse nationale"²⁰² s'effrite avec la plupart des produits qui accusent une tendance à la stagnation "malgré d'importantes mesures d'incitation prises par le gouvernement"²⁰³. De surcroît, les calamités naturelles accentuent la crise car,

Une sécheresse rude sans précédent [...] est à l'origine d'importantes mortalités de bétail par la faim et la soif - une grave et meurtrière épidémie de peste bovine qui embrasa tout le territoire national et se solda par des pertes considérables.-une vague meurtrière porcine africaine qui réduisit de près de 50% le cheptel bovin national.- La péripneumonie contagieuse des petits ruminants²⁰⁴.

A ceci, s'ajoutent les problèmes structurels marqués par la non modernisation de l'agriculture, l'absence d'intégration et de lien entre le secteur agricole et le secteur industriel. Cette absence justifie la non compétitivité de l'économie et l'ouverture accrue du pays extérieur. À ce problème, Philippe Hugon²⁰⁵ ajoute les insuffisances structurelles liées à la redistribution de la rente pétrolière. Ces difficultés masquées par l'exploitation du pétrole à la fin des années 1970, explosent lorsque survient l'instabilité des cours du dollar par rapport au FCFA et la détérioration des termes de l'échange.

2. Les causes externes

On peut s'étonner du fait que la théorie de développement ne retienne en matière d'analyse conjoncturelle que les déséquilibres extérieurs comme principal argument d'une crise dans les économies en développement. Malgré

²⁰¹ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 57.

²⁰² Geschiere, *Itinéraires d'accumulation*, p. 163.

²⁰³ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 50.

²⁰⁴ Ibid., p. 54.

²⁰⁵ P. Hugon cité par T. Mama et R. Tsafack-Nanfosso, "L'économie camerounaise : de la crise à la reprise", pp.137-164.

qu'il fasse l'unanimité auprès des théoriciens, elle peut être remise en cause dans le cas du Cameroun puisque les facteurs structureaux ont bien joué un rôle dans le déclenchement de la crise.

La crise qui éclate au Cameroun est commune à toute l'Afrique. Dans les années 1970, l'Europe connaissant la capacité de l'Afrique à rembourser, a accordé des prêts sous plusieurs formes, des prêts qui dépassaient largement leur capacité d'absorption. Comme pour la majorité des PVD, la dette extérieure de l'Afrique sub-saharienne s'est massivement accumulée dans les années 1970, dans un contexte international favorable à l'endettement. Les banques occidentales disposants d'importantes liquidités (pétrodollars) et,

profitant de la fièvre d'investissement dans laquelle étaient engagés les différents États, les consortiums bancaires internationaux, les fournisseurs et autres organismes de crédit se sont empressés à proposer aux gouvernements des financements de projets grandioses pour lesquels les besoins économiques n'étaient pas évidents. Les projets financés étaient en général publics ou parapublics puisqu'il fallait obtenir la garantie de l'État. Dans certains pays, ces emprunts ont servi à financer le budget général²⁰⁶,

Plus encore, la faiblesse des taux d'intérêt des années 1970 les amenaient à prêter sur les euro-marchés. Mais le retournement de la conjoncture s'est manifesté comme un coup de tonnerre dans la mesure où à partir de 1979, la politique américaine "a eu pour effet d'élever sensiblement les taux d'intérêts (prés de 20% pour les taux courts en 1980-1981)"²⁰⁷.

Elle s'est accompagnée de la détérioration des termes de l'échange qui s'est manifestée par la baisse des prix des produits de base d'exportation par rapport aux prix de produits d'importation qui augmentent sans cesse. En 1986 par exemple, les ressources financières provenant du cacao ont diminué de 30% entre janvier et décembre 1986. Il en est de même du coton et du caoutchouc²⁰⁸. À la compression des exportations des matières premières (-11% pour le café, -

²⁰⁶ Raffinot, *La dette des*, p. 25.

²⁰⁷ Mama (s.d), *La mondialisation*, p. 43.

²⁰⁸ Secrétariat politique du RDPC, exposé sur la crise de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'économie camerounaise, Ronoetypé, 1987, p. 12.

24% pour le cacao)²⁰⁹, se mêle la régression de recettes du cacao et du café de 25%²¹⁰. Cette situation est déplorée par le Président Paul Biya le 30 novembre 1983 lors d'une conférence de presse sur les modifications constitutionnelles qui explique : "il y a l'iniquité des termes de l'échange: alors que les produits manufacturés continuent à progresser dans leur prix, le café, le coton, le cacao, le bois n'ont cessé de stagner, quand leur prix ne régressaient pas"²¹¹.

Cette iniquité est une forme de blocage de l'économie qui n'enregistre plus des recettes excédentaires offrant des possibilités de financement des plans de développement. Ces produits d'exportation subissent donc la dégradation des termes de l'échange de l'ordre de 40%²¹² deux années de suite 1985/1986 et 1986/1987 créant par conséquent une destruction rapide des déséquilibres internes et externes, un écart financier de la balance courante de 252 milliards de FCFA²¹³

En plus, on observe la chute du baril de pétrole au début des années 1980. Le dollar a perdu en 1985 de "plus des deux cinquièmes de sa valeur",²¹⁴ pourtant il est la devise d'échange. Ce mouvement de baisse a surpris par son ampleur les économies africaines dont le pétrole contribuait pour la plus grande part dans le PIB du pays comme c'est ainsi qu'au Cameroun, "de 1977 à 1981, le pétrole est le moteur de la croissance avec le PIB qui croît de 13% par an"²¹⁵. D'ailleurs, la baisse considérable de la production pétrolière qui passe de "9,2 millions de tonnes en 1985 à un peu plus de 8 millions en 1986"²¹⁶, affectent les recettes de l'État et alourdit la dette. En effet,

pour l'année fiscale 1984-1985, avec 722 milliards de FCFA, les recettes pétrolières composent 66% des recettes totales d'exportation. Mais au cours de l'exercice suivant 1985-1986, ces mêmes revenus pétrolières chutent à 419

²⁰⁹En ligne sur le site du Sénat : www.senat.fr/rep/ consulté le 20 Mars 2015.

²¹⁰ Geschiere, *Itinéraires d'accumulation*, p. 170.

²¹¹ Biya, *Anthologie des discours*, p. 655.

²¹² Aërts et al., *L'économie camerounaise*, p. 8.

²¹³ Bouopda Kame, *Cameroun : les crises*, p.106.

²¹⁴ Zartman, *Le Tiers-Monde*, p. 352.

²¹⁵ Moisseron et al (sd), *Dette et pauvreté*, p. 165.

²¹⁶ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 33.

milliards de FCFA et se retrouveront à 233 milliards de FCFA sur la période 1987-1988²¹⁷.

Par conséquent, le potentiel productif par le jeu de l'investissement décroît et entraîne une non accumulation du capital. La baisse conjuguée des cours du pétrole et du dollar a fait perdre plus de 60 % des recettes pétrolières au Cameroun. L'Association internationale de développement (AID), le guichet de la Banque mondiale qui accorde des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt, a sensiblement favorisé cette évolution dans les pays les plus démunis.

B. Les manifestations de la crise économique

Tous les secteurs de l'économie camerounaise sont frappés par la crise qui enregistre entre 1986 et 1988 une diminution du PIB de 9%²¹⁸. Ne pouvant faire une étude exhaustive, nous nous attardons sur deux secteurs touchés par cette crise.

1. Une crise bancaire

La crise qui sévit au Cameroun ne laisse pas en reste le système bancaire. Or le rôle du système financier dans le développement est essentiel (transformation d'actifs liquides en actifs illiquides, mutualisation et transformation des risques individuels, mobilisation de l'épargne et crédit)²¹⁹. Les excédents budgétaires s'accompagnent de la diminution des fonds de l'État placés auprès des systèmes bancaires, l'État puisant de plus en plus sa réserve pour conserver une situation financière saine. Cette crise se caractérise par la fermeture des entreprises publiques, dont l'une des plus importantes est la fermeture brutale de l'office nationale de commerce des produits de base

²¹⁷ Geschiere, *Itinéraires*, p. 170.

²¹⁸ Moisseron et M. Raffinot, *Dettes et pauvreté*, p. 160.

²¹⁹ P. Hugon, *La zone franc à l'heure de l'euro*, Paris, Karthala, 1999, p. 147.

(ONCPB) qui régulaient la vente²²⁰. Pourtant, la prospérité de l'économie camerounaise était en partie due à ce secteur qui contribuait énormément au PIB. Avant la manne pétrolière, elle contribuait pour plus de 70% aux recettes en devise du pays et alimentait pour près de 40% le budget de l'État²²¹.

Comme dans toute économie, le rôle de la banque est primordial car elle sert à accorder des crédits aux populations pour le développement des PME. Mais face à la crise, les banques ont démissionné de leur rôle à cause des difficultés structurelles liées aux crédits irrécouvrables, à la sur bancarisation et à la consolidation des créances par l'État²²². On note par conséquent une rupture entre les banques et les opérateurs économiques.

Et bien plus encore, on assiste au dysfonctionnement du secteur bancaire marqué par la fermeture de toutes les banques de développement spécialisées dans le financement à long terme (BCD, FONADER, FOGAPE) et de plusieurs banques commerciales classiques entre 1986 et 1994²²³. Or le FONADER par exemple est créé en 1973 avec pour but de distribuer des crédits en espèces mais aussi en nature (engrais, outils...) notamment aux agriculteurs regroupés dans des coopératives. On relève aussi un accroissement des impayés des entreprises à participation étatique qui entraîne des pertes et un recouvrement inefficace des recettes fiscales. Celle-ci se justifie par la faillite du système bancaire qui conduit au manque de crédit et à l'effondrement de l'investissement. Elle incite l'État à se tourner vers d'autres sources de financement et par conséquent alourdit la dette extérieure déjà en cessation de paiement dès 1988. À celle-ci s'y rattache une crise budgétaire.

²²⁰ Mila Assouté, *Le Cameroun change : conversation*, p.10.

²²¹ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 50.

²²² Hugon, *La zone franc à*, p. 177.

²²³ Mama, *L'économie camerounaise pour*, p. 169.

2. Un déficit budgétaire sévère

La chute de plus de 65% des termes de l'échange entre l'année fiscale 1985-1986 et 1987-1988 a causé une forte baisse des recettes de l'État, un déficit fiscal et de la balance des paiements courantes représentant respectivement 6% et 7% du PIB. L'une des effets néfastes est la réduction du budget de l'État d'environ 19%, soit 150 milliards de francs CFA²²⁴. Ce fut un événement inédit de l'histoire financière du pays, le temps de l'excédent du compte courant étant révolu. Les déficits se succèdent d'année en année ayant pour effet la réduction du taux d'investissement intérieur²²⁵, qui passe de 26,50% entre 1973 et 1987²²⁶ à 17%²²⁷ en valeur ajoutée en 1991. Quant au budget d'investissements publics, il est passé de 695 milliards de FCFA en 1986-1987 à 283 milliards de FCFA en 1987-1988²²⁸ soit une réduction d'environ 60%.

Devant le déclin des productions pétrolières, le Cameroun s'installe dans une crise économique profonde. Cette baisse des productions font naître un déficit budgétaire important. De 1987 à 1994, le PIB chute continuellement avec un taux de croissance moyen de -4,1% l'an. Sur l'exercice budgétaire 1985-1986, le Cameroun accuse "un besoin de financement extérieur important avec un déficit de sa balance courante de FCFA 252 milliards"²²⁹. Ce déficit engendre une dégradation considérable des finances publiques. En fait, dès

²²⁴ B. Mukoko, "Ajustement autonome au Cameroun : élément de diagnostic d'une crise", *Tiers-Monde*, Tome 29, n°114, 1988.

²²⁵ Selon la littérature scientifique en économie de développement, le seuil du taux d'investissement pour une croissance économique forte et durable est de 25% par an. Tout investissement en dessous de ce seuil critique n'apporte pas une plus value à l'économie, ni un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des ménages

²²⁶ Mama, *L'économie camerounaise pour*, p. 177.

²²⁷ F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, p. 44.

²²⁸ J. Herrera, *La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre: faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ?* ORSTOM, 1993, p. 49.

²²⁹ Bouopda Kame, *Le Cameroun: les crises*, p. 10.

1985, le Cameroun subi une importante perte de recette²³⁰ qui s'explique clairement par la publication de la présidence en ces termes:

En fait, à partir de 1985, le Cameroun a subi une importante perte de recettes à cause de la chute brutale des cours de produits de base et de la dépréciation du dollar américain, monnaie de référence de ces produits vis-à-vis du franc CFA...une baisse considérable des recettes d'exportation de plus de 500 milliards de FCFA par rapport à 1984; une stagnation du PIB, ce qui a conduit à un élargissement du déficit budgétaire qui s'est élevé à 413 milliards de francs en 1986/1987 contre 104 milliards l'année précédente; une baisse des importations de l'ordre de 20% par rapport à 1985²³¹.

Cette baisse drastique des recettes d'exploitation creuse non seulement un écart important qu'il faut combler par l'emprunt mais aussi augmente le poids du service de la dette par rapport aux exportations.

Les finances publiques aussi ne sont pas restées en laisse : "le solde budgétaire s'est considérablement détérioré passant d'un déficit de 15 milliards en 1985/1986 à 464 milliards en 1986/1987"²³² puis à 171 milliards de FCFA en 1987-1988²³³. Face à cette catastrophe, les mesures de restructuration bancaire et financier sont mises en place par l'État camerounais pour rétablir l'équilibre macro-économique. La relance "consiste à remettre sur pied les conditions de marché...à mettre fin aux entraves à la croissance économique en adoptant un arsenal de politique commercial, d'endettement monétaire, social, industriel"²³⁴.

Cette conjoncture économique vient de ce fait compromettre les efforts du gouvernement qui s'était doté des instruments pour soutenir sa politique de développement "équilibrée" dans tous les secteurs d'activité. C'est ainsi que les gouvernements se mettent à vivre à crédit, espérant des jours meilleurs²³⁵ parce qu'on ne peut croître sans investir bien qu'ayant adopté des mesures de restructuration internes de l'économie. Il faut donc investir pour croître et espérer un investissement productif afin de booster l'économie.

²³⁰ Ngandjeu, *Le Cameroun*, p. 11.

²³¹ Présidence de la République, *Crise économique*, pp. 11- 12.

²³² Inack Njoki, "La politique économique ", p. 10.

²³³ Tedga, *Entreprises publiques, État et crise*, p. 234.

²³⁴ Ibid., p. 25.

²³⁵ Giri, *L'Afrique en panne*, p.154.

3. Des solutions pour faire face à la crise économique

Les solutions adoptées pour combattre la crise sont d'ordres internes et externes. Face à la crise qui sévit dans le monde et telle que le Président Paul Biya l'annonce le jeudi 31 décembre 1987: "l'année qui s'achève a été une année difficile pour l'économie mondiale"²³⁶, et explique par la suite que " personne n'a été épargnée par la crise et que chacun doit répondre à sa manière"²³⁷. Devant l'Assemblée Nationale le 20 juin 1987, il annonce la conception d'un plan de rigueur pour combattre la crise. Le gouvernement adopte un plan de stabilisation des finances publiques et de relance économique qui stipule que, notre plan contribue,

à réduire les déséquilibres, à protéger notre tissu économique des atteintes de l'extérieur, à renforcer nos points forts dans la production agricole comme dans la production minière, à continuer à diversifier notre économie pour la rendre moins vulnérable aux chocs extérieurs²³⁸

De manière plus simple, ce plan devait limiter le rythme d'accroissement des dépenses courantes à celui des recettes budgétaires, réduire de trois quarts le ratio du déficit budgétaire par rapport au PIB estimé à 8,7% en 1986-1987 et contrôler le recours à l'endettement afin de réduire la part des recettes budgétaires affectées au service de la dette publique totale à 25% en 1991-1992 contre 31% en 1987-1988²³⁹. Malheureusement ce plan ne parviendra pas à restaurer l'équilibre macro-économique et quelques mois après, la situation critique du pays le conduit vers les PAS.

Face à cette impasse, le Cameroun est placé sous ajustement structurel en 1988²⁴⁰ par l'accord de *Stand-by* de septembre 1988, conformément à l'article IV qui constituent le support juridique de la conditionnalité. Le dit processus

²³⁶ Présidence de la République, *Crise économique*, p. 13.

²³⁷ Ibid.

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Geschiere, *Itinéraires*, p. 170.

²⁴⁰ Ces interventions régies par le consensus de Washington et manifestées à travers les politiques d'ajustement structurel (PAS) visent à réduire le déficit budgétaire de l'État et à limiter ses interventions sur l'économie.

d'endettement était centré sur le remboursement de la dette des institutions financières et le rétablissement de l'équilibre budgétaire. Ces programmes d'ajustement semblent avoir sacrifié l'équilibre du système socio-économique interne des États africains au profit de l'équilibre de leur compte extérieur. La politique économique du Cameroun sous l'égide du Fonds Monétaire International a été marquée par l'adoption des mesures dont le but était le rétablissement des grands équilibres macro-économiques.

Le décaissement de l'argent était assorti de conditionnalité et lorsque cette dernière n'était pas remplie alors il n'y a pas de décaissement quelque soit la raison sociale du projet. C'est le cas par exemple lors du second accord avec le FMI, ou la somme de 6 milliards de la Caisse Économique Européenne (CEE) en direction du Cameroun sont gelés en raison des arriérés avec la BEI²⁴¹ et aussi les 7 milliards (1^{er} travel de 20) attendus du Japon en 1991/1992 dépendent de la conclusion du second accord avec le FMI²⁴². Il est évident qu'en période d'ajustement il n'ya pas d'investissement. Et pourtant, pour maintenir l'équilibre "il faut maintenir les investissements publics même dans une période de crise"²⁴³, car l'investissement étant un mal nécessaire même pour le paiement du service de la dette. Il s'en est suivi la dégradation des tissus économique et social avec :

- la chute des revenus des populations : les salaires des fonctionnaires furent réduits à près de 70%. Ainsi un enseignant qui touchait 200 000 dans les années 80, touchait dorénavant 70 000 F dans les années 1990. Cette baisse drastique entraîna des suicides sans précédents ;

- les dépenses afférentes à l'éducation ont été considérablement contractées, ce qui a entraîné la fermeture de nombreux établissements scolaires et instituts de formations et la suppression des bourses alloués aux étudiants.

²⁴¹ AMINEPAT 5C1 : Cameroun-Économie 1966-1991, SPM/SPSRE (service du plan de stabilisation et de relance économique) n°835/MD/PM/PS, Yaoundé le 03 août 1992, p. 2.

²⁴² Ibid

²⁴³ Montousse, *Théories économiques*, p. 81

C'est ainsi que le système éducatif s'est fortement dégradé avec la culture de la paresse. La société camerounaise plus de 20 ans après, reste encore stagnante. En plus d'avoir appauvri l'économie, les droits d'inscription dans certaines universités africaines ont été multipliés par 05. C'est le cas notamment de l'université de Yaoundé au Cameroun. Les droits d'inscription sont passés de 10 000 FCFA à 50 000 FCFA²⁴⁴ alors que dans le même temps les salaires des fonctionnaires diminuaient d'environ 70%. Ceci a non seulement augmenté le taux de sous-emploi avec le développement prolifique des emplois de sauvetage (Le phénomène des mototaxis, vendeurs à la sauvette, transporteurs clandestins, calls boxeurs) mais aussi, a accentué la corruption au sein de la société et l'incivisme des jeunes²⁴⁵ ;

- la libéralisation du commerce brandit comme instrument de l'ajustement de l'économie camerounaise dans les années 1990 alors que l'économie, toujours en crise ne parvenait pas à produire et à concurrencer les produits d'abord importés. Les marchés intérieurs s'accroissant très lentement. L'un des objectifs bien rural élaboré pour cette libéralisation étant la concurrence sur le marché intérieur et de la compétitivité internationale de l'industrie locale²⁴⁶. Cette libéralisation conduisit l'économie camerounaise à la ruine. Elle a aggravé l'État de pauvreté, le taux s'est accru entre 1984 et 1996 passant de 40 % à 53,3 %²⁴⁷ d'où la mise en place du DSRP.

En plus, la politique du prix des intrants "est de supprimer la subvention pour les engrais dans un délai de 3 ans, de la réduire sur les produits phytosanitaires de 50% dans un délai de 05 ans et de privatiser la distribution de ces intrants "²⁴⁸. En effet, cette mesure d'assainissement et de redressement mise en œuvre dans le cadre des PAS, a conduit l'État à ponctionner le milieu, à

²⁴⁴ Yetna, *Vérités et contre vérités*, p. 40.

²⁴⁵ Mila Assoute, *Le Cameroun change*, p.59.

²⁴⁶ AMINEPAT 4C2, République du Cameroun, Déclaration de stratégie de développement, p. 43.

²⁴⁷ L. Nembot et al. , *Analyse de la croissance pro-pauvre au Cameroun : une double approche monétaire et non monétaire*, rapport final sur une étude proposé par la Banque mondiale et la coopération allemande GTZ, 2009, p. 6.

²⁴⁸ AMINEPAT 4C2, République du Cameroun, p. 35.

abandonner ses fonctions régaliennes et à détruire un secteur agricole qui, quelques années auparavant nourrissait le Cameroun et les pays en crise alimentaire. On note que "c'est sous les pressions répétées de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International que les subventions au secteur agricole ont été renoncé"²⁴⁹. Les pays débiteurs avaient reçu l'injonction d'interrompre les investissements publics dans les secteurs sociaux prioritaires qui présentent pourtant un avantage comparatif évident pour les revenus modestes. Cette interruption a contribué à faire stagner l'offre de l'éducation, des soins de santé, du logement social au moment où la demande se maintenait sur une trajectoire ascendante ;

- la privatisation des sociétés industrielles (HEVECAM, SOCAPALM, eau, électricité). Ces dernières furent vendus aux étrangers à vil prix, parfois de « gré à gré »²⁵⁰. Cependant, un appel d'offre aurait permis de renflouer les caisses de l'État et empêcher que les secteurs de l'économie camerounaise soit entre les mains des étrangers qui n'ont pas les mêmes intérêts que les camerounais. On estime que les sociétés telles que la Socapalm, l'Hévécam ne devaient pas être privatisé vu leurs intérêts économiques pour le développement du pays. Les sociétés rescapées du naufrage de la privatisation sont assailli par l'augmentation de la taxe. Dans le quatrième accord Stand-by de septembre 1995, on assiste à un alourdissement de la pression fiscale : la TVA est passée de 12,5% à 18,5%²⁵¹. Quelle société nationale peut survivre avec ces taxes aussi énormes, or le développement d'une société moderne nécessite l'assainissement de l'environnement économique.

Ceci s'observait de part la conditionnalité et de l'orientation des investissements s'il y en a eu qui prend fin avec l'atteinte du point d'achèvement

²⁴⁹ Giri, *L'Afrique en*, p. 83.

²⁵⁰ Nyom, *La crise économique du*, p. 95.

²⁵¹ Ibid., p. 77.

de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés IPPTE²⁵² en 2006. L'initiative PPTE, souvent présentée comme l'opportunité d'un nouveau départ, est une aubaine pour le Cameroun pour mettre en œuvre une nouvelle politique dans sa quête de l'émergence.

La crise du secteur extérieur s'étant manifestée par une crise fiscale, un défaut de paiement de la dette, "le PAS camerounais dans sa tentative d'assainissement des comptes de l'État, a entraîné le pays dans la spirale de l'endettement externe"²⁵³.

II. UNE PROGRESSION FULGURANTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DU CAMEROUN

L'une conséquence de la crise est l'insolvabilité du Cameroun à l'égard de ces créanciers et l'explosion de la dette extérieure. Notons que la stratégie adoptée en 1960 a été modifiée au milieu des années 1985 favorisant la dette commerciale ou encore les eurocrédits.

A. La stratégie d'endettement et l'évolution du stock de la dette extérieure

Le problème de l'endettement est le niveau supportable qui doit être surveillé, les conditions d'emprunt et l'utilisation, car l'économie doit être capable de générer des ressources pour rembourser si non, elle est exposée à la crise²⁵⁴.

²⁵² L'IPPTE a été initiée en 1996 lors du sommet du G7 de Lyon sur proposition de la France afin de viabiliser la situation de l'endettement des Pays les plus pauvres qui devenait de plus en plus un blocage pour leur croissance.

²⁵³ Herrera, *La nature de la crise financière*, p. 41.

²⁵⁴ Entretien avec M. Dongue, 52 ans, économiste chercheur, Yaoundé, le 15 juillet 2015.

1. La stratégie d'endettement

Le Cameroun a amélioré sa stratégie d'endettement. Il a opté pour plusieurs méthodes de financement pour son économie. Les techniques d'endettement utilisées ont eu un impact sur l'évolution de la dette. Après le pic de croissance de l'économie en 1982 avec un taux de croissance à deux chiffres, suivit d'un endettement à faible taux, les États africains tout comme le Cameroun se lancent dans les emprunts des "pétrodollars" qui abondent sur le marché aux taux d'intérêt flatteurs. On note une croissance des emprunts auprès des créanciers multilatéraux et bilatéraux, tant par l'État que ceux des entreprises garanties par l'État. Le recours de l'État auprès des sources de financement extérieurs, "en l'occurrence aux crédits des banques commerciales, consentis généralement aux conditions du marché"²⁵⁵. Il faut reconnaître qu'au milieu des années 1980,

la structure de la dette s'est profondément modifiée avec la nouvelle équipe du Président Paul Biya, en raison des difficultés de trésorerie face aux besoins grandissants, qui ont astreint l'État à recourir aux sources de financement extérieurs en privilégiant les créanciers privés caractérisés par les taux d'intérêts plus élevés et des maturités courtes. Or l'inconvénient de ces choses est qu'elles n'aboutissent pas toujours à un investissement productif²⁵⁶

C'est ainsi qu'elle a eu un impact direct sur le stock de la dette qui a pris des proportions énormes, absorbant une partie importante des ressources financières censées être destinées pour le développement.

2. Le stock de la dette extérieure

La nouvelle équipe, dans le souci de continuer l'œuvre d'industrialisation du pays et de le développer, a privilégié les emprunts commerciaux qui s'acquièrent plus rapidement que les autres types d'emprunt. Elle s'est lancée

²⁵⁵ S. Fambon, "Endettement ", p. 2.

²⁵⁶ Entretien avec E. Danbé, 55ans, Cadre financier dans une structure bancaire de la place, Yaoundé, Juillet 2015

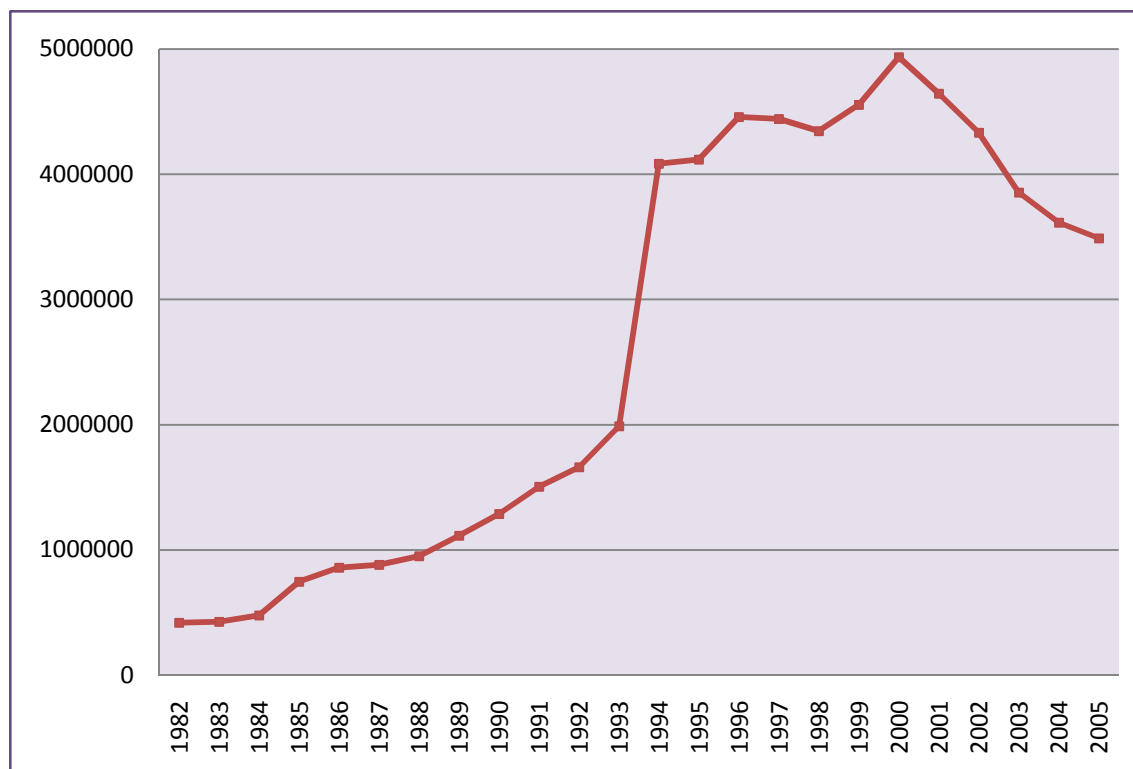
dans les investissements très coûteux et qui ont été peu rentable. Ces investissements ont grossi le volume de la dette. L'évolution de cet endettement se dessine au travers de ce tableau et graphique.

Tableau 5 : L'évolution du stock de la dette extérieure en millions de FCFA de 1982 à 2005

1982	419105
1983	425700
1984	475866
1985	745697
1986	857548
1987	881688
1988	950039
1989	1113718
1990	1287560
1991	1503291
1992	1660246
1993	1987344
1994	4084796
1995	4116233
1996	4456375
1997	4441791
1998	4344037
1999	4553682
2000	4934915
2001	4643649
2002	4332518
2003	3854842
2004	3612383
2005	3489087

Source : CAA, avril 2014, INS.

Graphique 5 : L'évolution du stock de la dette extérieure en millions de FCFA de 1982 à 2005



Source : Construction de l'auteur à partir des données de la CAA, avril 2014 et l'INS.

L'examen de ce graphique révèle que la hausse qui commence dès 1985 atteint son pic en 2000 avec un montant de 4934,915 milliards de FCFA. Elle correspond à la période où l'économie des pays en développement en général et du Cameroun en particulier est affectée par une série de chocs extérieurs défavorables : hausse des taux d'intérêt, baisse de prix et de la demande des produits d'exportations de base, hausse des prix à l'importation, resserrement du crédit extérieur et appréciation du dollar américain²⁵⁷. Le stock de la dette à partir de 1985 s'élevant à 745,69 milliards de FCFA met le Cameroun dans la même configuration de crise de paiement que d'autres pays africains engagés dans les PAS depuis quelques années. À titre d'illustration, dès l'exercice budgétaire 1988/1989, le pays ne parvient même pas à payer les arriérés

²⁵⁷ S. Fambon, "Endettement ", p. 1.

d'intérêt qui s'élèvent à 41,03 milliards de FCFA²⁵⁸ et qui se poursuivent jusqu'à la dévaluation. Il est donc en crise de "cessation de paiement vis-à-vis de ses principaux créanciers"²⁵⁹ avec un taux de progression de la dette d'environ 46 %. À cette même période, l'économie n'enregistre que des taux de croissance du PIB négatifs.

Entre 1993 et 1998, l'encours de la dette extérieure a continué à croître très fortement, passant de 1987 milliards de FCFA en 1993 à 4456 milliards de FCFA en 1996, pour se chiffrer à 4553 milliards de CFA en 1999. Cette croissance est très révélatrice à partir de 1994 suite à la dévaluation du franc CFA de 50% par rapport au franc français. La quasi-totalité des prêts étant libellés en devises, notamment "entre 1986 et 1996, le taux de change effectif réel s'était apprécié de 55% alors que les termes de l'échange avaient chuté de 60%"²⁶⁰.

Cet alourdissement de la dette s'explique également par le fait qu'en période d'ajustement structurel, il n'y a pas eu investissement, dans la mesure où le Cameroun a été contraint de mener une politique budgétaire restrictive qui limite les investissements publics exerçant un effet d'entraînement sur l'investissement privé. "Le Cameroun s'est caractérisé par une diminution constante des investissements dans les secteurs productifs et par une faible capacité d'absorption"²⁶¹. Et plus encore, les études récentes montrent qu'une augmentation supplémentaire de la dette à réduire le montant total des ressources disponibles pour les investissements dans les pays en développement. Au-delà de cet encours de la dette qui démontre la crise d'endettement, les seuils d'endettement étudiés en dessous témoignent de ce surendettement.

²⁵⁸ CAA, La dette extérieure du Cameroun en millions de FCFA de 1982 à 2014, avril 2014.

²⁵⁹ Hugon, *Sortir de*, p. 38.

²⁶⁰ *Ibid.*, p. 37.

²⁶¹ P. H. Dembinski, *L'endettement international*, PUF, QSJ, 1989, p.6.

B. L'évolution des ratios du service de la dette extérieure

Il est important de connaître l'évolution du service effectivement payé sur la dette extérieure avant d'en analyser les ratios. Les ratios de la dette sont les indicateurs économiques quant à l'intensité de la dette sur l'Etat emprunteur²⁶².

1. Le service effectif de la dette extérieure

C'est la totalité de la charge financière que le débiteur doit assumer durant toute la durée de la dette. Il se compose des intérêts et de l'amortissement. Le service effectif de la dette est passé de 31 milliards CFA en 1982-1983 à 66 milliards en 1992-1993 soit une augmentation de 46,96%. Puis de 154 milliards CFA en 1993-1994 à 397 milliards CFA en 1997 soit une hausse d'environ 38,79%. Notons que la crise de la dette éclate donc au Cameroun un an après son entrée au sein du FMI, car c'est l'année où pour la première fois, il a éprouvé de difficultés à assurer le service de sa dette et s'est vu obliger de recourir au Club de Paris. Dès lors, les créanciers se sont vus de moins en moins disposés à consentir de nouveaux prêts au Cameroun d'où les transferts nets négatifs.

Cette croissance vertigineuse du service de la dette est due non seulement à la dévaluation "qui fait croître brusquement le service de la dette publique extérieure exprimée en monnaie locale"²⁶³, mais aussi à l'exécution par le Cameroun à partir de l'année 1997, de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR). Elle soutenue par le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE) et la Banque Africaine de Développement et exprime aussi la volonté du gouvernement de payer ses dettes. Ce paiement massif de la dette a

²⁶² *Pôle dette*, Bulletin d'information, d'étude et de liaison du pôle régional de formation en gestion de la dette en Afrique du centre et de l'Ouest, n° 9, Décembre 2003, p. 28.

²⁶³ M. Raffinot, *La dette des*, p. 80.

constitué l'un des principaux facteurs des transferts négatifs du pays de 1995 à 2000.

Par conséquent, les théories économiques qui prônent que le recours à l'endettement extérieur soutient la croissance, se sont révélées inefficace pour le Cameroun qui n'est pas devenu exportateur de capitaux. Par contre, le remboursement du service de la dette et la réduction des arriérés en 1994-1995 de 308 milliards de FCFA ont absorbé le solde primaire²⁶⁴. En plus, en 1996-1997, ce remboursement a phagocyté 44% du budget de l'État²⁶⁵. Dès lors, on a l'impression que la dette tend à s'autonomiser du système productif et que les emprunts servent à financer la dette. Par conséquent, la dette se nourrit d'elle-même et les politiques d'austérités perdent leur efficacité²⁶⁶.

2. Le service effectif de la dette par rapport aux exportations

Il s'agit des paiements du principal et des intérêts de la dette extérieure à long terme et à court terme rapporté aux exportations des biens et services pour une année donnée²⁶⁷. Il sert à analyser l'endettement, c'est ainsi que " des niveaux trop élevés de ces indicateurs révèlent un risque de défaut de paiement"²⁶⁸. Elle permet également de voir le poids de l'endettement sur l'investissement du pays. Ce ratio permet de déterminer l'importance des recettes d'exportations nécessaires pour assurer le remboursement tant du principal que des intérêts.

Il peut aussi servir à mesurer la viabilité, puis qu'un ratio de la dette aux exportations qui augmente dans la durée, pour un taux d'intérêt donné, implique que la dette totale augmente plus vite que la source essentielle de revenu

²⁶⁴ Hugon, *La zone franc à*, p. 177.

²⁶⁵ Nyom, *La crise économique du*, p. 71.

²⁶⁶ P. Salama, *La dollarisation : Essai sur la monnaie, l'industrialisation et l'endettement des pays sous-développés*, Paris, La Découverte, 1989, p. 29.

²⁶⁷ FMI, *Guide des statistiques de la dette extérieure*, 2008, p. 191.

²⁶⁸ M. Raffinot, *La dette des*, p. 27.

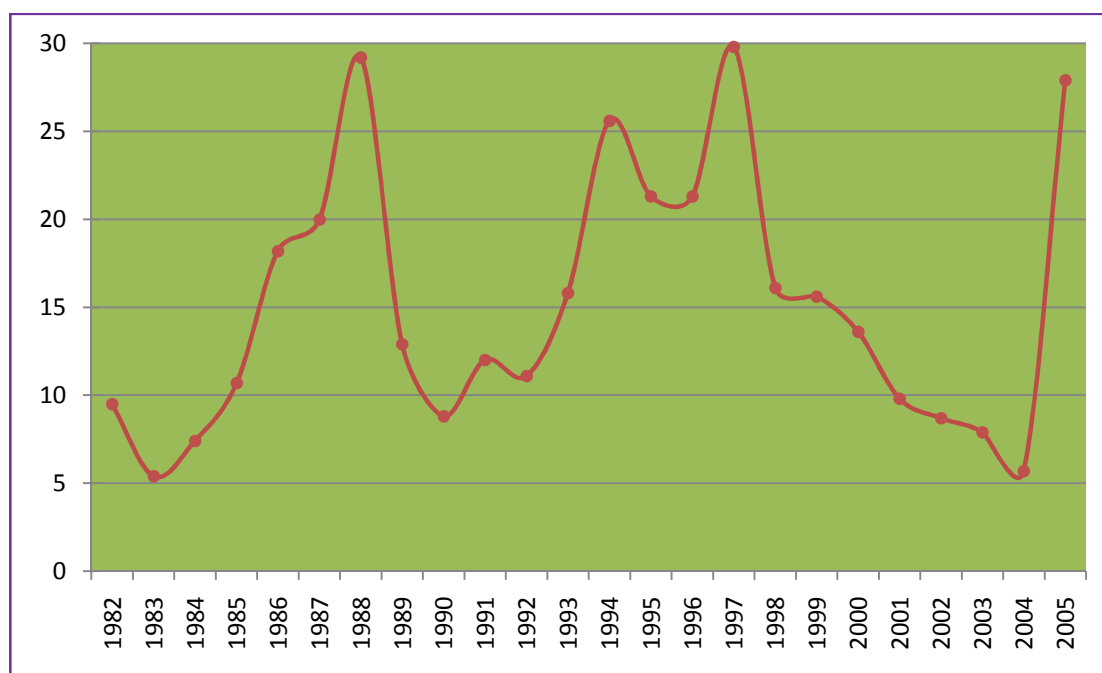
extérieur de l'économie. Ceci donne à penser que le pays pourrait avoir des difficultés à s'acquitter de ses obligations futures au titre de la dette²⁶⁹. Plus ce ratio est élevé, plus l'ajustement est nécessaire pour compenser l'évolution défavorable. Le seuil de 20 % est considéré comme fatidique et traduit une situation potentiellement dangereuse. Le tableau et le graphique suivant nous donne une lecture de son évolution.

Tableau 6 : Le ratio service de la dette extérieure / exportations des biens et services de 1982 à 2005

Année	Service effectif dette extérieure/ exportation %
1982	9,5
1983	5,4
1984	7,4
1985	10,7
1986	18,2
1987	20
1988	29,2
1989	12,9
1990	8,8
1991	12
1992	11,1
1993	15,8
1994	25,6
1995	21,3
1996	21,3
1997	29,8
1998	16,1
1999	15,6
2000	13,6
2001	9,8
2002	8,7
2003	7,9
2004	5,7
2005	27,9

²⁶⁹ FMI, *Guide des statistiques*, p. 189.

Graphique 6: Le ratio service de la dette extérieure / exportations des biens et services de 1982 à 2005



Source : Construction de l'auteur à partir des données de la CAA, avril 2014 .

On note à travers ce graphique que ce ratio est passé de 9,5 % en 1982 à 29,8 % en 1997 avant de retomber à 15,6 % en 1999²⁷⁰. On constate que le seuil critique de 20% a été atteint par le Cameroun en 1987 et indique non seulement la part des recettes d'exportation du pays qui a été absorbée par le service de la dette, mais aussi la vulnérabilité des engagements de l'Etat et le risque auquel le pays s'est exposé face à une baisse inattendue des recettes d'exportation. Entre l'exercice 1985/1986 et 1986/1987, les exportations chutent de 354milliards de FCFA à 303 milliards de FCFA²⁷¹. À ce moment, le pays fut confronté aux difficultés de remboursement de la dette qui aboutirent au rééchelonnement auprès des créanciers avec le club de Paris le 24 mai 1989. Cette structure présente que le remboursement de la dette s'est faite en dent de

²⁷⁰ CAA, La dette extérieure du Cameroun en millions de FCFA de 1982 à 2014, avril 2014.

²⁷¹ Inack Njoki, "La politique économique du Cameroun sous ", p. 11.

scie, et tend à mettre en évidence les pays dont la dette extérieure à court terme est significative²⁷².

Toutefois, Il commence à diminuer avec l'application du programme d'ajustement structurel renforcé adopté en 1997, mais reste toujours un handicap pour l'envolé économique du pays. En 2003 par exemple, 14% des recettes budgétaires demeurent réservées au remboursement de la dette alors que pour le même exercice budgétaire, 13% seulement sont allouées aux projets de développement. Cette situation constitue une contrainte forte pour l'action étatique de création de l'infrastructure publique²⁷³. Pour confirmer ce fardeau que représente cette dette extérieure, l'ancien ministre de l'économie et des finances le reconnaît en ces termes : "c'est véritablement le nœud, le problème essentiel du Cameroun à l'heure actuelle est la trop grande importance du service de la dette, qui représente 33% des recettes budgétaires et 34% des recettes d'exportation"²⁷⁴. En dehors de ce ratio, la dette est aussi appréciée par rapport au produit intérieur brut.

3. Le stock de la dette extérieure par rapport aux PIB

Il s'agit de l'encours de la dette extérieure en fin d'année rapporté aux PIB. Le seuil de soutenabilité est de 40%. On lit fréquemment dans la littérature que l'indicateur le plus utilisé est celui qui mesure l'évolution de la dette en fonction du PIB. Il mesure le niveau d'endettement par rapport à l'activité économique du pays. Cependant, cet indicateur est actuellement considéré comme le plus important pour mesurer le degré d'endettement, en indiquant la capacité de solvabilité du gouvernement²⁷⁵.

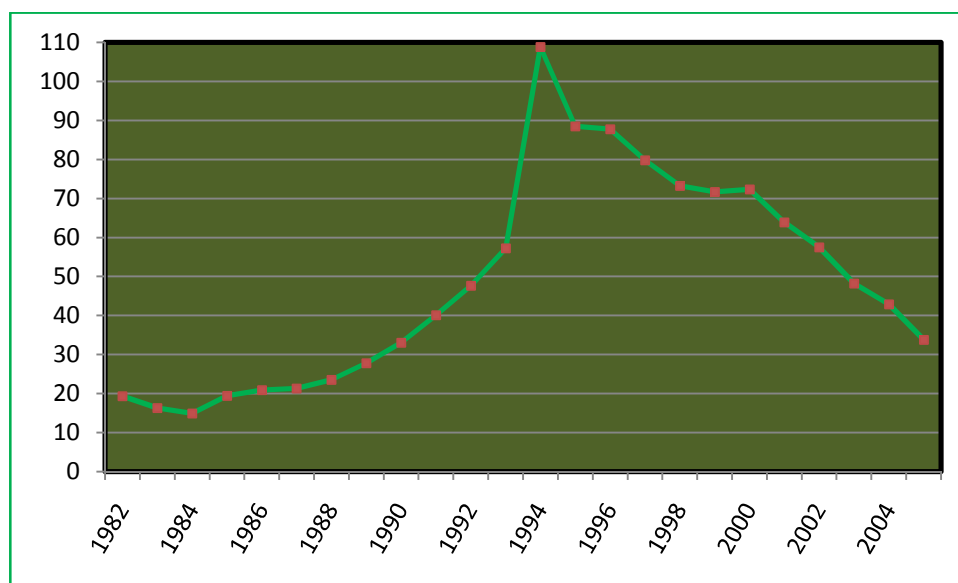
²⁷²FMI, *Guide de*, p. 192.

²⁷³ R. Atanga Fongue, *Contrôle fiscale et protection du contribuable dans un contexte d'ajustement structurel : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.52.

²⁷⁴ *Jeune Afrique Économique*, n°292 du 02 Août 1999.

²⁷⁵ INTOSAI Indicateurs de la dette, Professional Standards committee, 2010, p. 9. <http://www.intosai.org>.

Graphique 7 : Le stock dette extérieure/PIB (%) de 1982 à 2005.



Source : Construction de l'auteur à partir des données de la. CAA : La dette extérieure du Cameroun en millions de FCFA de 1982 à 2014, avril 2014.

De 19,3% en 1982, il atteint la ligne rouge en 1991 avec un taux de 40,1% faisant du Cameroun un État dont la dette n'est plus viable et ayant des difficultés de remboursement. À partir de cette date, il ne cesse de croître pourtant le PIB décroît négativement. En 1994, il atteint son sommet avec un taux de 108,8% du PIB avant de retomber à 63,9% grâce au rachat de la dette extérieure commerciale du Cameroun par le club de Londrès et l'entrée du Cameroun dans l'initiative PPTE.

C. Les solutions adoptées face au surendettement des PVD

Face à l'incapacité des PVD d'assurer le service de leur dette et des arriérés accumulés, les PAS sont imposés et doivent restaurer la solvabilité des finances publiques et rétablir les équilibres macroéconomiques et macro financières. Malheureusement, la situation économique et sociale des PVD continuent à se dégrader avec une dette qui croît à un rythme très rapide et

inquiétante au point où les intérêts de ces dettes ne sont plus honorés. À ce constat amer, "la communauté internationale doit être résolue à relever les défis que posent la dette"²⁷⁶ qualifiée de dette odieuse. Elle décide d'annuler la dette des PVD en passant par des plans et des sommets.

1. Le plan Brady de Juin 1989

Élu Secrétaire d'État au Trésor américain, Nicolas Brady prend une initiative relative à l'endettement des PVD et présente le plan Brady le 10 mars 1989²⁷⁷. Il consiste à la réduction partielle de la dette ou le service de la dette aux menus du rééchelonnement par les banques avec l'appui des organismes financiers multilatéraux et du club de Paris. Mais ce plan ne prenait en compte que la dette commerciale, ce qui "montre qu'il n'a qu'une valeur limitée pour les pays africains dont l'essentiel de la dette est de source publique"²⁷⁸. Appliqué à un certains nombre de pays très endettés (Mexique, Philippines, Pérou, Brésil), il a incontestablement permis d'assainir l'atmosphère. Les préludes à l'allègement substantiel de la dette des PVD étaient posés par le plan Brady en 1989. Ils se sont affinés en 1996 lors du sommet du G7, où les créanciers décident d'annuler la dette des pays débiteurs. Comme on peut le constater,

Au milieu des années 1990, il était devenu manifeste que les mécanismes d'allègement (le plan Brady et les mesures d'option combinant réduction et refinancement de la dette), les nouveaux concours financiers, bref l'ensemble des mesures visant à réduire les besoins d'emprunt n'étaient pas suffisant pour ramener l'endettement à un niveau tolérable²⁷⁹.

Face à ce défi politico-économique qui risquait de traîner l'économie planétaire dans l'impasse, il devint impératif d'annuler la dette des PVD. Et

²⁷⁶ CRDI, *Le prix à payer : un aperçu sur la dette...*, p. 41.

²⁷⁷ V. Destival, "Le Mexique et le plan Brady : le surendettement n'est pas une fatalité", *Revue française d'économie*, Vol 5, n° 4, 1990, pp. 191-201

²⁷⁸ Biao, *Endettement et*, p. 78.

²⁷⁹ Kouko Zoumarou Agbere, *Stratégie d'endettement à court et à moyen terme après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative « pays pauvres très endettés »*, PPTE, Colloque du Comité National de Politique Économique (CNPE), Togo, février 2012, p. 5.

c'est alors qu'en 1996, les institutions de Brettons Wood (FMI, BM) lancent conjointement une initiative PPTE, qui est mise en place en 2001 pour proposer une solution durable aux problèmes d'endettement des pays pauvres.

2. Le sommet de Lyon de 1996

Dès le sommet de Venise de 1987, la communauté internationale prend conscience du poids insupportable de la dette de certains pays du Tiers-Monde. Au sommet de Toronto en juin 1988, "le G7 reconnaît officiellement l'existence du surendettement"²⁸⁰. L'on observe que, depuis les années 1980, le G7 a pris de multiples initiatives d'allègement de dettes²⁸¹ en vue de rendre l'endettement des PVD moins contraignants pour leur développement. Le surendettement étant persistant, l'initiative PPTE a donc consacré une nouvelle phase avec les termes de Lyon en 1996 puis les termes de Cologne en 1999 (IPPTE renforcé). Le programme d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés mis en place en 2001 par le FMI et la Banque mondiale après cinq ans de tergiversations, visait au départ à réduire le service de la dette de 26 pays. Mais, en fin de compte 21 pays ont bénéficié de ce programme et ont vu leur dette allégée.

L'abandon d'une stratégie d'endettement restrictive et du contrôle minutieux de la capacité de l'économie à produire des ressources susceptibles de rembourser les prêts qui ne sont pas des dons, a conduit obligatoirement le Cameroun dans la crise d'endettement qui a persisté jusqu'en 2005. Il est certes vrai que, la crise économique de 1985, a joué aussi un rôle important dans cet endettement. Toutefois, l'entrée du Cameroun au sein de l'initiative PPTE lui a permis de retrouver sa solvabilité, et la liberté de mener à nouveau ses projets de développement.

²⁸⁰ De la Chapelle Bizot, *La dette des pays*, p. 59.

²⁸¹ Ce sont les termes de Toronto en 1988, les termes de Londres en 1991 et les termes de Naples en 1994.

CHAPITRE IV : LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PAR L'EMPRUNT EXTÉRIEUR DE 2006 À 2014

L'émergence²⁸² apparaît dans les discours politiques des États d'Afrique notamment d'Afrique centrale et de l'Ouest à partir des années 2000, après la grande période d'ajustement structurel (1985-1999). L'on observe dès lors, une sorte d'harmonisation des visions stratégiques des États. Tous projettent l'émergence, comme l'écrivait un ghanéen dans les années 1950 après l'indépendance de la Côte d'Or le 06 mars 1957, connu aujourd'hui sous l'appellation de Ghana, "il nous faut maintenant partir en quête du royaume de la prospérité". L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et la remise substantielle de la dette extérieure par les différents créanciers ouvre-t-elle une nouvelle voie pour l'incitation au développement économique ? Nous auscultons cela à la lumière du document de stratégie de la croissance et de l'emploi (DSCE), adopté pour le décollage économique, et participant en même temps à la recrudescence rapide de la dette.

I. L'ANNULATION SUBSTANTIELLE DE LA DETTE EXTÉRIEURE SOUS L'INITIATIVE PPTE

La marche du Cameroun vers l'initiative PPTE n'est pas fortuite car elle apporte à l'endettement camerounais une baisse considérable, qui donne à son tour un souffle nouveau à l'économie.

²⁸² C'est un concept philosophique apparu au XIX^e siècle grossièrement résumé par l'adage « le tout est plus que la somme de ses parties ». Il désigne tout simplement le processus de formation de nouveaux degrés d'organisation et d'intégration dans la société.

A. L'atteinte de l'Initiative PPTE

Lancée en 1996, l'initiative PPTE a permis aux 21 pays²⁸³ ayant atteint le « point d'achèvement » de bénéficier d'une annulation quasi intégrale du stock de leur dette bilatérale par les créanciers du Club de Paris et des annulations partielles de leur dette par les créanciers multilatéraux²⁸⁴. En raison de sa dette jugée non soutenable avec une Valeur actualisée net (VAN) de la dette/exportation de $201,5\% \geq 150\%$ qui est le seuil, et de ses performances économiques et financières satisfaisantes durant les trois années de la FASR (1997-2000) appuyée par le FMI et la Banque mondiale, le Cameroun a été déclaré éligible à l'Initiative PPTE par décision des Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale en date du 21 décembre 2000. Cette éligibilité lui vaut la réduction de la dette.

B. La réduction substantielle de la dette extérieure du Cameroun

Six années après son éligibilité à l'initiative PPTE, par communiqué n° 06/85 du 1^{er} mai 2006, ces institutions financières internationales fait savoir au Cameroun qu'il avait atteint son point d'achèvement de l'initiative PPTE, devenant ainsi le 19^e pays du genre. Cette atteinte, de l'avis de plusieurs experts, a des conséquences significatives sur l'endettement extérieur du Cameroun.

1. L'annulation de la dette de la plupart des créanciers bilatéraux

Lors du sommet du G7 en 1996, les créanciers du club de Londres et du club de Paris ont pris la décision d'annuler soit totalement ou partiellement la dette de leurs débiteurs. Dans le cadre de l'initiative PPTE, le Cameroun a vu sa

²⁸³ Parmi les 21 pays, 17 sont les pays africains qui ont atteint le point de décision en 2000.

²⁸⁴ E. Rocher, "Les risques de re-endettement des pays en développement après les annulations de dettes", *Bulletin de la France* n° 157, janvier 2007, p.36

dette allégée. Le 18 juillet 2006, le Gouvernement Canadien des finances annonce qu'il annule la dette camerounaise qui s'élève à 198,9 milliards de dollars us²⁸⁵, prêt contracté par la République du Cameroun auprès du Canada. Il souligne que "le remboursement de leurs dettes prive d'espoir les pays les plus pauvres du monde en leur empêchant de profiter des occasions d'investir dans la mise en valeur de leur potentiel"²⁸⁶. La remise de cette dette permet au Cameroun de réinvestir l'argent qu'il devrait rembourser dans des projets de développement qui sont restés dans les coffrets depuis l'avènement de la crise économique en 1988. Le remboursement des prêts privés étant plus contraignant que des prêts contractés auprès de créanciers publics, leur suspension ne peut être vu que comme un halo qui s'ouvre pour le décollage de l'économie camerounaise.

On note ainsi une certaine marge de liberté avec cette annulation et ceci rejoint la pensée de l'économiste de développement Amartya Sen qui insiste sur le fait que les mutations en matière de libertés politique et civique sont impérieuses pour tout développement. Une liberté que Jim Flanerty exprime autrement car, "libéré de sa dette, le Cameroun pourra se concentrer sur ses priorités actuelles, et non plus sur ses obligations passées ". La priorité actuelle étant de relever le défi de sortir le Cameroun des mailles du sous-développement en le conduisant vers l'émergence. C'est alors que cette suspension donne la possibilité à l'État du Cameroun non seulement de concentrer son produit d'endettement sur la mise en application des projets d'infrastructures mais aussi de revoir les instruments de sa stratégie d'endettement.

Toujours dans la même optique, la Suède a annulé le stock de la dette que le Cameroun avait contracté auprès de l'État Suédois. D'une valeur de 35 milliards de francs CFA²⁸⁷ (intérêt et obligation de remboursement) soit 490

²⁸⁵ [www.investirezonefranc.n/L'aide internationale au Cameroun](http://www.investirezonefranc.n/L'aide_internationale_au_Cameroun), consulté le 25/02/2015.

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ CAA, Note de conjoncture, Décembre 2007.

millions²⁸⁸ de couronnes suédoises, Stockholm l'annonce le 8 février 2007 dans le cadre de l'initiative PPTE afin de rendre la dette des pays africains supportable. En plus de celle-ci, le Président Chinois Hu Jintao lors de sa visite à Yaoundé du 30 janvier au 1^{er} février 2014, a signé des accords de prêts avec la République du Cameroun d'environ 129 millions de dollars US avec 30,7 millions de dollars US d'abandon de dette remise au Cameroun soit 16 milliards de FCFA²⁸⁹. Ces annulations permettent de restaurer la solvabilité que la charge d'endettement a contribué à hypothéquer. Elles donnent à ces États la possibilité d'envisager leur développement comme ces créanciers le mentionnent dans la déclaration de Paris : "nous sommes convenus de nouer un véritable partenariat consistant à confier clairement aux pays en développement la responsabilité de leurs propres processus de développement"²⁹⁰. Pour faciliter ce développement, la France quant à elle, a reconvertit plutôt sa dette en un contrat, le C2D.

Le C2D constitue pour le Cameroun un programme important d'annulation et de reconversion de la dette extérieure. Mais "en pratique, l'État Camerounais continue d'honorer sa dette, mais aussitôt le remboursement constaté, la France reverse la somme correspondante sous forme de dons pour qu'elle soit affectée à des programmes de lutte contre la pauvreté"²⁹¹.

Après avril 2006, la France annule l'intégralité des créances qui lui étaient dues par le Cameroun à travers un mécanisme de refinancement sous forme de dons au titre de l'APD. Ces dons sont destinés à financer les projets et programmes de développement définis par contrat, en cohérence avec le DSRP puis le DSCE. C'est ainsi que le 22 Juin 2006 pour 5 années, un montant de 352

²⁸⁸ www.investirezonefranc.n/L'aide internationale au Cameroun, consulté le 25/02/2015.

²⁸⁹ CAA, Note de conjoncture, Décembre 2007.

²⁹⁰ OCDE, *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement*, Forum, Paris du 25 février au 2 mars 2005, 2008, p. 17.

²⁹¹ AFD, Le C2D: un outil innovant pour financer le développement au Cameroun. <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/cameroun/Strategie/le-c2d-un-outil-innovant-pour-financer-le-developpement-au-cameroun>

milliards de francs CFA soit 537,6 millions²⁹² d'Euro avait été signé dans le cadre du C2D pour financer les programmes du secteur de l'éducation de base, de la santé et de l'agriculture. En 2011, un deuxième contrat pour 2011-2016 est signé pour un montant de 214 milliards de FCFA soit 326 millions d'euro²⁹³.

On note une réduction considérable de la dette. Ces sommes qui devaient être versées dans le trésor français sont d'après les sources, utilisées pour des projets permettant à l'État de revoir les secteurs porteurs de développement. Cette réduction considérable de la dette et aussi celui du service de la dette sont un appoint pour la relance du développement.

2. L'IADM et la réduction substantielle de la dette extérieure des créanciers multilatéraux

Elle est lancée lors du sommet du G8 à Gleneagles en juin 2005. Elle prévoit l'annulation à 100% du stock de la dette multilatérale contractée par les pays éligibles auprès du Fond Monétaire International, du Fond Africain de Développement (FAD) et de l'AID.

L'IADM qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006 pour le FMI et le FAD et le 1^{er} juillet de la même année pour l'AID montre ses preuves en rendant la dette camerounaise faible. Elle rehausse une fois de plus la crédibilité de l'État du Cameroun auprès des créanciers, avec en 2007 un risque d'endettement faible. Aussi, c'est à l'issue de ces annulations qui s'élèvent à 192 milliards²⁹⁴ d'annulation directe, que la valeur actualisée net (VAN) de la dette représente en moyen 19 pourcent du PIB et 65 pourcent des exportations des pays post-PPTE. Tous les pays africains (à l'exception du Niger et du Rwanda) ont en moyenne

²⁹²AFD, Le C2D: un outil innovant pour financer le développement au Cameroun. <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-af/cameroun/Strategie/le-c2d-un-outil-innovant-pour-financer-le-developpement-au-cameroun>.

²⁹³ Ibid.

²⁹⁴D. Evou Mekou, Point d'achèvement de l'initiative PPTE: opportunité pour la relance de l'économie camerounaise après deux décennies de crise économique ?, Yaoundé, Décembre 2007, p. 2.

des niveaux d'endettement compatibles avec les seuils de soutenabilité définis dans le cadre de soutenabilité de la dette (CSD)²⁹⁵.

Avec cette annulation substantielle de la dette, le Cameroun a retrouvé une certaine marge de manœuvre budgétaire. Le fait d'avoir atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée a donné droit au Cameroun de bénéficier d'une remise de dette additionnelle de la part du FMI, de la Banque Mondiale (AID) et du FAD au titre de l'IADM. En 2005, le stock de la dette extérieure du Cameroun s'établissait à 3489 milliards de FCFA.

Elle s'élèverait alors à 5,7 milliards de dollars de l'allègement dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée promise au point de décision, la VAN de la dette extérieure du pays en fin 2005 se chiffrera à 2961 milliards de FCFA équivalent à 132 % en VAN dette extérieure / exportations, comparée à une projection au point de décision de 109%²⁹⁶.

Lorsque l'allègement de la dette bilatérale au-delà de l'initiative PPTE est pris en compte, la VAN de la dette recule encore plus à 1,2 milliards de dollars soit 31% des exportations²⁹⁷. Au terme de l'allègement de la dette extérieure des créanciers bilatéraux et multilatéraux, la dette du Cameroun a été annulée de l'ordre de 2445 milliards de FCFA²⁹⁸. Mais cette baisse reprend très vite le rythme de la croissance avec les prêts consacrés aux projets structurants.

C. L'ère d'un souffle nouveau pour les projets de développement

La remise de la dette extérieure camerounaise dans le cadre de l'initiative PPTE a permis à l'État d'être classé parmi les pays à faible risque d'endettement. Les instruments d'évaluation en témoignent cela. Il est dès lors capable d'emprunter de nouveau pour le financement des projets.

²⁹⁵ H. Djoufelkit-Cottenet, " Quelle politique de ré-endettement pour les pays africains après une décennie de remise de dette ?" *Repère du CRDI* n° 36, janvier 2007, p. 2.

²⁹⁶ Groupe de la Banque Africaine de Développement, Cameroun : document d'approbation PPTE-point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE renforcée, juillet 2006, p. 11.

²⁹⁷ Ibid.

²⁹⁸ CAA, La dette extérieure du Cameroun en millions de FCFA de 1982 à 2014, avril 2014.

1. Le service de la dette

La conséquence de l'Initiative PPTE s'est traduite par l'assainissement de la situation financière exprimée par une forte réduction du service de la dette de ces pays. Celui-ci, rapporté à leurs recettes d'exportations, passait d'une moyenne de 14 % l'année précédant le point de décision à 3,9 % en 2006 et 3,1 % en 2007. À la suite de l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006, la part de la dette extérieure dans le PIB a régressé régulièrement, revenant de 43,7 % en 2005 à 11,1 % en 2008, pour remonter à 12,3 % en 2009²⁹⁹. En fin d'année 2009, le service de la dette représentait seulement 7,3 % des exportations de biens et services et 8,5 % des recettes budgétaires. Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée en juin 2010 par le FMI, le niveau de dette apparaît soutenable à moyen terme et la vulnérabilité à une crise de la dette demeure faible³⁰⁰.

2. Un seuil d'endettement faible et propice à l'investissement

Les annulations globales de la dette que le Cameroun a connu a permis la baisse substantielle des ratios d'endettement extérieur et le relèvement de la notation financière de l'État. Elles ont eu pour implication mécanique la réduction du stock de la dette en termes d'engagements financiers à court, moyen et long termes. Il est passé de 4553 milliards de FCFA en 1999³⁰¹ soit 71,7 % du PIB à 1095,82 milliards de FCFA en 2006³⁰². En conséquence, les ratios d'endettement public baissent notablement et l'aptitude de l'État à honorer les engagements financiers restants s'améliore. C'est ainsi que Standard & Poor's, le leader mondial de la notation financière a relevé le 03 mai 2006, les

²⁹⁹ CAA, La dette extérieure du Cameroun en millions de fcfa de 1982 à 2014, avril 2014.

³⁰⁰ Banque de France, Rapport annuel de la zone franc, Cameroun, 2010, p. 184./ <https://www.banque-france.fr/>

³⁰¹ CAA, La dette extérieure du Cameroun.....

³⁰² Ibid.

notes de crédit à long terme en devises et en FCFA de la République du Cameroun de « CCC » (risque de défaut de paiement élevé) qui avait été attribuée le 03 décembre 2004 à B- (qualité très spéculative)³⁰³. Ces ratios d'endettement public sont dès lors en dessous du seuil critique. Par effet d'externalité, la capacité de l'État à honorer le solde de ses engagements extérieurs financiers s'est considérablement améliorée. Dès lors, l'État a opté pour la relance du chantier de la construction de la nation par la voie des projets structurants.

II. LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET LA RELANCE DE L'ENDETTEMENT

Comme le souligne Gilbert Rist, Le développement est "une affaire essentiellement économique, qui passe par la production et l'accumulation, fondées sur les investissements privés et l'aide extérieure"³⁰⁴.

A. À la source des grands projets structurants : La politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations"

Il s'agit de l'ensemble des projets qui constitue la DSCE, matrice multisectorielle du *take off* du Cameroun pour une période bien définie.

1. La politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations"

Le contexte économique est caractérisé par un taux de pauvreté sévère de 39,9%³⁰⁵ en 2007. Il touche par endroit 63,9% de la population non scolarisée, le

³⁰³ *Le Quotidien Mutations*, du 02 juin 2006.

³⁰⁴ G. Rist, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 2ème édition, Paris, presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2001, p. 140.

³⁰⁵ INS, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2012, p. 87.

chômage est devenu "un cancer dont la métastase principale s'appelle le sous-emploi, qui touche une majorité écrasante de la population active"³⁰⁶. Les infrastructures vétustes et très insuffisantes vue la fréquence des pénuries des denrées alimentaires constamment signalées et les coupures intempestives de l'énergie en démontrent. Cette politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations" successivement naît en 2004 et en 2011 dans un cadre politique de la quête du pouvoir avec les élections présidentielles. Elles définissent la volonté des leaders politiques de reconquérir le pouvoir, tout en réalisant des projets permettant aux d'avoir de meilleures conditions de vie. Au-delà de ces discours politiques, la plupart des pays africains ayant obtenu une remise de leur dette, ont opté pour la voie de développement. Ce faisant, en diversifiant l'économie afin d'éviter une crise pareille à celle des années 1980 car, leurs économies étaient tributaires des produits d'exportation dont les cours se sont effondrés durant les années 1980³⁰⁷. Notons qu'avec ces politiques, le pays affiche clairement son désir de sortir de sa léthargie. Vu la dimension des chantiers dans lequel l'État s'est engagé, la dette extérieure également recommence à croître.

2. La mise en place des projets de développement

L'énoncé de la circulaire présidentielle de septembre 2003 déclare que "la remise de la dette dont bénéficiera notre pays à cette occasion lui permettra de disposer des ressources additionnelles pour stimuler la croissance économique et pour améliorer le bien-être des populations"³⁰⁸. L'annulation de la dette laisse entrevoir des perspectives optimistes compte tenu de la libération des ressources autrefois destinées au service de la dette.

³⁰⁶ *Le Quotidien de l'économie*, "Cameroun : réalités et perspectives pour l'émergence", Hors-série Cameroun, septembre, 2013, p. 3.

³⁰⁷ CRDI, *Le prix à payer : un aperçu sur la dette et le développement*, Ottawa, coll. "Quête d'avenir", 1992, p. 41.

³⁰⁸ Circulaire n°001/CAB/PR du 11 septembre 2003 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2004, Yaoundé, Présidence de la république, le 11 septembre 2003.

Comme on peut le constater, la mise sur pied du DSCE en 2009 montre à bien des égards que le Cameroun s'est engagé non seulement dans la construction de l'État pour diversifier les sources d'entrée de devise mais aussi dans la spirale de l'endettement. De ce fait, plusieurs projets ont été élaborés dans cette vision de développement économique, en concordance avec la politique de "Grandes ambitions" puis de "Grandes réalisations". Son principal défi étant une croissance annuelle de 5.5% en moyenne³⁰⁹ ; la réduction du taux de pauvreté monétaire de 40 % en 2007 à moins de 28 % en 2020³¹⁰.

Dans le secteur énergétique, des projets tels que le barrage hydroélectrique de Lom Pangar et celui de Mem'evelé, menés à terme peuvent être une solution pour un pays qui veut régler le déficit en énergie. Et qui aspire à la croissance car " le déficit énergétique que connaît notre pays demeure un frein à notre développement. Le manque d'énergie électrique pénalise à bien des égards de nombreux secteurs de notre économie"³¹¹ . Pour répondre à une demande d'électricité en hausse de 5% par an en moyenne depuis 1995³¹², plusieurs projets de construction des barrages hydro-électriques ont été mise au point comme le fait remarquer le DSCE:

Pour résorber le déficit énergétique actuel et celui prévisible dans le court terme, plusieurs projets sont à des stades avancés de développement. Ceux-ci incluent la construction et la mise en service en 2009 d'une centrale thermique à fioul lourd de 86 MW à Yassa à l'entrée de Douala, la construction et la mise en service d'une centrale au gaz naturel de 216 MW à Kribi, la construction et la mise en eau d'un barrage réservoir à Lom Pangar pour régulariser le débit de la Sanaga et saturer les centrales hydroélectriques de Song Loulou et d'Edéa. Ce dernier comprendra une usine de pied de 25 MW pour alimenter le réseau électrique de la Région de l'Est et une centrale hydroélectrique de l'ordre de 10 MW à Mekin³¹³.

³⁰⁹ MINEPAT, *Atlas national de développement physique du Cameroun*, p. 6.

³¹⁰ Ibid.

³¹¹ *Le Temps Des Réalisation*, "Pose de la première pierre du barrage de Lom Pangar : vers l'autonomie énergétique, bulletin mensuel d'informations n° 3, août 2012, p. 3.

³¹² J. M. Tamghe, "Infrastructures de transport routier et développement économique dans les pays pauvres très endettés: cas du Cameroun", *Mémoire DESS en économie des transports et logistiques des échanges*, Université de Yaoundé II, 2008, p. 56.

³¹³ République du Cameroun, *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*, Août 2009, p. 59.

La pénurie dit-on, ne sera plus qu'un mauvais souvenir après la réalisation de ces chefs-d'œuvre malgré le fait que, ce sont les projets dont les effets positifs sont perceptibles à long terme. Les autres secteurs sont aussi impliqués dans cet élan de développement.

Dans le secteur minier, bien que Les retombées budgétaires de l'exploitation minière soit moins importantes (0.18% du PIB en 2010³¹⁴) en raison notamment d'une forte dépendance du pays de l'extérieur et d'une instabilité des recettes³¹⁵, ce secteur retient l'attention du gouvernement. En effet, le développement du secteur moderne minier selon le DSCE vise, l'exploration, l'exploitation et la transformation des gisements de cobalt, nickel et manganèse près de Lomié, estimés à 54 millions de tonnes de minerai sur 5%, et le fer de Mbalam (environ 2,5 milliards de fer à 40%,) et Kribi (estimés à 350 millions de tonnes à 35%)³¹⁶.

L'exploitation de la bauxite au Cameroun dans les trois prochaines années, constitue d'après les observateurs, une étape importante pour le développement du pays. Ainsi,

D'importants gisements de ce minerai dans les quatre sites répertoriés, entre autres MiniMartap, le plus important situé dans la région de l'Adamaoua, avec des réserves géologiques pouvant dépasser deux milliards de tonnes, Ngaoundal, également dans l'Adamaoua, et dont les ressources sont estimées à 120 millions de tonnes, Fongo Tongo dans l'Ouest, 46 millions de tonnes et le site de Banguem au Sud-Ouest, 19 millions de tonnes, soit au total près de trois milliards de tonnes, pour plus de soixante-dix ans d'exploitation continue³¹⁷.

Cette exploitation minière contribue autant à la lutte contre la pauvreté qu'à la création d'emploi bien que cet emploi soit temporaire. Elle constitue également par "ces recettes une source de rentrées pour l'État"³¹⁸. Ceci s'affine avec les propos des participants à la table ronde à la conférence de Doha

³¹⁴ R. Eba'a Atyi et al. , *Étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique dans les États d'Afrique Centrale : Cas du Cameroun*, CIFOR, en ligne, <http://www.foretcommunale-cameroun.org>, consulté le 12 octobre 2015, p. 2.

³¹⁵ A.L. Dikoume, *La fiscalité pétrolière des États membres de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 35.

³¹⁶ MINEPAT, *Atlas national de développement physique du Cameroun*, p. 52.

³¹⁷ MINEPAT, *Atlas national*, p. 52.

³¹⁸ Dikoume, *La fiscalité pétrolière*, p. 58.

organisée en marge de la plénière, sur la mobilisation des ressources financières nationales pour le développement, qui avaient souligné l'importance des recettes fiscales pour aider les pays en développement à soutenir la croissance économique et leur permettre de prendre en main leur propre destinée.

Concernant les infrastructures, selon Paul Rosenstein-Rodan, les investissements en infrastructures sont des facteurs déterminants pour le développement et le "capital social minimum est indispensable au décollage". Le secteur infrastructurel est orienté vers le bitumage et le réaménagement des routes et des chemins de fer qui sont des voies de communication entre les différentes régions et les lieux de transit des produits commerciaux. Le transport, qu'il soit terrestre ou aérien est l'un des moteurs de développement économique et sociale d'un État. C'est pourquoi, les orientations du gouvernement à court et long terme à l'horizon ont été élaborées compte tenu de l'apport de la route dans l'économie :

le développement des transports favorise la croissance à travers des systèmes de transports efficaces et modernes. Les grands projets recensés dans ce programme prioritaire doivent engager le Cameroun dans la voie de la modernité et réduire considérablement les effets de la pauvreté. En effet, l'accélération de l'exploitation des ressources minières et le transport transitaire des oléoducs pétroliers nécessite un réseau d'infrastructure ferroviaire, maritime et aérien adapté au trafic des personnes et des biens. A cet effet, la construction des infrastructures des transports apparaît comme étant un passage obligé pour cette expansion économique³¹⁹.

Concernant les infrastructures routières, sur plus de 50 000 kilomètres (avec un taux de 48% en état médiocre ou mauvais) de réseau routier national, seuls 10% sont bitumés. Le pourcentage du réseau en bon état en 2005 était de 24%³²⁰. Dans d'autres pays, c'est plutôt le phénomène inverse qui est observé. En raison du rôle que jouent la création des routes, de ponts et de ports dans la facilitation des relations commerciales entre les centres économiques

³¹⁹ www.spm.gov.cm/

³²⁰ DSCE, p.13.

d'un pays ou de pays différents"³²¹, le gouvernement camerounais s'est fixé l'objectif de passer de 0,27 à 0,34 le nombre de kilomètres de routes bitumées pour 1 000 habitants. Le projet le plus important reste néanmoins celui de l'autoroute très attendue entre Yaoundé et Douala. La création d'une autoroute par exemple "a pour effet de multiplier les échanges entre les villes situées sur le trajet au détriment des villes devenues périphériques"³²².

Quant à la réalité de la situation de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, le taux d'accès direct des ménages à l'eau potable qui est de l'ordre de 29 % pour un nombre d'abonnés estimé actuellement à 226638. On note également un quasi inexistence de réseaux de collecte et d'évacuation des eaux usées. En milieu rural, l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base est limité. Il existe donc un réel besoin de réhabilitation les infrastructures existantes réalisées dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans. Lors des conférences de Dublin sur l'eau et l'environnement de juin 1992 et des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio de Janeiro en 1992 par exemple, l'intérêt économique et social d'une meilleure gestion de cette ressource a été montré à suffisance. L'eau étant par essence une ressource qui donne la vie, qui permet de réguler le secteur agricole et de contrecarrer les aléas du changement climatique. Le manque ou à juste titre l'insuffisance des services infrastructurels en eau demeure un danger pour les populations et, peut être à l'origine de l'expansion des maladies épidémiques telles que le Choléra et le virus à Ebola.

Grâce à la réhabilitation de ces infrastructures et la réalisation de certaines actions prioritaires prévue dans la stratégie de développement : la réalisation de 700 000 branchements en milieu urbain, 40 000 équivalents points d'eau en milieu rural, 1 200 000 latrines et la réhabilitation de 6 000 équivalents points

³²¹ J. Brot et H. Gérardin, *Infrastructure et développement*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 43.

³²² Ibid.

d'eau en milieu rural. Le Gouvernement compte porter le taux d'accès à l'eau potable à 75 % en 2020 et ceci,

correspond à d'importants investissements pour résorber les insuffisances qualitatives actuelles et agrandir les capacités de stockage et de traitement. La priorité sera accordée à la réalisation d'adductions d'eau potable en réseaux. La construction des puits et forages interviendra en complément³²³.

L'État espère ainsi porter le taux d'accès aux infrastructures d'assainissement de 15% à plus de 60% à l'horizon de la stratégie. Dans ce processus, il met notamment en place un programme d'installation de bloc de latrines avec poste d'eau dans les établissements qui accueillent le public.

Dans le secteur sanitaire, la situation montre que la période d'ajustement a détruit les acquis de l'après indépendance. Comme le souligne déjà Robert Nyom, aucun État au monde ne peut se construire avec "un peuple d'abrutis et de malades"³²⁴. Le dénombrement ne fait que l'affirmer puisqu'une étude sur les atouts économiques révèle que sur l'ensemble du territoire camerounais les hôpitaux disposent d'"un lit pour 1000 habitants"³²⁵. Or, dans le domaine de la santé, les infrastructures de santé sont identifiées par le nombre de lits, d'hôpitaux, la répartition géographique et la taille de ces derniers. Et une insuffisance notoire de ces infrastructures dégrade le niveau de développement des nations et même les conditions de vie des populations.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1994 indique que le développement des infrastructures hospitalières et le niveau de l'éducation de la population, a fait reculer la mortalité infantile entraînant une augmentation de l'espérance de vie des populations. Il y a d'importantes études qui tendent à montrer que l'état de santé des individus est un facteur déterminant de la productivité. L'un des obstacles au développement de la productivité des

³²³MINEPAT, *Cameroun Vision 2035*, document de travail, février 2009, p. 26.

³²⁴Nyom, *La crise économique*, p.17.

³²⁵République du Cameroun, *Les Atouts Économiques*, 2005.

adultes en Afrique serait leur état de santé défectueux, dû généralement au manque de soins de santé.

C'est pourquoi, le DSCE en appui avec le plan d'urgence triennal mettent un accent particulier sur "la réhabilitation et la remise à niveaux des techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala ainsi que le CHU de Yaoundé, grands centres de santé"³²⁶. La construction et l'équipement des hôpitaux de référence dans les chefs lieux de différentes régions n'étant pas encore pourvus de ces infrastructures. Toutefois, notons que l'exécution des services infrastructurels dont le Cameroun veut se doter nécessite de costauds financements. Pour l'accomplir, l'État a besoin de fonds supplémentaires provenant tant des capitaux externes afin de mieux valoriser son potentiel productif.

B. Le financement des grands projets structurants et la hausse de l'endettement

Comme aucune économie ne peut fonctionner en autarcie, il est évident que le financement des projets de développements ne peut se réaliser seulement sur ressources internes. Le Cameroun s'est de nouveau lancé dans les emprunts. Cette dimension du financement des projets était déjà évoquée par le président Paul Biya qui soulignait qu'en cas d'insuffisance des capitaux locaux, la participation étrangère qui revêtis la forme de prêts ou d'investissement, doit s'insérer dans le cadre des plans quinquennaux camerounais³²⁷, qu'on peut qualifier aujourd'hui de plan décennal avec le DSCE.

³²⁶Secrétariat Technique de Suivi du Plan d'urgence triennal, 2014, p. 6.

³²⁷ Biya, *Pour le*, p.75.

1. Les flux de financement

L'urgence que constitue le développement et la réhabilitation du parc infrastructurel du pays, les moyens importants que nécessitent de tels investissements dans le contexte actuel de raréfaction et d'insuffisance des ressources publiques amène l'État à rechercher de nouvelles sources de financement. Comme on peut le constater,

à l'heure actuelle, on continue à s'endetter. Est-ce qu'on peut par exemple réaliser les grands projets alors que nous n'avons pas les moyens sans nous endetter ? Pour construire le barrage de Lom Pangar, le 2^e pont sur le Wouri, l'autoroute Douala-Yaoundé, nous ne pouvons faire tout cela qu'en nous endettant mais le problème est de faire attention aux conditions d'emprunt³²⁸.

Le Cameroun a opté une fois de plus pour le financement externe dont le mix est marqué par des financements concessionnels, non concessionnel et des partenariats public-privés. L'option fondamentale du Cameroun reposant sur le développement des infrastructures afin de faire du Cameroun un État émergent à l'horizon 2035. Elle prescrit le financement endogène des investissements par la nécessité de faire appel en premier lieu à nos moyens propres³²⁹ d'où l'appel historique de l'épargne à capital interne qui fut un succès. Les emprunts obligataires lancés depuis 2010 pour la réalisation des projets structurants ont connu un succès vu la souscription des opérateurs économiques locaux.

Les flux de financement externes ont connu une croissance depuis 2009 et ont pour effet direct l'augmentation du stock de la dette extérieure qui est estimé à 2275,5 milliards au 30 juin 2014 estimée³³⁰. Ce taux fait passer le risque d'endettement de « faible » à « modéré » selon la Banque Mondiale et le FMI.

³²⁸ Entretien avec Touna Mama, Conseiller n°1 à la primature, Yaoundé, le 06 Août 2014.

³²⁹ AMINEPAT, Ve plan quinquennal de développement économique et social 1981-1986, p. 384.

³³⁰ CAA, *Note de conjoncture n°14*, 2014.

2. Les différents créanciers et quelques taux d'intérêts avec leur durée

On les classe en deux catégories : les partenaires traditionnels et les partenaires émergents. Les partenaires traditionnels du Cameroun sont restés les mêmes. Parmi les bailleurs de fonds multilatéraux, nous avons le partenariat avec le Monde islamique et son consortium de banque (BADEA, BID, FKDEA, FSD) qui finance de plus en plus des projets de développement au Cameroun. En 2010, à travers la BID ; BADEA et L'OFID, il a financé des infrastructures routières³³¹, sanitaires avec la construction de l'hôpital de Sangmélima(phase 2), l'alimentation en eau dans les régions du centre, Sud et Est et le chantier naval de Limbé sur une période moyenne de 15 ans à un taux d'intérêt variant entre 1% et 5,2%³³² pour un montant total de 53,151 Mds CFA.

Quant à l'IDA et la BAD-FAD, elles continuent avec des prêts parfois à taux concessionnels sur une longue durée (50 ans) destinés entre autres aux projets miniers et routiers à l'instar du "corridor Brazzaville – Yaoundé financé par la BAD-FAD à coût de 45,20 Mds FCFA"³³³. Sur cette même période, on note après un recensement des projets et leurs bailleurs de fonds, une moindre participation des fonds provenant du FMI et de la BM. Les créanciers bilatéraux ne sont pas en reste.

Malgré le ralentissement des flux depuis 2008 de la part des créanciers bilatéraux à cause de la crise financière qui sévit en Europe, la France occupe la première place. Elle agit beaucoup plus à travers le fond C2D dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture et de la santé. Ensuite vient l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas. Ces projets engagés depuis 2006, ont fait beaucoup évoluer la dette bilatérale du Cameroun qu'on décrit à travers ce tableau.

³³¹ Il s'agit de la route Sangmélima-Ouesson et du tronçon Sangmélima-Djoum

³³² INS, Annuaire statistique du Cameroun, Yaoundé, 2013, p. 479.

³³³ Ibid., p. 479.

Tableau 7 : L'évolution du stock de la dette bilatérale du Cameroun avec quelques créanciers de 2007 à 2013

créanciers	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	581,1	519,5	471,1	424	389,5	360,7	359,6
Allemagne	43,2	31,6	30,3	28	27,1	26,5	35,8
Belgique	5,8	5,8	9,5	5	3,9	15,0	15
Pays-Bas	9,3	8,3	7,4	6	5,4	4,4	3,4
Suisse	2,9	2,8	2,7	3	2,8	2,6	2
Espagne	12,8	12,4	6,6	7	11,3	11,5	10,2

Source: CAA, INS.

Quoi qu'on observe un trend décroissant de ces financements, la crise de la zone Euro a favorisé la montée en puissance des économies émergentes et leur participation indélébile sur les marchés financiers avec des conditions beaucoup plus souples que ceux des partenaires traditionnels.

Les partenaires émergents occupent de plus en plus une place de choix sur la scène économique internationale. Au Cameroun, les créances en provenance des partenaires émergents ont en tête de liste la Chine, ensuite la Corée du Sud, l'Inde et dans une moindre mesure le Brésil. Elle finance par Exim-bank of China, la plupart des projets qui sont censés conduire le Cameroun vers un pays émergent.

Parmi les projets phares, nous avons : le complexe industrialo-portuaire de Kribi, dont le coût total est élevé à 533³³⁴ milliards de FCFA, la première phase des travaux est d'un montant "de 287 Mds de FCFA financés à 85% par l'Exim-bank et 15% par l'État du Cameroun"³³⁵ qui octroie un financement à hauteur de 65,098 milliards de FCFA³³⁶. Elle assure aussi le financement de la centrale hydroélectrique de Mekin par un prêt concessionnel d'un montant de

³³⁴ MINEPAT, Conjoncture : bimensuelle économique-première quinzaine de mars 2015, n°82, p. 38.

³³⁵ Cameroun: réalités et perspectives pour l'émergence, *Le Quotidien de l'économie*, Hors-série, septembre 2013, p. 27.

³³⁶ MINEPAT, Conjoncture: bimensuelle, p. 38.

21,905 Mds CFA en 2010 sur une période de 16 ans avec un taux d'intérêt de 2%³³⁷. Le barrage de Memve'ele est financé à hauteur de 285 Mds de FCFA par la même banque dont "85% du coût du projet"³³⁸ et l'autoroute Douala-Yaoundé portant sur "un prêt préférentiel à un taux d'intérêt de 2% sur une période de 20 ans"³³⁹ pour un montant de 241 milliards sur un coût total de 500 milliards de FCFA.

La chine à travers ses multiples investissements est selon la BAD, le premier partenaire émergent qui conduit le Cameroun vers l'émergence. Mais alors, "on ne sait quel sera l'exigence des asiatiques pour le remboursement de cette dette qu'on contracte. Est-ce que, ce serait une nouvelle colonisation?"³⁴⁰. Leur apport dans le "programme national du développement des infrastructures sportives"³⁴¹ sportives est tout aussi louable car les projets phares dans ce domaine sont financés en contre partie par la Chine. Nous avons dressé en dessous le tableau résumant quelques projets structurants avec leurs créanciers.

Tableau 8 : L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013

Année	Nombre de projets	Montant en milliards de FCFA
2004	18	82,2
2005	03	29,37
2006	02	10,81
2007	08	155,8
2008	09	90,44
2009	24	452,66
2010	27	334,897
2011	19	776,99
2012	14	619,85
2013	19	317,54

Source : INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2013.

³³⁷ INS, *Annuaire*, p. 480.

³³⁸ République du Cameroun, Emprunt obligataire par appel public à l'épargne: Note d'information «ECMR 5,5% net 2014-2019», p. 71./ www.empruntobligatoirecameroun2014.com

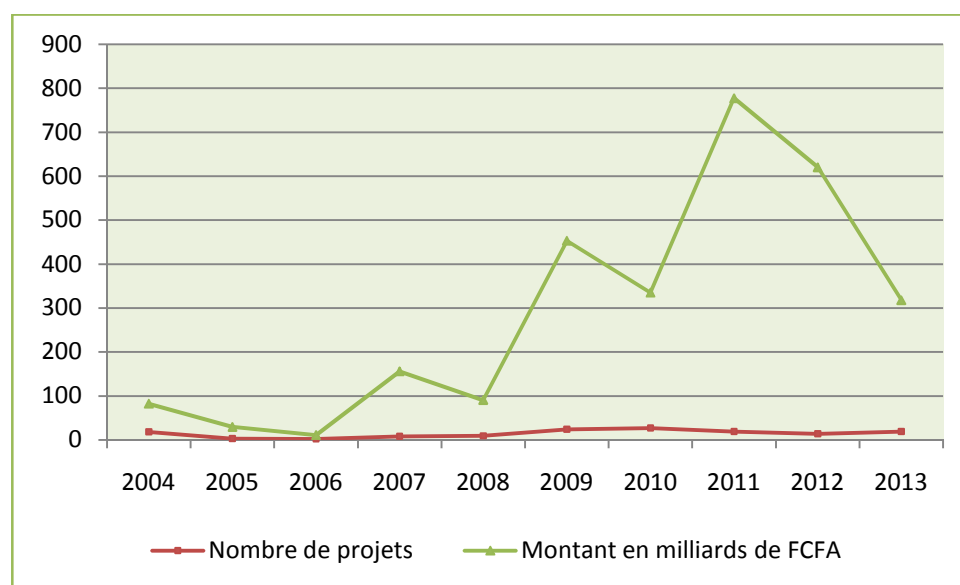
³³⁹ Banque Africaine de Développement, Environnement des investissements privés au Cameroun, département régional de l'Afrique Centrale, 2012, p. 13.

³⁴⁰ Entretien avec Tague Clément, Ingénieur en pont et chaussée, 33ans, Yaoundé, le 17 avril 2016.

³⁴¹ AMINEPAT, IC217, Cameroun (développement): financement 2008-2012, p. 41.

Ces chiffres montrent que l'évolution du financement extérieur de l'économie dessine l'évolution de la dette par rapport aux projets. Ils s'apprécient par le graphique ci-dessous.

Graphique 8 : L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013

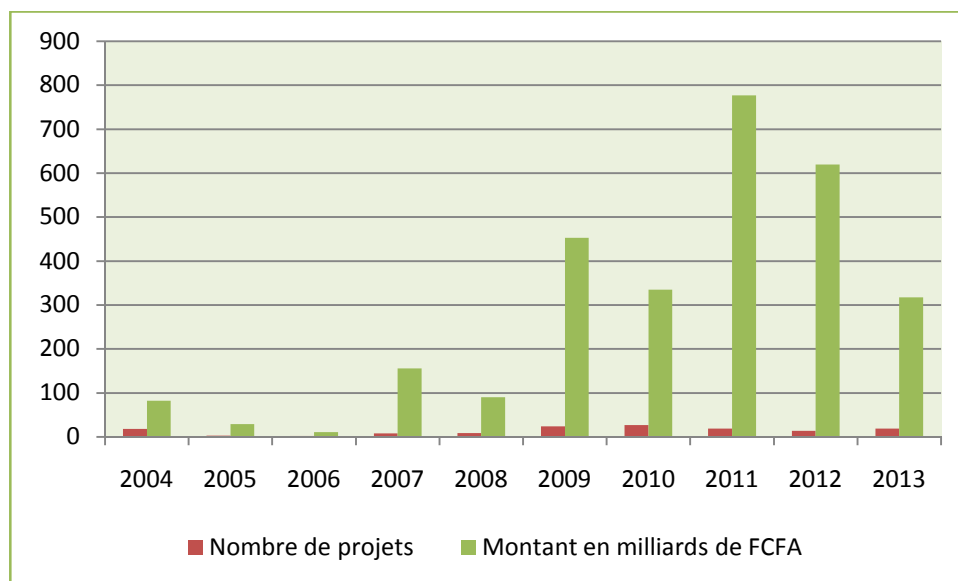


Source : Construction de l'auteur à partir des données de INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2013.

On constate qu'en 2004, 18 projets ont été financés par les emprunts extérieurs d'une valeur de 82,2 milliards FCFA³⁴² tandis qu'en 2011, pour un projet de plus que celui de 2004, le financement a été plus lourds atteignant 776,99 milliards FCFA, les projets n'étant pas forcément dans les même domaines. On relève également que les créances extérieures croissent de plus en plus depuis l'adoption du DSCE en 2009. Le trend de croissance de l'endettement en fonction des projets atteint son pic en 2011, année des élections présidentielles et de la politique des "Grandes réalisations". On estime combien les emprunts extérieurs occupent une place importante dans l'investissement au Cameroun et accroît la dette extérieure à la lecture du graphique ci-dessous.

³⁴² INS, Annuaire, pp. 476-477.

Graphique 9 : L'évolution du financement extérieur de l'économie camerounaise de 2004 à 2013



Source : Construction de l'auteur à partir des données de INS, Annuaire statistique du Cameroun, 2013.

L'investissement étant la variable clé de l'évolution économique, il est primordial pour le Cameroun, qui possède un taux d'investissement actuel de 20%, d'atteindre le seuil qui est généralement situé autour de 25%. Il est important que ces projets évoluent au même rythme que les financements extérieurs qui avoisineront à terme 15635 milliards FCFA³⁴³ y compris les emprunts internes qui ne contribuent que pour très peu. On note cependant que l'économie réalise des taux de croissance du PIB positifs mais n'atteint pas encore le seuil fixé dans le DSCE.

Il convient toutefois de mentionner que, "le tout n'est pas de prendre la dette, mais surtout de bien orienter cette dette vers des projets productifs qui vont permettre son remboursement à terme et la productivité de l'économie"³⁴⁴. Au cas contraire, selon les experts en économie, on se retrouverait dans le scénario des années 1980 avec les projets devenus plus tard des goulots

³⁴³ *Le Quotidien de l'économie*, "Cameroun : réalités et perspectives pour l'émergence", Hors-série, septembre 2013, p. 69.

³⁴⁴ Entretien avec R. Ngonthe, 58 ans, Directeur de la formation continue et du stage à l'ISSEA, Yaoundé, le 21 Mars 2016.

d'étranglement pour l'économie. Il est certes vrai que l'objectif de tout État est d'assurer le bien-être de sa population à travers une croissance forte et c'est sur ce chantier que l'Etat s'est lancé depuis l'adoption du DSCE. Pour l'assurer, il est nécessaire de faire une étude approfondie des projets et d'impliquer les historiens, les juristes et même la société civile dans la prise et la gestion de l'endettement afin qu'à l'horizon 2035, l'émergence ne soit pas un rendez-vous manqué.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de notre analyse qui portait sur l'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1960 à 2014, l'éclatement de la dette extérieure au milieu des années 1980 a été un fait perceptible dans la société camerounaise, dans le monde entier et a marqué les esprits. Au moment où la dette camerounaise connaît une croissance rapide, le pays est tributaire d'une crise économique née entre autres de la gabegie et de la conjoncture internationale avec la baisse drastique des coûts des produits d'exportation. Malgré les notions de "rigueur" et de "moralisation" qui étaient prônées et se justifiaient dans les propos du chef de l'État Paul Biya : nous atteindrons d'autant plus ces objectifs en poursuivant une politique de rigueur dans la gestion administrative et financière et aussi en recherchant la moralisation de la société notamment l'esprit d'entreprise certes louables, par la canalisation de l'affairisme sauvage et agressif, le boom de la dette est aussi dû selon les experts à la mal gouvernance.

Face à une dette extérieure grandissante et un trend de décroissance continu du PIB, l'intervention du FMI et de la BM a permis à l'État camerounais de rééchelonner sa dette à plusieurs reprises. Hors ceci montre la difficulté que le pays a éprouvée pour assurer le service de la dette. Cette dernière n'ayant pas été assurée pendant plusieurs années, a ainsi reporté les charges de la dette de l'année en cours sur les années suivantes et contribuant de ce fait à augmenter le stock de la dette.

En plus, selon les experts financiers, les instruments d'endettement n'étaient vraiment pas étudiés par le gouvernement au regard de son intervention accrue au début des années 1980 sur le marché obligataire international. Un marché qui comporte pourtant des risques élevés de la

variation des taux d'intérêts et de la fluctuation des devises. Ces éléments conjugués aux exigences des PAS, qui n'ont pas favorisé pas l'investissement, ont alourdi la charge de la dette, faisant du Cameroun un PPTE. C'est ainsi que, l'endettement extérieur est progressivement devenu parfois pour le Cameroun une source de contrainte pour son développement.

Le développement n'étant pas un don du ciel, ni le résultat du hasard, mais représente le fruit accumulé des efforts continus et persévérants déployés par tout un peuple et par chaque individu à sa place, il est important de revoir la gouvernance qui a longtemps contribué à dilapider les biens de l'États à travers la mise en place des projets appelés "les éléphants blancs", non adaptés au besoin de la population et par conséquent non productifs. Ces derniers ont engloutit d'énormes sommes d'argents empruntées plongeant le pays dans un marasme économique sans précédent. Une étude approfondie des différents projets en fonction des besoins de développement microéconomique des populations, y compris les délais de maturités et de livraison bien définis au préalable est aussi indispensable pour viabiliser l'endettement et le rendre productif.

Toutefois, après deux décennies d'application des PAS, la situation économique s'est améliorée avec une remise substantielle de la dette extérieure camerounaise. Cette dernière permet à l'État d'être à nouveau un pays solvable et de retrouver une marge de manœuvre dans les projets de développement. Le nouveau chantier de la reconstruction étant lancé, le rythme de l'endettement évolue de manière constante. Cette reprise de la dette extérieure mérite une attention particulière de la part du gouvernement vus que les effets sociaux des projets structurants ne sont visibles qu'à long terme et que nous n'avons pas exploré ce domaine.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. Archives

1. Archives Nationale de Yaoundé (ANY)

- ANY, J.O 79/142, Décret n° 79/142 du 18 avril 1979 autorisant le ministre des finances à garantir une convention de prêt, Journal officiel n° 9 du 1^{er} mai 1979.
- ANY, J.O 81/55, Décret n° 81/55 du 9 février 1982 accordant l’aval de l’État au prêt, Journal officiel n°3 du 15 février 1982.
- ANY, J.O 82/156, Décret n°82/156 du 5 mai 82 autorisant le ministre de l’économie et du plan a signé un accord de prêt.
- ANY, J.O 82/50, Décret n° 82/50 de janvier 1982, décidant la signature apposée pour le ministre des finances sur la convention de garantie de prêt, Journal officiel n° 3 du 15 février 1982.
- ANY J.O 72/603, Décret n° 72/603 du 2 novembre 1972.

2. Archives du Ministère de l’Économie de la Planification et de l’Aménagement du Territoire

- 1C217, Cameroun (développement): financement 2008-2012.
- 4C1, Confidentiel, Ambassade de France: Note sur la dette extérieure du Cameroun, septembre 1984.
- 4C1, Situation économique, introduction au séminaire sur la planification économique en période d’ajustement structurel, Yaoundé, Palais de Congrès (6-9 mai 1992).

- 4C13, République du Cameroun, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Commission nationale de planification n° 17 " *Croissance et financement*".
- 4C2, République du Cameroun, Déclaration de stratégie de développement et de relance économique, Yaoundé le 14 mars 1989
- 5C2, Afrique, endettement 1962/1981 : Réflexion sur le problème de l'endettement africain.
- Présentation de la loi de finances 89-90 devant la commission des finances, des affaires économiques, du plan et de l'infrastructure de l'Assemblée Nationale.
- République du Cameroun, *Atlas national de développement physique du Cameroun*.
- V^e plan quinquennal de développement économique et social 1981-1986

B. Sources orales

Nom et Prénom	Âge	Fonction	Lieu et date de l'entretien
Bagnekeng Roger	62 ans	Retraité	Douala, Août 2015
Danbé Emmanuel	55ans	Cadre financier	Yaoundé, juillet 2015
Dongue Marc	52 ans	Économiste chercheur	Yaoundé, Juillet 2015
Eba Ebe Richard		Enseignant économiste	Yaoundé, Octobre 2015
Informateur anonyme	59 ans	En service à la CAA	Yaoundé, Avril 2015
Manga Roger	48 ans	Cadre au MINEPAT	Yaoundé, février 2016
Ngonthe Robert	58 ans	Directeur de la formation	Yaoundé, Mars 2016

		continue et des stages à l'ISSEA	
Ousman David	65 ans	Retraité, ancien cadre aux impôts	Douala, Août 2015
Tague Clément,	33ans	Ingénieur en pont et chaussée	Yaoundé, Avril 2016
Touna Mama		Conseiller n°1 au Premier Ministère	Yaoundé, Août 2014

II. SOURCES SECONDAIRES

A. Ouvrages généraux

- Anonyme, *La pensée politique d'Ahmadou Ahidjo 1958-1968*, édité pour le compte du bureau politique de l'union camerounaise, Ed. Paul Bory, 1968.
- Biya Paul, *Anthologie des discours et interviews du Président de la République du Cameroun : 1982-2002*, vol 1 (1982-1986), Yaoundé, SOPECAM, 2002
- Biya Paul, *Anthologie des discours et interviews du Président de la République du Cameroun: 1982-2002*, vol 2 (1987-1992), Yaoundé, SOPECAM, 2002.
- Bret Bernard, *Le tiers-monde: croissance-développement-inégalité*, Paris, éd. Marketing, 1995.
- Cazes Georges et Domingo Jean, *Le sous-développement et ses critères*, Bréal, Montreuil, 1990.
- Dikoume André L., *La fiscalité pétrolière des États membres de la CEMAC*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Domar Evsey, *Expansion et emploi*, Abraham-frois, 1973.

- Ela Jean Marc, *Quand l'État pénètre en brousse...les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala, 1990.
- Giri Jacques, *L'Afrique en panne : vingt-cinq ans de développement*, Paris, Karthala, 1988.
- Hugon Philippe, *La zone franc à l'heure de l'euro*, Paris, Karthala, 1999.
- Lalumiere Pierre et Castagnède Bernard, *Encyclopédie juridique de l'Afrique : système budgétaires, financiers, fiscaux et douaniers*, Les Nouvelles Éditions Africaines, Abidjan-Dakar-Lomé, 1982.
- Maurice Joél, *Prix du pétrole : quelles perspectives à court terme et à moyen terme*, La Documentation française, Paris, 2001.
- Mila Assouté Chief Pierre, *Le Cameroun change: conversation autour de la nouvelle vision d'une société moderne*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Ngoh Victor Julius, *Cameroun : 1884-1985, cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Pigeaud Fanny, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011.
- Rist Gilbert, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 2ème édition, Paris, presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2001.
- Tobie Kuoh Christian, *Le Cameroun de l'après-Ahidjo (1982-1992)*, Tome 3 De mon témoignage, Paris, Karthala, 1992.
- Yetna Jean-Pierre, *Vérités et contre vérités sur l'Afrique*, Dianoïa défis, 2002.
- Zartman Alain, *Le tiers monde : Les stratégies de développement à l'épreuve des faits...*, Paris, Hatier, 1990.

B. Ouvrages spécifiques

- Aërts Jean-Joél et al., *L'économie camerounaise: un espoir évanoui*, Paris, Khathala, 2000.

- Assidon Elsa, *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 1992.
- Atanga Fongue Roland, *Contrôle fiscale et protection du contribuable dans un contexte d'ajustement structurel : le cas du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Bekolo Ebe Bruno, *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée : analyse critique*, Paris, Présence Africaine, 1985.
- Bénassy-Quéré Agnès et al. , *Politique économique*, Bruxelles- Paris, 2è édition de Boeck University, 2009.
- Berthelémy Jean-Claude et Garardin Éric, *Surendettement des pays en voie de développement et stratégie d'ajustement structurel*, Paris, Sirey, 1991.
- Biao Barthelemy et al., *Endettement extérieur et développement humain au Cameroun*, Service œcuménique pour la paix Col. " Économie et conflit", Yaoundé, UCAC, 1999.
- Biya Paul, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Pierre-marcel Fabre/ABC, 1986.
- Bouopda Kame Pierre, *Le Cameroun: les crises de la présidence Paul Biya*, Paris, Harmattan, 2007.
- Brasseul Jacques, *Introduction à l'économie du développement*, Paris, Armand Colin, 1993.
- Brot Jean et Gérardin Hubert, *Infrastructure et développement*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- CRDI, *Le prix à payer : un aperçu sur la dette et le développement*, Ottawa, coll. Quête d'avenir, 1992.
- De la Chapelle Bizot Benoît, *La dette des pays en développement (1982-2000)*, Paris, La documentation française, 2001.
- Dembinski Pawel H., *L'endettement international*, PUF, QSJ, 1989.

- Didier Pidika Mukawa et Gérard Tchouassi, *Afrique Centrale : crises économiques et mécanisme de survie*, Dakar, CODESRIA, 2005.
- Easterly William, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Traduit de l'américain par Aymeric Piquet-Gauthier, Paris, Nouveaux horizons, 2013.
- Essè Amouzou, *Aide et dépendance de l'Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- FMI, *Guide des statistiques de la dette extérieure*, 2008.
- Fontaine Jean-Marc, *Mécanisme et politique de développement économique : du "Big push" à l'ajustement structurel*, Paris, Cujas, 1994.
- Gankou Jean Marie, *L'investissements dans les pays en développement: le cas de Cameroun*, Paris, Economica, 1985.
- Geschiere Peter, *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.
- Greffe Xavier et al., *Encyclopédie économique*, Paris, Economica, Tome 1, 1990.
- Guellec Dominique et Palle Pierre, *Les nouvelles théories de la croissance*, 5^e édition, Paris, La Découverte, 2003.
- Harberger Arnold Christophe, *Politique économique*, San Francisco, CIDE, traduit par Claude Njomgang avec la collaboration de Japhet Mbarga, université de Yaoundé 1.
- Herrera Javier, *La nature de la crise financière camerounaise et les mesures prises pour la combattre: faut-il ajuster le programme d'ajustement structurel ?* ORSTOM, 1993.
- Kom David, *Le Cameroun : essai d'analyse économique et politique*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Kouko Zoumarou Agbere, *Stratégie d'endettement à court et à moyen terme après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative « pays pauvres*

- très endettés* », *PPTE*, Colloque du Comité National de Politique Économique (CNPE), Togo, février 2012.
- La documentation africaine, *L'économie camerounaise*, Paris, Ediafric, 1981.
 - Lekene Donfack, *Finances publiques camerounaise*, Paris, Berger-Levrault, coll. Mondes en devenir, 1987.
 - Makhtar Diouf, *L'endettement puis l'ajustement : l'Afrique des institutions de Brettons-Wood*, Paris, L'Harmattan, 2002.
 - Moisseron Jean Yves (s.d) et al., *Dette et pauvreté : solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Ed. Economica, 1999.
 - Moisseron Jean Yves et Raffinot Marc: *Dette et pauvreté: solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 1999.
 - Montoussé Marc, *Théories économiques*, Paris, Bréal, 1999.
 - Nyom Robert, *La crise économique du Cameroun : essai d'analyse sociopolitique*, Paris, ed. Atlantica, 2003.
 - Présidence de la République, *Crise économique : la réponse du Cameroun*, une publication du Cabinet civil, mai 1989.
 - Raffinot Marc, *La dette des tiers-monde*, Paris, La Découverte, 1993.
 - République du Cameroun, *Cameroun Vision 2035*, Document de travail, février 2009.
 - République du Cameroun, *Les Atouts Économiques*, 2005.
 - Salama Pierre, *La dollarisation : Essai sur la monnaie, l'industrialisation et l'endettement des pays sous-développés*, Paris, La Découverte, 1989.
 - Shanda Tonme Jean Caude, *Réflexion sur les crises de la société camerounaise*, Paris, Harmattan, 2009.
 - Stiglitz Joseph Eugène, *Principes d'économie moderne*, traduction de la 2^e éd., Lafay de Boeck université, Paris, Bruxelles, 2006.

- Szentes Tamas, *Économie politique et sous-développement*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Tedga Paul John Marc, *Entreprises publiques, État et crise au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Touna Mama (s.d), *La mondialisation et l'économie camerounaise*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 1998.

C. Ouvrages et guides méthodologiques

- Bloch Marc, *Apologie de l'histoire ou le métier de l'historien*, Paris, Armand Colin, 1956.
- *Guide méthodologique pour la rédaction des thèses, mémoires, ouvrages et article* (publié par le département d'histoire et de la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I), Yaoundé, CEPER, 2006.
- Le Goff Jacques et Nora Pierre, *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.
- Norme de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses (publié par la commission Scientifique et Consultative de la FALSH de l'université de Yaoundé I), Yaoundé, Les Grandes Éditions, Avril 2012.
- Pycke Jacques, *La critique historique*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 3^e édition, collection Pédasup, 2000.
- Quivy Raymond et Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherché en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.

D. Thèses et Mémoires

- Benabdallah Youcef, "Economie rentière et surendettement", Thèse de Doctorat (NR) en science économique, Université Lumière de Lyon II, juin 1999.

- Inack Njoki Simon Pierre, "La politique économique du Cameroun sous la supervision du fond monétaire international (FMI) 1988-1998", IRIC-BMFI, Mai 2002.
- Kame Ba Billa Thierry Urgue, "Dettes publiques et investissement privé : effet d'éviction versus effet de levier", DEA en économie et finance, Université de Yaoundé II, 2008.
- Mbanga Georges Ndoh, "The external debt situation of Cameroon (1970-1990): review and analysis", Thèse de Doctorat de 3ème cycle en économie, Université de Yaoundé 2, Faculté des analyses économiques, 1994.
- Nke Mesanga Jules martin, "méthodes de gestion de la dette publique extérieure du Cameroun : contribution du ministère de l'économie et des finances", Rapport de stage, IRIC, BMFI, Yaoundé, 2005.
- Tamghe Jean Marie, "Infrastructures de transport routier et développement économique dans les pays pauvres très endettés: cas du Cameroun", Mémoire DESS en économie des transports et logistiques des échanges, Université de Yaoundé II, 2008.
- Tinang Nzesseu Jules Valéry, "Atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE et perspectives de croissance économique au Cameroun", mémoire professionnel, ISSEA, 2008.

E. Dictionnaires

- Capul Jean-Yves et Garnier Olivier, *L'économie et les sciences sociales de A à Z*, Paris, Hatier, Avril 1996.
- Guinchard Serges et Debara Thierry, *Lexique des termes juridiques*, 20^e édition, 2013.
- Provost Joél, *Les mots de l'économie*, Paris, Marketing, 1986.

F. Articles

- Bairoch Paul, "Avons-nous appauvri le tiers-monde"? in Ruano-Borbalan Jean-Claude, *L'histoire aujourd'hui*, Paris, éd. Sciences humaines, PUF, 1999.
- Dessouane Philippe et Verre Patrick, "Cameroun : du développement auto-centré au national libéralisme", *Politique africaine* n°22, Juin 1986.
- Destival Vincent, "Le Mexique et le plan Brady : le surendettement n'est pas une fatalité", *Revue française d'économie*, vol. 5, n° 4, 1990.
- Fambon Samuel, "Endettement du Cameroun : problèmes et solutions", *WIDER*, Paper No. 2002/49, Mai 2002.
- Fauvel Luc, "Une introduction à la théorie du sous-développement", *Revue économique*, vol. 8, n°1, 1957.
- Joseph Anne, "Endettement et contre choc pétrolier: le cas du Cameroun", in Jean Yves Moisseron et Marc Raffinot: *Dette et pauvreté: solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*, Paris, Economica, 1999.
- Lewis William Arthur, "Economic development with unlimited supplies of labour", *The Manchester school*, Issue 2, vol. 22, May 1954.
- Mukoko Blaise, "Ajustement autonome au Cameroun : éléments de diagnostic d'une crise", *Tiers-Monde*, Tome 29, n°114, 1988.
- Philippe Hugon, "Sortir de la récession", in Georges Courades, *Le Cameroun dans l'entre-deux*, Paris, Karthala, 1996.
- Pokam Wadja Kamadjou Jacques et Sunderlin William D., "L'impact de la crise économique sur les populations, les migrations et le couvert", *CIFOR*, Paper n° 25, Décembre 1999.
- Rocher Emmanuel, "Les risques de re-endettement des pays en développement après les annulations de dettes", *Bulletin de la France* n° 157, janvier 2007.

- Samba René et Moulemvo André: "La dette extérieure, facteur d'aggravation de la crise des pays de la CEMAC. Essai d'analyse des données", in Didier Pidika Mukawa et Gérard Tchouassi, *Afrique Centrale : crises économiques et mécanisme de survie*, codesria, Dakar, 2005.
- Touna Mama et Tsafack-Nanfosso Roger, "L'économie camerounaise : de la crise à la reprise ", Les Études Africaines, *Cameroun 2001 : politique, langues, économie et santé*, Paris, l'Harmattan, 2001.
- Williame Jean Claude, "Cameroun: Les avatars d'un libéralisme planifié", *Politique africaine* n°18, Juin 1985.

G. Rapports

- Banque Africaine de Développement, Cameroun : document d'approbation PPTE-point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE renforcée, juillet 2006.
- Banque Africaine de Développement, Environnement des investissements privés au Cameroun, département régional de l'Afrique Centrale, 2012.
- Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Rapport, 1995.
- République du Cameroun, Service du Premier Ministère, Secrétariat Technique de Suivi, Plan d'urgence triennal, 2014.
- Banque Mondiale, World debt tables 1992-93. External finance for developing countries, Washington, 1992.
- INS, Annuaire statistique du Cameroun, Yaoundé, 2013.
- INS, Annuaire statistique du Cameroun, Yaoundé, 2012.
- Nembot Ndeffo Luc et al., Analyse de la croissance pro-pauvre au Cameroun : une double approche monétaire et non monétaire, Rapport final

sur une étude proposé par la Banque mondiale et la coopération allemande GTZ, 2009.

- OCDE, Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, forum, Paris du 25 février au 2 mars 2005, 2008.
- Rapport annuels de la BIRD de 1971.
- République du Cameroun, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, Août 2009.
- World Bank, Trends in developing economics, 1992.

H. Journaux et périodiques

- Agence Camerounaise de Presse (ACAP), numéro spécial du 12 mars 1969, Yaoundé.
- CAA, Note de conjoncture n°14, 2014.
- *Cameroon Tribune*, "Dette du Cameroun : la CAA note une évolution maîtrisée", <https://www.cameroon-tribune.cm/>.
- Djoufelkit-Cottenet Hélène, "*Quelle politique de ré-endettement pour les pays africains après une décennie de remise de dette ?*" Repère du CRDI n° 36, janvier 2007.
- Jeune Afrique Économique n°292 du 02 aout 1999.
- *Le Quotidien de l'économie*, Cameroun : réalités et perspectives pour l'émergence, Hors-série Cameroun, septembre, 2013.
- *Le Quotidien Mutation*, du 02 juin 2006.
- *Le Temps Des Réalisation*, "Pose de la première pierre du barrage de Lom Pangar : vers l'autonomie énergétique, bulletin mensuel d'informations n° 3, aout 2012.

- Lemarchand Jean Luc, "États-Unis: Défense de l'empire", *l'express* du 13 février 1987.
- MINEPAT, Conjoncture: bimensuelle économique-première quinzaine de mars 2015, n°82.
- Pôle dette, bulletin d'information, d'étude et de liaison du pôle régional de formation en gestion de la dette en Afrique du centre et de l'Ouest, n° 09, Décembre 2003.
- Raymond Ebalé, "La seconde vie de l'endettement du Cameroun : entre amnésie historique et hypothèque consommée de l'avenir", *Le Quotidien de l'économie*, n° 283 du vendredi 08 mars 2013.

III. SOURCES NUMERIQUES

- AFD, Le C2D: un outil innovant pour financer le développement au Cameroun en ligne, <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-af/cameroun/Strategie/le-c2d-un-outil-innovant-pour-financer-le-developpement-au-cameroun>.
- Banque de France, Rapport annuel de la zone franc, Cameroun, 2010./ <https://www.banque-france.fr/>.
- Hugo Ruiz Diaz Balbuena, "Dette et développement", CADTM, mai 2004. <http://cadtm.org/Dette-et-developpement>.
- Hugo Ruiz Diaz Balbuena, "L'Afrique prise dans la tenaille du sous-développement et de la dette odieuse", CADTM, 20 décembre 2004. <http://cadtm.org/L-Afrique-prise-dans-la-tenaille>.
- <http://questions-economiques.com>.
- INTOSAI Indicateurs de la dette, Professional Standards committee, 2010. <http://www.intosai.org>.

- Richard Eba'a Atyi et al. , "Étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique dans les États d'Afrique Centrale : Cas du Cameroun", CIFOR, en ligne, <http://www.foretcommunale-cameroun.org>.
- www.empruntobligatoirecameroun2014.com.
- www.investirenzonefranc.n/L'aide internationale au Cameroun.
- www.senat.fr/rep/.
- www.spm.gov.cm/ circulaire n°001/CAB/PR du 11 septembre 2003 relative à la préparation du budget de l'État pour l'exercice 2004, Yaoundé, Présidence de la république, le 11 septembre 2003.

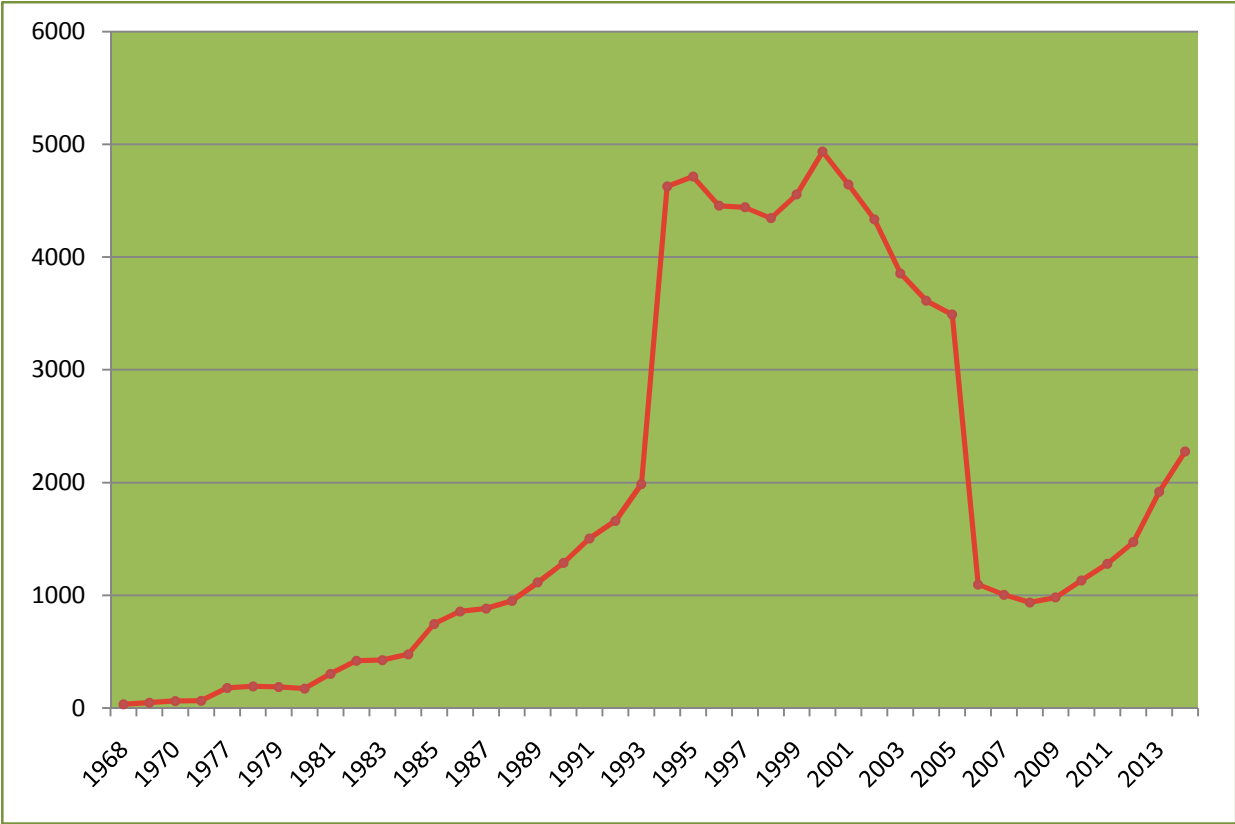
ANNEXES

Tableau : L'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 2014

Année	Dette extérieure
1968	33,3
1969	47,2
1970	60,7
1971	65
1977	177
1978	191
1979	186,3
1980	171,4
1981	302,7
1982	419,1
1983	425,7
1984	475,8
1985	745,6
1986	857,5
1987	881,6
1988	950,0
1989	1113,7
1990	1287,5
1991	1503,2
1992	1660,2
1993	1987,3
1994	4626,4
1995	4713,9
1996	4456,3
1997	4441,7
1998	4344,0
1999	4553,6
2000	4934,9
2001	4643,6
2002	4332,5
2003	3854,8
2004	3612,3
2005	3489,8
2006	1095,8
2007	1005,2
2008	935,9
2009	980,0
2010	1132,6
2011	1280,6
2012	1471,1
2013	1918,1
2014	2275,5

Sources : CAA, INS et Annuaire Statistique pour l'Afrique, vol.2, partie 3, Afrique Centrale, Nations Unies, 2004.

Graphique : L'évolution de la dette extérieure du Cameroun de 1968 à 2014



Sources : CAA, INS et Annuaire Statistique pour l'Afrique, vol.2, partie 3, Afrique Centrale, Nations Unies, 2004

I. ACCORDS ET CONVENTIONS

1. ACCORDS

- Décret N°2013/459 du 19 décembre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, à signer avec le Fonds africain de développement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 1,25 million d'unités de compte, soit 934,6 millions de FCFA environ, pour le financement partiel de l'étude du projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.
- Décret N°2013/434 du 02 décembre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le fonds africain de développement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 13,61 millions d'unités de compte, soit 10,17 milliards de FCFA environ pour le financement du projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif de Grassfield, phase II (Grassfield II).
- Décret N°2013/419 du 27 novembre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), un accord de prêt d'un montant de 3 millions de dinars koweïtiens, correspondant à 10,5 millions de dollars US, soit environ 5,25 milliards de FCFA, pour le financement du projet de construction et d'équipement du lycée secondaire professionnel d'Ekounou.
- Décret N°2013/404 du 08 novembre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), filiale du groupe de la Banque islamique de développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 13 millions d'euros, soit environ 8,527 milliards de FCFA, pour le financement de la campagne cotonnière 2013-2014 au Cameroun.
- Décret N°2013/405 du 08 novembre 2013 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant maximum équivalent à 29,990 millions d'unités de compte, soit environ 15,811 milliards de FCFA, conclu le 11 septembre 2013 entre la République du Cameroun et le Fonds africain de développement (FAD), pour le financement partiel de la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé.
- Décret N°2013/381 du 17 octobre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque d'export-import de Chine (EXIMBANK – Chine), un accord de prêt d'un montant de 155 550 000 dollars Us, soit environ 77,775 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet de Réseau national de Télécommunications d'urgence.
- Décret N°2013/382 du 17 octobre 2013 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 6,6 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 10 millions de dollars US, soit environ 5 milliards de FCFA, conclu le 07 avril 2013 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/383 du 17 octobre 2013 portant ratification de l'accord de vente à tempérament d'un montant de 6,92 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 10,38 millions de dollars US, soit environ 5,19 milliards de FCFA, conclu le 07 avril 2013 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/384 du 17 octobre 2013 portant ratification de l'accord de financement, dit « Istisna'a », d'un montant de 21,373 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 32,060 millions de dollars US, soit environ 16,030 milliards de FCFA, conclu le 07 avril 2013 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement du projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/376 du 11 octobre 2013 habilitant le ministre de l'Economique, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque d'export-Import de chine (EXIMBANK-Chine), un accord de prêt d'un montant de 1 059 000 000 de yuans RMS, soit environ 84,720 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'alimentation en eau potable de neuf villes (phase 1 : Bafoussam, Bamenda, Kribi et Sangmélima).

- Décret N°2013/377 du 11 octobre 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 0,25 millions d'unités de compte, soit environ 191 millions de francs CFA, pour le financement partiel du programme de conservation de la biodiversité en Afrique centrale – sauvegarde des éléphants d'Afrique centrale.
- Décret N°2013/291 du 04 septembre 2013 portant ratification de l'accord bilatéral relatif au transport aérien entre le gouvernement de la République de Turquie, signé à Ankara le 19 octobre 2012
- Décret n°2013/278 du 29 août 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le gouvernement de la République populaire de Chine, un accord-cadre de prêt d'un montant de 1059000000 yuans RMS, soit environ 84,720 milliards de francs CFA, pour le financement du projet d'alimentation en eau potable de neuf villes (phase 1 : Bafoussam, Bamenda, Kribi et Sangmélima).
- Décret N°2013/227 du 8 juillet 2013 portant ratification de l'accord de prêt combiné des ressources de la Banque islamique de développement (BID) d'un montant de 1,74 million de dollars US, équivalent approximativement à 1,16 million de dinars islamiques, soit environ 922 millions de FCFA, et des ressources du fonds de solidarité pour le développement (FSID) d'un montant de 2,54 millions de dollars US, équivalent approximativement à 1,69 million de dinars islamiques, soit environ 1,34 milliard de FCFA, conclu le 8 mai 2013 entre la Banque islamique de développement (BID) et la République du Cameroun, pour le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants (APAPE).
- Décret N°2013/226 du 8 juillet 2013 portant ratification de l'accord de financement dit « ISTISNA'A » d'un montant de 7 790 000 dollars US, équivalent approximativement à 5 190 000 dinars islamiques, soit environ 4,12 milliards de FCFA, conclu le 8 mai 2013 entre la Banque islamique de développement (BID) et la République du Cameroun, pour le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants (APAPE).
- Décret N°2013/225 du 8 juillet 2013 portant ratification de l'accord de vente à tempérament d'un montant de 960 000 dollars US, équivalent à 640 000 dinars islamiques, soit environ 508 millions de FCFA, conclu le 8 mai 2013 entre la Banque Islamique de développement (BID) et la République du Cameroun, pour le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants (APAPE).
- Décret N°2013/189 du 18 juin 2013 portant ratification de l'accord de prêt n°2100150028147 d'un montant maximum équivalent à 47 260 000 unités de compte, soit environ 37,37 milliards de FCFA, conclu le 09 février 2013 entre la République du Cameroun et le fonds africain de développement (FAD), pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route de la route Kumba-Manfé, dans la région du sud-ouest.
- Décret N°2013/163 du 16 mai 2013 rapportant les dispositions du décret n°2013/065 du 28 février 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec Strelitziaholding limited du Royaume Uni, un accord de prêt d'un montant de 320 millions d'euros, soit environ 210 milliards de francs CFA, pour le financement de la route Loum-kumba – EkondoTiti –Mudemba – Isangele – Akpa.
- Décret N°2013/094 du 03 avril 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la République populaire de Chine, un accord de prêt sans intérêt d'un montant de 70 millions de yuans renminbi, soit environ 5,7 milliards de francs CFA, pour le financement des projets de coopération économique et technique à convenir d'accord parties.
- Décret N°2013/095 du 03 avril 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la République populaire de Chine, un accord de prêt sans intérêt d'un montant de 100 millions de yuans renminbi, soit environ 8 milliards de francs CFA, pour le financement des projets de coopération économique et technique à convenir d'accord parties.
- Décret N°2013/115 du 26 avril 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque arabe pour le développement économique en

Afrique (BADEA), un accord de prêt d'un montant de 7,5 millions de dollars US, soit environ 3,750 milliards de FCFA, pour le financement du projet de construction et d'équipement du lycée technique de ombé.

- Décret N°2013/116 du 26 avril 2013 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 25 milliards de FCFA, conclu le 9 février 2013 entre la République du Cameroun et la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Kumba-Mamfé.
- Décret N°2013/084 du 15 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt combiné des ressources de la BID d'un montant de 1,74 million de dollars US, équivalent environ à 1,16 million de dinars islamiques, soit environ 922 millions de FCFA et des ressources du Fonds de solidarité pour le développement (FSID d'un montant de 2,54 millions de dollars US, équivalent à 1,69 million de dinars islamiques, soit environ 1,34 milliard de FCFA, pour le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants (APAPE).
- Décret N°2013/085 du 15 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de financement, dit « Istisna'a », d'un montant de 7,79 millions de dollars US, équivalent à 5 190 000 dinars islamiques, soit environ 4,12 milliards de francs CFA, pour le financement du programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits exploitants (APAPE).
- Décret N°2013/085 du 15 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de vente à tempérament d'un montant de 960 000 de dollars US, équivalent à 640 000 dinars islamiques, soit environ 508 millions de FCFA, pour le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants.
- Décret N°2013/080 du 11 mars 2013 portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 37 500 000 riyals saoudiens, soit 10 millions de dollars US, soit environ 5 milliards de francs CFA, conclu le 23 janvier 2013 entre la république du Cameroun et le Fonds Saoudien de Développement (FSD), pour le financement partiel du projet de construction de la route Sangmélima-Djoum (Tronçon Bikoula-Djoum).
- Décret N°2013/075 du 04 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 6,6 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 10 millions de dollars US, soit environ 5 milliards de FCFA, pour le financement du Projet de Développement de l'Elevage et de la Pêche dans la Région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/076 du 04 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de vente à tempérament d'un montant 6,92 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 10,38 millions de dollars US, soit environ 5,19 milliards de FCFA, pour le financement du Projet de Développement de l'Elevage et de la Pêche dans la Région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/077 du 04 mars 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de financement, dit « Istisna'a », d'un montant de 21,373 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 32,060 millions de dollars US, soit environ 16,030 milliards de FCFA, pour le financement du Projet de Développement de l'Elevage et de la Pêche dans la Région du Nord-Ouest.
- Décret N°2013/007 du 08 janvier 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 47,26 millions d'Unités de compte, soit 37,37 milliards de FCFA environ, pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Kumba-Mamfé dans la région du Sud-Ouest.
- Décret N°2012/566 du 29 novembre 2012 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque de Développement des Etats de l'Afrique

centrale (BDEAC), un accord de prêt d'un montant de 25 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Kumba-Mamfé.

- Décret N°2012/413 du 26/09/2012 ordonnant la publication au Journal Officiel du texte de l'Accord de crédit n°5024-CM, d'un montant de 19,3 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), correspondant à 30 millions de dollars US, soit environ 15 milliards de francs CFA, conclu le 28 juin 2012 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet de renforcement des capacités dans le secteur minier (PRECASEM).

- Décret N°2012/371 du 13 septembre 2012 portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 11.390.000 euros soit environ 7 411 414 550 de francs CFA, conclue le 04 avril 2012 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID) pour le financement du Projet de développement intégré du coton et des cultures vivrières au Cameroun.

- Décret N°2012/372 du 13 septembre 2012 portant ratification de l'Accord Aérien entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République populaire de Chine, relatif à l'établissement de services aériens entre et au-delà de leurs territoires respectifs, signé à Pékin le 21 avril 2011.

Décret N°2012/373 du 13 septembre 2012 portant ratification de l'Accord Commercial entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Tunisienne ; signé à Tunis le 05 août 1999.

- Décret N°2012/374 du 13 septembre 2012 portant ratification de l'Accord Commercial entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Arabe d'Egypte, signé au Caire le 24 octobre 2000.

- Décret N°2012/341 du 05 juillet 2012 ordonnant la publication du journal officiel du texte de l'accord d'indemnité d'un montant de 82 milliards de FCFA conclu le 31 mai 2012 entre la République de Cameroun et l'Association Internationale du Développement (IDA) et relatif à la garantie de 2090 de remboursement de crédit contractant auprès des banques locales dans le cadre du financement du projet de construction de la centrale de gaz de Kribi.

- Décret N°2012/328 du 28 Juin 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec EXIMBANK-CHINE, un accord de prêt d'un montant de 482 800 000 de dollars us et environ 241, 4 milliards de francs CFA pour le financement de la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala (phase N).

- Décret N°2012/221 du 14 mai 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de prêt d'un montant de 85, 2 millions de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) correspondant à 132 millions de dollars us, soit environ 66 milliards de francs CFA, pour le financement partiel du projet hydroélectrique de Lom Pangar.

- Décret N°2012/234 du 15 mai 2012 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la République du Cameroun et le gouvernement de la République Française instituant un partenariat de défense, signé à Yaoundé le 21 mai.

- Décret N°2012/230 du 20 mai 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA) un accord d'indemnité d'un montant de 82 millions de dollars us, soit environ 41 milliards de FCFA pour le financement du projet de construction de la centrale de gaz de Kribi.

- Décret 2012/223 du 25 mai 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec le Fonds Saoudien de Développement (FSD), un accord de prêt d'un montant de 37 500 000 riyals saoudien, correspondant à 10 millions de dollars us, soit environ 5 milliards de FCFA, pour le financement partiel du projet de construction de la route Sangmélima-Djoum (tronçon Bikoula-Djoum).

- Décret N°2012/242 du 30 mai 2012 portant ratification de la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-Union Européenne (accord de cotonn), signé le 23 juin 2010 à Ouagadougou, au Burkina Faso.
- Décret N°2012/213 du 27 avril 2012 ratifiant l'accord de prêt d'un montant de 99 354 867 euros, soit environ 65,177 milliards de FCFA, conclu le 15 décembre 2011 entre la République du Cameroun et la DEUTSCHE-BANK S.A .E. de Madrid pour le financement du projet de renforcement de la sécurité portuaire et maritime du Cameroun.
- Décret N°2012/214 du 27 avril 2012 ratifiant l'accord de prêt d'un montant de 1 3057 100 euros, soit environ 8,57 milliards de FCFA, conclu le 15 décembre 2011 entre la République du Cameroun et la Deutsche Bank S.A.E. de Madrid, pour financer la police d'assurance adossée sur le crédit acheteur du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire et maritime du Cameroun.
- Décret N°2012/175 du 03 avril 2012 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 6 millions de dollars us, soit environ 3 milliards de francs CFA, conclu le 22 décembre 2011 entre la République du Cameroun et le Fonds de l'Organisation des Pays exportateurs de Pétrole pour le Développement International (OFID), pour le financement partiel du projet d'alimentation en eau potable de certains centres.
- Décret N°2012/152 du 22 mars 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 11.390.000 euros, soit environ 7.411.414.550 FCFA, pour le financement du projet de développement intégré du coton et des cultures vivrières au Cameroun.
- Décret N°2012/153 du 23 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt n°2100150025494 d'un montant de 44,93 millions d'unités de compte (UC), soit environ 32,89 milliards de FCFA, conclu le 18 janvier 2012 entre la République du Cameroun et le fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement partiel du projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.
- Décret N°2012/154 du 23 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt n°134/CAM-12/1-INFRA, d'un montant de 20 milliards de FCFA, conclu le 18 janvier 2012 entre la République du Cameroun et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, pour le financement partiel du projet d'aménagement hydro-électrique de Lom Pangar.
- Décret N°2012/155 du 22 mars 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 11 390 000 euros, soit environ 7 411 414 550 FCFA, pour le financement du projet de développement intégré du coton et des cultures vivrières au Cameroun.
- Décret N°2012/070 du 08 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 4, 490 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 7 millions de dollars US, soit environ 3,5 milliards de FCFA, conclu le 08 décembre 2011 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement partiel du projet d'appui à la prévention et au contrôle du paludisme au Cameroun.
- Décret N°2011/374 du 23 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID) un accord de prêt d'un montant de 4,490 000 dinars islamiques approximativement à 7 millions de dollars us, soit environ 3,5 milliards de FCFA pour le financement partiel du projet d'appui à la prévention et au contrôle du paludisme au Cameroun.
- Décret N°2011/391 du 28 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la DEUTSCHE BANK S A E de Madrid, un accord de prêt d'un montant de 99,354 867 euros, soit environ 65,177 milliards de FCFA, pour le financement du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire et maritime du Cameroun.
- Décret N°2011/392 du 28 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Deutsche Bank S.A.E. DE Madrid, un accord de prêt d'un montant de 13 057,100 euros, soit environ 8,57 milliards de FCFA, pour financer la police

d'assurance adossée sur le crédit acheteur du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire du Cameroun.

Deutsche Bank S.A.E. de Madrid, pour financer la police d'assurance adossée sur le crédit acheteur du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire et maritime du Cameroun.

- Décret N°2012/175 du 03 avril 2012 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 6 millions de dollars us, soit environ 3 milliards de francs CFA, conclu le 22 décembre 2011 entre la République du Cameroun et le Fonds de l'Organisation des Pays exportateurs de Pétrole pour le Développement International (OFID), pour le financement partiel du projet d'alimentation en eau potable de certains centres.
- Décret N°2012/152 du 22 mars 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 11.390.000 euros, soit environ 7.411.414.550 FCFA, pour le financement du projet de développement intégré du coton et des cultures vivrières au Cameroun.
- Décret N°2012/153 du 23 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt n°2100150025494 d'un montant de 44,93 millions d'unités de compte (UC), soit environ 32,89 milliards de FCFA, conclu le 18 janvier 2012 entre la République du Cameroun et le fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement partiel du projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar.
- Décret N°2012/154 du 23 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt n°134/CAM-12/1-INFRA, d'un montant de 20 milliards de FCFA, conclu le 18 janvier 2012 entre la République du Cameroun et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, pour le financement partiel du projet d'aménagement hydro-électrique de Lom Pangar.
- Décret N°2012/155 du 22 mars 2012 habilitant le Ministre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 11 390 000 euros, soit environ 7 411 414 550 FCFA, pour le financement du projet de développement intégré du coton et des cultures vivrières au Cameroun.
- Décret N°2012/070 du 08 mars 2012 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant de 4, 490 millions de dinars islamiques, équivalent approximativement à 7 millions de dollars US, soit environ 3,5 milliards de FCFA, conclu le 08 décembre 2011 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement (BID), pour le financement partiel du projet d'appui à la prévention et au contrôle du paludisme au Cameroun.
- Décret N°2011/374 du 23 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID) un accord de prêt d'un montant de 4,490 000 dinars islamiques approximativement à 7 millions de dollars us, soit environ 3,5 milliards de FCFA pour le financement partiel du projet d'appui à la prévention et au contrôle du paludisme au Cameroun.
- Décret N°2011/391 du 28 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la DEUTSCHE BANK S A E de Madrid, un accord de prêt d'un montant de 99,354 867 euros, soit environ 65,177 milliards de FCFA, pour le financement du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire et maritime du Cameroun.
- Décret N°2011/392 du 28 novembre 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Deutsche Bank S.A.E. DE Madrid, un accord de prêt d'un montant de 13 057,100 euros, soit environ 8,57 milliards de FCFA, pour financer la police d'assurance adossée sur le crédit acheteur du projet de renforcement de la sécurité côtière, portuaire du Cameroun.
- Décret N°2011/003 du 11 janvier 2011 portant ratification de la Charte Africaine de la jeunesse adoptée le 02 juillet 2005 à BANJUL (Gambie) par la septième session de la conférence des chefs d'Etats de gouvernement de l'Union Africaine.

- Décret N°2011/004 du 11 janvier 2011 portant ratification de l'accord international de 2007 sur le café adopté le 28 septembre 2007 à Londres.
- Décret N°2011/005 du 11 Janvier 2011 portant ratification des statuts de l'agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), signé à Bonn le 26 Juin 2009.
- Décret N°2011/006 du 12 Janvier 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec Eximbank-Chine, un accord de prêt d'un montant de 524 000 000 yuans Renminbi pour le financement du projet de construction de 1500 logements sociaux au Cameroun.
- Décret N°2011/007 du 12 Janvier 2011 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), un accord de prêt d'un montant de 2939 millions de yens pour le financement du projet de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale.
- Décret N°2011/010 du 18 Janvier 2011 ordonnant la publication au journal officiel du texte de l'accord de crédit n°4820-CM d'un montant de 18,9 millions de Droit de Tirage spéciaux (DTS) correspondant à 28,7 millions de dollars des Etats-Unis, soit environ 14,35 milliards de FCFA, conclu le 29 décembre 2010 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement additionnel du Projet d'Appui au Développement des secteurs Urbains et de l'approvisionnement en Eau (PDUE).

2. CONVENTIONS

- Décret N°2013/460 du 19 décembre 2013 portant ratification de la convention de ligne de crédit d'un montant de 30 millions d'euros, soit 19,7 milliards de FCFA environ, conclue le 24 mai 2013 entre la République du Cameroun et le groupe néo-zélandais Corporation Daniel Simon Private Equity Limited (CDS Private Equity Ltd), pour le financement du plan de relance des filières cacao et café.
- Décret N°2013/435 du 02 décembre 2013 portant ratification de la convention de prêt d'un montant de 80 millions d'euros, soit environ 52,47 milliards de FCFA, conclue le 24 mai 2013 entre la République du Cameroun et le groupe Néo-zélandais Corporation Daniel Simon Private Equity Limited (CDS Private Equity LTD), pour le financement du plan de relance des filières cacao et café.
- Décret N°2013/300 du 09 septembre 2013 portant ratification de la Convention de l'Afrique Centrale pour le contrôle des Armes Légères et de Petit Calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, adoptée à Kinshasa le 30 avril 2010 et signée à Brazzaville le 19 novembre 2010.
- Décret N°2013/190 du 20 juin 2013 portant adhésion de la République du Cameroun à la Convention concernant les expositions internationales, signée à Paris le 22 novembre 1928, modifiée et complétée par les protocoles des 10 mai 1948, 16 novembre 1966 et 30 novembre 1972, ainsi que par l'Amendement du 24 juin 1982 et l'Amendement du 31 mai 1988.
- Décret N°2013/125 du 29 avril 2013 habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le groupe Néo-Zélandais Corporation Daniel Simon Private

Source : *Institut National de la Statistique – Annuaire Statistique du Cameroun 2013 (Textes et lois gouvernementaux)*

Tableau 3.11.0: ACCORDS ET CONVENTIONS DE FINANCEMENT (prêts) de 2004 à 2010

Bailleurs	Montant de financement	Projets	Année
Banque mondiale	12 milliards FCFA	Projet pour la professionnalisation agricole et le renforcement institutionnel	2004
	40 milliards FCFA	Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau (PDUE)	2007
	73,5 milliards FCFA	Projet de facilitation des Transports et du Transit en Zone CEMAC	
	15 milliards FCFA	Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC)	2008
	11,25 milliards FCFA	Projet d'Appui aux Investissements en faveur du Secteur de la Santé	
	9 milliards FCFA	Projet de Renforcement des Capacités Environ. et Sociales dans le secteur de l'Energie	
	29,25 milliards FCFA	Projet de Développement du Secteur de l'Energie	2009
	6,75 milliards FCFA	Projet de Renforcement des Capacités en matière de Transparence et de Contrôle dans la Gestion des Finances Publiques	
	30 milliards FCFA	Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole au Cameroun (PACA)	
	20 milliards FCFA	Projet d'Appui au Programme National de Développement Participatif (PNDP) phase II	
Banque Africaine de Développement	5 milliards FCFA	Programme Régional de Télécommunications Haut Débit en Afrique Centrale (CAB) -Phase I(A)	2010
	14,35 milliards FCFA	Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau (PDUE)-Financement additionnel	
	75 milliards FCFA	Projet de facilitation des Transports et du Transit en Zone CEMAC	2007
Banque Africaine de Développement	3,2 milliards FCFA	Projet d'Appui aux Réformes en matière de Gouvernance (PARG-Appui institutionnel)	2007
	20 milliards FCFA	Projet d'Appui aux Réformes mises en œuvre par la	

Bailleurs	Montant de financement	Projets	Année
(BAD/FAD)	28 milliards FCFA	Gouvernement (PARC-Apui Réformes)	
	45,2 milliards FCFA	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi-Urbain (PAEPA-MSU)	
	2,467 milliards FCFA	Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation de transport sur le corridor Brazzaville -Yaoundé	2009
	61,06 milliards FCFA	Projet d'étude de la route Batchenga-Yoko- Ntui-Tibati-Ngaoundéré	
	7,04 milliards FCFA	Programme de Facilitation du Transport sur le corridor routier Bamenda- Marmé- Abakaliki- Enugu	
République Française	22,22 milliards FCFA	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEPA-MRU)	2010
	22,22 milliards FCFA	Projet de Renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution	
	2,619 millions EUR (1,72 milliards FCFA)	Projet pour la professionnalisation agricole et le renforcement institutionnel	
	1,130 millions EUR (0,74 milliards FCFA)	Projet pour la Transparence, l'efficacité et la rigueur des finances publiques camerounaises	2004
République Fédérale d'Allemagne	1,601 millions EUR (1,052 milliards FCFA)	Projet de Renforcements des partenariats dans la recherche agronomique	
	9 millions EUR (5,91 milliards FCFA)	Fonds d'étude et de préparation des projets PPTÉ N2	
	7 millions EUR (4,6 milliards FCFA)	Projet de Gestion durable des ressources naturelles au Cameroun Province du Sud Ouest	
	12,65 millions EUR (8,31 milliards FCFA)	Projets de Réhabilitation de la route nationale N°5, phase II LOUM-NKONGSAMBA-Pont du NKAM	
	2,465 millions EUR (1,62 milliards FCFA)	Projet de Réhabilitation des ponts, phase II	2004
	7 millions EUR (4,6 milliards FCFA)	Projet d'appui au Programme de Développement Participatif dans l'Extrême Nord	
Royaume de Belgique	8 564 583,77 EUR (4,31 milliards FCFA)	Programme sectoriel de santé, Phase II	
	7741 411,5 EUR (5,086 milliards FCFA)	Projet de réhabilitation des ponts, accord complémentaire Cameroun VI	2005
	0,63 milliards FCFA	Projet d'appui au développement économique et social des Baka de la région de Djoum, Oveng et Mintom	2004
	2,022 milliards FCFA	Projets d'appui à 8 districts de santé dans la province de l'Extrême-Nord	
	3,145 milliards FCFA	Fourniture et installation d'un système de surveillance côtière des navires entrant au port de Douala	2005
	5,747 milliards FCFA	Projet de dragage d'approfondissement du chenal d'accès au port de Douala	
	6,687 milliards FCFA	Projet de dragage d'approfondissement du chenal d'accès au port de Douala	2009
	3,796 milliards FCFA	Projet de réhabilitation du Pont de l'Enfance sur le fleuve Sanaga	
	5,04 milliards FCFA FKDEA	Projet de construction de la route Yaoundé-Kribi (tronçon Yaoundé-Pont d'Olama)	
	5 milliards FCFA BADEA	Projet de construction de la route Yaoundé-Kribi (tronçon Yaoundé Olama)	
Partenariat du Monde Islamique (MI)	14,532 milliards FCA BID	Projet de construction du Chantier naval de Limbé	2004
	5,9 milliards FCFA BID	Projet de construction et équipement des hôpitaux de districts et des centres de santé	
	0,672 milliards FCFA BID	Projet de Micro finance dans le Nord Cameroun	
	3,55 milliards FCFA Fonds OPEP	Projet de construction et d'équipement de l'hôpital de district de Sangmélima	
	5,3 milliards FCFA	Développement rural des Monts Mbappit dans le Noun	2005
	6,05 milliards FCFA BID	Projet de bitumage de la route Foumban-Tibati (tronçon Foumban-Manki- Magba-Pont de la Mapé)	
5,6 milliards FCFA BID	Projet pilote d'amélioration de l'éducation au Cameroun	2006	
5,219 milliards FCFA BID	Projet de d'électrification rurale de 33 localités		

Fonds de FOPEP	Projet de bitumage de la route Fomban-Tibati-Ngaoundéré (036km) tronçon Fomban-Magba (65 km)	
4 milliards FCFA BADEA	Projet de bitumage de la route Fomban-Tibati (tronçon Manki-Magba-pont sur la Mapé)	2007
2,501 milliards FCFA Fonds de FOPEP	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone	
4,83 milliards FCFA (BID)	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone	2008
5,016 milliards FCFA Fonds Saoudien de développement	Projet de bitumage de la route Fomban-Tibati (tronçon Manki-Magba-pont sur la Mapé)	
4 milliards FCFA FKDEA	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouesso (tronçon Bikouta-Djoum)	
29,56 milliards FCFA BID	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouesso (tronçon Sangmelima-Bikouta)	
5,16 milliards FCFA BID	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouesso (tronçon Sangmelima-Bikouta)	2009
2,58 milliards FCFA BADEA	Projet du Chantier Naval de Limbé	
3,5 milliards FCFA BADEA	Projet d'Alimentation en Eau potable de certains Centres	
10,8 milliards FCFA	Projet de construction du Chantier Naval de Limbé	2010
Fond International pour le développement Agricole (FIDA)	Projet d'Appui au Développement de la Micro finance Rurale (PADMIN)	2008
9,6 milliards FCFA	Projet d'Appui au Développement des Filères Agricoles (PADFA)	2010
Pays-Bas (Gouvernement Néerlandais (ING-BAN N.K))	Chantier Naval de Douala	2005
1,29 milliards FCFA	Projets de Coopération économique et Technique à convenir par les deux pays	
11 milliards FCFA	Projet d'Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala (première phase)	2007
44,608 milliards FCFA	Projet d'Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala (seconde phase)	
21,905 milliards FCFA	Projet de construction de la Centrale Hydroélectrique de MCKIN	
17,8 milliards FCFA	Projet de construction des stades de Bafoussam et de Limbé	
26 milliards FCFA	Projet Backbone de transmission par fibre optique	2009
6,245 milliards FCFA	Projet de réhabilitation du Parc national du Génie Civil (MATGENIE)	
3,75 milliards FCFA	Projet de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique Et Pédiatrique de Douala	
3,2 milliards FCFA	Projets de Coopération économique et Technique	2010
Union Européenne (Banque Européenne d'Investissement (BEI))	Projet d'extension des systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans les villes de Yaoundé, Bertoua, Ngaoundéré et Edéa	2009
INDE (EXIM BANK OF INDIA)	Projets de mise en place de 5000 hectares de culture de maïs et de riz au Cameroun	2009
Corée du Sud	Projet de construction et d'équipement de trois centres (03) de formations professionnelles d'excellence au Cameroun	2009
Chine	Projets de Coopération économique et Technique	2010
Japon (JICA)	Programme de Facilitation du Transport sur le corridor routier Bamenda- Mamfé- Abakaliki- Enugu	2009

Source: MINEPAT

Bailleurs	Montant de financement	Projets	Année
	3,01 milliards FCFA Fonds de l'OPEP	Projet de bitumage de la route Fouban-Tibati-Ngaoundéré (636km) tronçon Fouban-Magba (65 km)	
	4 milliards FCFA BADEA	Projet de bitumage de la route Fouban-Tibati (tronçon Manki-Magba-pont sur la Mapé)	2007
	2,508 milliards FCFA Fonds de l'OPEP	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone	
	4,83 milliards FCFA (BID)	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone	2008
	5,016 milliards FCFA Fonds Saoudien de développement	Projet de bitumage de la route Fouban-Tibati (tronçon Manki-Magba-pont sur la Mapé)	
	4 milliards FCFA FKDEA	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouessou (tronçon Bikoula-Djoum)	
	29,56 milliards FCFA BID	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouessou (tronçon Sangmelima-Bikoula)	2009
	5,16 milliards FCFA BID	Projet de construction de la route Sangmelima-Ouessou (tronçon Sangmelima-Bikoula)	
	2,58 milliards FCFA BADEA	Projet du Chantier Naval de Limbé	
	3,5 milliards FCFA BADEA	Projet d'Alimentation en Eau potable de certains Centres	2010
	10,8 milliards FCA	Projet de construction du Chantier Naval de Limbé	
Fond International pour le développement Agricole (FIDA)	6,85 milliards FCFA	Projet D'appui au Développement de la Micro finance Rurale (PADMIR)	2008
	9,6 milliards FCFA	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	2010
Pays-Bas (Gouvernement Néerlandais (ING-BAN N.K))	9,8 milliards FCFA	Chantier Naval de Douala	2005
	1,29 milliards FCFA	Projets de Coopération économique et Technique à convenir par les deux pays	2007
	11 milliards FCFA	Projet d'Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala (première phase)	
	44,608 milliards FCFA	Projet d'Amélioration de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala (seconde phase)	
Republique populaire de Chine (EXIM BANK OF CHINA)	21,905 milliards FCFA	Projet de construction de la Centrale Hydroélectrique de MEKIN	
	17,8 milliards FCFA	Projet de construction des stades de Batoussam et de Limbé	2009
	26 milliards FCFA	Projet Backbone de transmission par fibre optique	
	6,245 milliards FCFA	Projet de réhabilitation du Parc national du Génie Civil (MATGENIE)	
	3,75 milliards FCFA	Projet de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala	
	3,2 milliards FCFA	Projets de Coopération économique et Technique	2010
Union Européenne (Banque Européenne d'Investissement (BEI))	26,2 milliards FCFA	Projet d'extension des systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans les villes de Yaoundé, Bertoua, Ngaoundéré et Edéa	2009
INDE (EXIM BANK OF INDIA)	18,825 milliards FCFA	Projets de mise en place de 5000 hectares de culture de maïs et de riz au Cameroun	2009
Corée du Sud	17,5 milliards FCFA	Projet de construction et d'équipement de trois centres (03) de formations professionnelles d'excellence au Cameroun	2009
Chine	3,2 milliards FCFA	Projets de Coopération économique et Technique	2010
Japon (JICA)	20 milliards FCFA	Programme de Facilitation du Transport sur le corridor routier Bamenda- Mamfé- Abakalilki- Enugu	2009

Source: MINEPAT

14.	EXIM-BANK CHINE	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de MEKIN	Prêt concessionnel (07 Janvier 2010)	Frais d'engagement : 0,3 % Durée de remboursement : 16 ans Taux d'intérêt annuel : 2 % Durée de grâce : 4 ans Frais d'engagement : 0,3 %	Energie	337 000 000 CNY	21 905	Sud
15.	EXIM-BANK CHINE	Projet de 350 K lignes par ODMA à la CAMTEL	Prêt commercial de CAMTEL avalisé par l'Etat (15 octobre 2010)	Durée de remboursement : 8 ans Taux d'intérêt annuel : 6m + libor margin Durée de grâce : 3 ans Frais d'engagement : 0,5%	Télécommunications	31,8 millions de dollars US	16	Ensemble du territoire
16.	EXIMBANK- CHINA	Supplementary agreement to Preferential Buyer Credit Loan Agreement on Cameroon NYA TGENIE Company Rehabilitation Project	Préférence à payer crédit Loan Agreement (29 décembre 2010)		Travaux Publics	3 068 959 Euros	2 010	Ensemble territoire
17.	CHINE	Accord de Coopération Economique et Technique	Don (29/12/2010)		Economie	20 000 000 de Yuan RENNMINBI	1,4	Ensemble du Territoire
18.	IDA	Projet de Facilitation de Transport- Financement Additionnel	Prêt (29 Janvier 2010)	Durée de remboursement : 50 ans avec 10 ans de différé Taux d'intérêt annuel : 0,75 %	Transport	95 800 000 XDR	74,8	Ensemble du territoire
19.	IDA	Projet de réhabilitation de l'Etat de l'Est de l'Afrique Centrale	Prêt (29 Janvier 2010)	Durée de remboursement : 50 ans avec 10 ans de différé Taux d'intérêt annuel : 1 %	Télécommunications	6 400 000 XDR	5	Ensemble du territoire
20.	IDA	Projet de Compétitivité des Filières de Croissance	Prêt concessionnel (19 octobre 2010)	Durée de remboursement : 50 ans avec 10 ans de différé Taux d'intérêt annuel : 1 %	Compétitivité de l'Economie	30 000 000 USD	15	Ensemble du territoire
21.	IDA	Credit N°4820-CM (Urban and Water Development Support Project-Additional Financing)	Prêt concessionnel (23 décembre 2010)	Durée de remboursement : 50 ans avec 10 ans de différé Taux d'intérêt annuel : 0,75 %	Development urbain	SDR 18 900 000	14,356	Ensemble territoire
22.	FIDA	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles	Prêt (18 octobre 2010)		Développement Rural	12 650 000 DTS	10,12	Ensemble du territoire
23.	AFD	Projet d'AEP à Yaoundé, Nyaoundéré, Edéa et Berooua	Prêt direct à CAMWATER (21 janvier 2010)		Hydraulique urbaine	60 000 000 Euros	39,4	Centre, Adamaoua, Littoral, Est
24.	Union Européenne (FED)	Programme de Développement Rural des Régions du Nord-Ouest et l'Est de l'Extrême-Nord	Don (06 mai 2010)		Développement Rural	25 600 000 Euros	16,72	Nord-Ouest, Est Extrême-Nord
25.	Union Européenne (FED)	Programme Routier 10ème FED	Don (06 mai 2010)		Infrastructures routières	31 000 000 Euros	20,33	Nord, Extrême-Nord
26.	Union Européenne (FED)	Programme d'appui à la mise en œuvre du plan de modernisation de la douane	Don 1 (1er octobre 2010)		Finances Publiques	10 000 000 Euros	6,56	Ensemble du Territoire
27.	Union Européenne (FED)	Travaux de renforcement du Barrage naturel du Lac Nyos	Don (1er octobre 2010)		Développement Rural	9 500 000 Euros	6,23	Sup-Ouest

Montant total des financements extérieurs acquis en 2010

399,387 milliards de FCFA
Don : 334,897 milliards de FCFA
68,49 milliards de dons

Source: MINEPAT

Bailleurs	Nombres de projets	Pourcentage (%)	Montant en milliards de FCFA	Pourcentage (%)
2004				
Banque mondiale	01	5,55	12	14,61
France	04	22,25	9,42	11,45
Allemagne	05	27,27	23,44	28,51
Belgique	02	11,13	2,65	3,22
Monde Islamique	06	33,33	34,69	42,21
Total - 2004	18	100	82,2	100
2005				
Allemagne	01	20	5,08	17,29
Belgique	01	20	3,14	10,70
Monde Islamique	02	40	11,35	38,64
Pays Bas	01	20	9,8	33,37
Total - 2005	03	100	29,37	100
2006				
Monde Islamique	02	100	10,81	100
Total - 2006	02	100	10,81	100
2007				
Banque mondiale	02	25	113,3	72,72
Banque Africaine de Développement	02	25	23,2	14,90
Monde Islamique (OPEP/BADEA)	02	25	7,01	4,50
Chine (EXIM BANK CHINA)	02	25	12,29	7,88
Total - 2007	08	100	155,8	100
2008				
Banque Mondiale	05	5556	71,25	78,78
Monde Islamique(OPEP, BID, Fonds Saoudien de Développement)	03	33,34	12,34	13,65
Fond International pour le Développement Agricole (FIDA)	01	11,12	6,85	7,57
Total - 2008	09	100	90,44	100
2009				
Banque Mondiale	03	12,5	55	12,15
Banque Africaine de Développement (BAD/FAD)	04	16,66	137,34	30,35
Belgique	03	12,5	16,21	3,59
Monde Islamique (FKDEA/ BID/BADEA/)	04	16,66	41,3	9,12
Chine (EXIM BANK CHINA)	06	25	120,29	26,57
U.E (BEI)	01	4,17	26,2	5,78
Inde (EXIM BANK OF INDIA)	01	4,17	18,82	4,16
Corée du Sud	01	4,17	17,5	3,86
Japon (JICA)	01	4,17	20	4,42

Total - 2009	24	100	452,66	100
2010				
BAD-FAD	05	18,52	80,42	20,44
BADEA	01	3,71	3,5	0,88
BID	02	7,40	34,72	8,82
OFID(Fonds OPEP)	02	7,40	14,93	3,74
CHINE	03	11,12	8,9	2,26
EXIM-BANK CHINE	04	14,81	46,15	11,01
IDA	04	14,81	109,15	27,79
FIDA	01	3,71	10,12	2,53
AFD	01	3,71	39,4	10,01
U.E (FED)	04	100	49,84	12,66
Total - 2010	27	100	334,897	100
2011				
BID	01	5,26	8,03	1,03
OFID(Fonds OPEP)	01	5,26	5	0,67
DEUTSCHE-BANK	02	10,52	73,74	9,59
BADEA	01	5,26	5	0,67
IDA	01	5,26	15	1,98
EXIM-BANK CHINA	04	21,55	370,49	47,68
AFD	03	15,83	106,05	13,69
JICA- JICS	01	5,26	18,35	2,36
Belgique	01	5,26	11,2	1,44
CHINE	01	5,26	76	10,95
KFW	02	10,52	18,1	2,32
Consortium de banque	01	5,26	60	7,72
Total 2011	19	100	776,99	100
2012				
BDEAC	02	14,28	45	7,25
IDA	04	28,60	204	32,91
BID	02	14,28	14,82	2,39
EXIM-BANK CHINA	01	7,14	241,4	38,94
FSD	01	7,14	5	0,81
DEUTSCHE-BANK	02	14,28	73,74	11,89
OFID	01	7,14	3	0,49
FAD	01	7,14	32,89	5,31
Total 2012	14	100	619,85	100
2013				
FAD	05	26,33	64,47	20,30
BID-FSID	05	26,33	33,11	10,32
FKDEAC	01	5,26	5,25	1,65
ITFC	01	5,26	8,52	2,68
EXIM-BANK CHINA	02	10,52	162,49	50,17
REP. POP. CHINE	02	10,52	13,7	4,31
BDEAC	01	5,26	25	7,87
BADEA	01	5,26	3,75	1,18
FSD	01	5,26	5	1,52
Total 2013	19	100	317,54	100

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
ABSTRACT	iii
SOMMAIRE	iv
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES	x
REMERCIEMENTS	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : APERÇU THÉORIQUE SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ENDETTEMENT	16
I. L'UTILITE DE L'ENDETTEMENT	16
A. La dette: un instrument de rééquilibrage économique.....	17
1. L'effet multiplicateur de l'investissement dans le processus de développement.....	17
2. Le capital financier: un instrument de croissance au service de l'État	22
B. L'emprunt : un mécanisme pour briser "le cercle vicieux de la pauvreté"	26
II. LES MOBILES POSSIBLES DE L'ENDETTEMENT	28
A. Les mobiles internes	28
1. L'insuffisance de l'épargne interne.....	29
2. Le financement de l'investissement	31
B. Les mobiles externes	34
1. Les effets des chocs pétroliers et la chute du dollar.....	34
2. La détérioration des termes de l'échange.....	38
CHAPITRE II : UNE POLITIQUE PRUDENTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR	
BASÉE SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE 1960 À 1982	43
I. LES FORMES D'ENDETTEMENT PRIVILÉGIÉES : UN ENDETTEMENT À	
CARACTÈRE PUBLIC	43
A. Les caractéristiques de l'emprunt.....	44

1. L'aide publique au développement	44
2. Les emprunts bancaires	45
B. Les composantes de la dette	48
1. La dette bilatérale	48
2. La dette multilatérale.....	49
3. La dette privée.....	50
C. Les différents créanciers.....	51
1. Les créanciers publics	51
2. Les créanciers multilatéraux.....	52
3. Les créanciers privés	54
II. L'EVOLUTION DES INSTRUMENTS D'ENDETTEMENT ET DE LA DETTE	
EXTERIEURE	54
A. Les conditions d'emprunt	55
1. La durée moyenne des prêts	55
2. Le taux d'intérêt moyen des prêts	57
B. Une évolution légèrement croissante de la dette extérieure	59
1. Le stock de la dette.....	60
2. Le service de la dette.....	62
CHAPITRE III : UNE CROISSANCE RAPIDE DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE 1985 À	
2005.....	64
I. UNE CRISE ÉCONOMIQUE CAMEROUNAISE AUX FACETTES MULTIPLES :	
FACTEUR D'AGGRAVATION DU VOLUME DE LA DETTE.....	64
A. Les causes de la crise économique	65
1. Les causes internes	65
2. Les causes externes	67
B. Les manifestations de la crise économique	70
1. Une crise bancaire	70
2. Un déficit budgétaire sévère.....	72

3. Des solutions pour faire face à la crise économique	74
II. UNE PROGRESSION FULGURANTE DE L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DU CAMEROUN	78
A. La stratégie d'endettement et l'évolution du stock de la dette extérieure... ..	78
1. La stratégie d'endettement	79
2. Le stock de la dette extérieure	79
B. L'évolution des ratios du service de la dette extérieure	83
1. Le service effectif de la dette extérieure	83
2. Le service effectif de la dette par rapport aux exportations	84
3. Le stock de la dette extérieure par rapport aux PIB	87
C. Les solutions adoptées face au surendettement des PVD	88
1. Le plan Brady de Juin 1989.....	89
2. Le sommet de Lyon de 1996	90
CHAPITRE IV : LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE PAR L'EMPRUNT EXTÉRIEUR DE 2006 À 2014	91
I. L'ANNULATION SUBSTANTIELLE DE LA DETTE EXTÉRIÈRE SOUS L'INITIATIVE PPTE	91
A. L'atteinte de l'Initiative PPTE.....	92
B. La réduction substantielle de la dette extérieure du Cameroun.....	92
1. L'annulation de la dette de la plupart des créanciers bilatéraux	92
2. L'IADM et la réduction substantielle de la dette extérieure des créanciers multilatéraux.....	95
C. L'ère d'un souffle nouveau pour les projets de développement.....	96
1. Le service de la dette	97
2. Un seuil d'endettement faible et propice à l'investissement.....	97
II. LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET LA RELANCE DE L'ENDETTEMENT	98
A. À la source des grands projets structurants : La politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations"	98

1. La politique de "Grandes ambitions" et de "Grandes réalisations"	98
2. La mise en place des projets de développement	99
B. Le financement des grands projets structurants et la hausse de l'endettement	105
1. Les flux de financement	106
2. Les différents créanciers et quelques taux d'intérêts avec leur durée	107
CONCLUSION GÉNÉRALE	113
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	115
ANNEXES	129
TABLE DES MATIÈRES	130